LES CHEFS D'ŒUVRE DU ROMAN D'AVENTURE

HENRY DE GOLEN

DÉMENCE

LIBRAIRIE
GALLIMARD

DÉMENCE

Les Chefs-d'Œuvre du Roman d'Aventures

DÉMENCE

par

HENRY DE GOLEN

10e édition

PARIS

Librairie Gallimard

43, Rue de Beaune

CHAPITRE PREMIER

Cette année-là, un mois de mai d'une chaleur prématurée bouleversait Paris d'un mystérieux souffle d'allégresse.

Une buée légère, comme laiteuse, voltigeait sur la ville.

Le crépuscule diffusait une langueur câline qui incitait à la paresse et à la flânerie.

Brumeux, il voilait du tulle gris des poussières de la cité un coucher de soleil sanglant. La Seine obscure frémissait de la caresse des chalands sous ses arches.

Au loin s'élevait la voix haute d'une sirène. De mièvres étoiles cuivrées zigzaguaient. Les girandoles électriques des enseignes de publicité scintillaient vers l'Arc de Triomphe. Assis sur des bancs, étendus dans des fauteuils, des désœuvrés prenaient l'air, savouraient la demi-froidure nocturne des Champs-Elysées. Parmi des bosquets de verdure, des jazz-bands éparpillaient déjà leur vacarme.

Sur les seuils des portes, des hommes en bras de chemise, des femmes aux corsages échancrés bavardaient entre eux.

Accablés, ils aspiraient à profiter de la douceur du soir.

Encore qu'il fût très infatué de l'importance de sa fonction et de la dignité avec laquelle il se devait de l'assumer, M. Denise, concierge d'un des plus luxueux immeubles de la rue de la Ville-l'Evêque, avait cédé à la convoitise de respirer quelque fraîcheur à la fenêtre de sa loge. Bien qu'il n'eût pas l'âme idyllique, il avait l'illusion qu'une haleine tiède, issue des Champs-Elysées, apportait jusqu'à lui des aromes de fleurs printanières. Dans la loge vaste et confortable, Mme Denise, la concierge, tenait conversation avec une voisine sur les avantages et les charges du mariage.

La femme de ménage qui achevait d'essuyer la vaisselle dans la cuisine attenante à la loge paraissait de temps à autre sur le seuil, pour placer son mot dans la discussion.

Elle était pour la liberté totale des jeunes filles et prétendait que seules les morales sévères étaient cause des vicissitudes et des malencontres.

Comme ni Mme Denise, ni l'antiquaire de la rue Cambacérès qui avait dîné dans la loge, ne partageaient l'avis de la fille de ménage, celle-ci tenait d'autant plus à l'exprimer avec insistance...

Accoudé à la fenêtre de sa loge, M. Denise

prêtait vaguement l'oreille et haussait de temps à autre les épaules.

Les insanités de la femme de ménage l'irritaient.

Son épouse, soucieuse de sa bonne humeur, fit dévier aussitôt la conversation.

De fil en aiguille, l'antiquaire de la rue Cambacérès et elle, parlèrent de crise de logement, d'appartements, de locataires.

L'antiquaire, aimablement, s'extasiait une fois de plus sur les splendeurs de l'immeuble, sur l'ordonnance et le bon renom duquel veillaient rigoureusement ses amis.

— M. Denise est très strict. Il ne laisse rien passer au personnel domestique de tous nos locataires. Et il a tout à fait raison. Dans un immeuble comme celui-ci, où il y a six étages, et deux appartements par étage, les pires excès seraient à redouter de la nombreuse domesticité, si nous ne la tenions rigoureusement à l'œil, affirma Mme Denise.

— Nécessairement, opina l'antiquaire. La règle et la morale, il n'y a que cela.

— Aussi, chez nous, prononça orgueilleusement Mme Denise, jamais de bruit, jamais de discussions, à plus forte raison de scandales...

La digne épouse du concierge articulait à peine la dernière syllabe de cette phrase que des appels éperdus de : « *Au secours! Au*

secours! », éclatèrent au premier étage de l'immeuble, se répétèrent, se prolongèrent.

Courroucé, M. Denise délaissa brusquement la fenêtre de sa loge.

Sa femme et son amie l'antiquaire s'étaient dressées, pâles et interdites.

La femme de ménage, une assiette et un torchon à la main, s'aventura sur le seuil de la cuisine.

Elle laissa choir à terre l'un et l'autre objet à la répétition de nouveaux cris de détresse. Elle se signa et se boucha les oreilles.

La stupeur et l'indignation se reflétaient sur le visage de M. Denise.

Des locataires se montraient aux fenêtres de la rue et de la cour de l'immeuble. Des interrogations inquiètes fusaient. La domesticité était alertée. Un peu partout, des portes palières claquaient. De mémoire d'habitants de la paisible et provinciale rue de la Ville-l'Evêque, jamais pareil vacarme ni pareil scandale ne s'étaient produits.

Plus que quiconque, M. Denise en restait pantois. Tout son respect de soi-même et de ses fonctions s'en offusquait.

Pourtant, comme les cris ne s'apaisaient pas, il finit par ouvrir la haute porte vitrée de sa loge qui avait accès sur le grand escalier, et s'aventura sur les premières marches recouvertes d'un épais tapis.

Il en avait à peine gravi une demi-douzaine qu'il recevait quasi dans ses bras un de ses locataires, Me Jean Olivier, avocat à la Cour d'appel.

Affolé, les traits convulsés, des larmes au bord des paupières, l'avocat descendait précipitamment l'escalier.

Tout de suite, quand il se fut heurté à la corpulence de M. Denise, il prit un point d'appui sur celui-ci et cria dans la face du concierge :

— Allez chercher la police!... Ma femme est morte!... On vient de l'assassiner!

Sous le coup de l'effarante nouvelle, M. Denise chancela et faillit choir.

Il en fut si bouleversé qu'il balbutia innocemment :

— Mais, enfin, êtes-vous bien sûr?...

Me Olivier se prit à appeler au secours de plus belle.

L'attitude du concierge le déconcertait et l'exaspérait.

— Vite! Vite!... Il faut un médecin! Allez chercher immédiatement un médecin!

Très digne, M. Denise se récusa.

— Il m'est impossible personnellement de quitter ma loge... J'ai la garde et la responsabilité de tout l'immeuble... Je vais en fermer la porte cochère pour que l'assassin ne puisse s'échapper.

— Oui, oui, approuva l'avocat. Mais un médecin, vite un médecin...

Des locataires, des domestiques de l'immeuble s'étaient groupés devant la porte de l'appartement du premier étage. Cette porte était demeurée ouverte sur le palier.

Nul ne semblait songer à en franchir le seuil. Et tout ce monde observait Me Olivier avec inquiétude et réserve. Celui-ci clama encore :

— Par pitié, au secours!... Vous n'allez pas la laisser mourir!...

Quelqu'un objecta :

— Vous avez dit tout à l'heure qu'elle était morte?

M. Denise ferma derrière lui les vantaux de la porte cochère.

— Je vais téléphoner à « Police-Secours », proposa un domestique.

On acquiesça.

Un gros usinier de l'industrie automobile, qui était le voisin de palier de Me Olivier, s'offrit à téléphoner, en outre, au commissaire du district, qu'il connaissait personnellement.

— J'arrive dans quelques instants, répondit le commissaire. Et je préviens la Police judiciaire... Ne laissez personne sortir de l'immeuble, surtout!

— Mais je ne sais pas... Je ne sais plus..., murmura, soudain, Me Olivier avec hébétude.

Les locataires s'entre-regardèrent avec surprise.

— Ah! je vais chercher un médecin moi-même, puisque personne ne veut se déranger! cria l'avocat.

Il s'engouffra sous la voûte et, nu-tête, prit sa course en direction du boulevard Malesherbes.

CHAPITRE II

La rue de la Ville-l'Evêque, d'une quiétude un peu hautaine, apparaissait frappée d'émoi. Il y avait des attroupements sur les trottoirs; aux fenêtres des maisons avoisinantes surgissaient des têtes curieuses.

La nuit tombait. Il y eut soudain un remous.

Me Jean Olivier venait de reparaître en compagnie d'un inconnu : le médecin sans doute.

L'attroupement s'écarta pour laisser passer les deux hommes.

Au même moment, trois agents arrivaient en automobile.

Ils rejoignirent Me Olivier qui sonnait à la porte cochère.

Le vantail, maintenu par l'important concierge, s'entrebâilla avec circonspection.

Sans ménagement, les arrivants le poussèrent, s'engouffrèrent sous la voûte.

A l'intérieur de l'immeuble, toutes choses étaient demeurées dans le même état.

Nul suspect n'était sorti, ou n'avait tenté de sortir.

La porte de l'appartement du drame était toujours ouverte.

Sur le palier et les degrés, les mêmes gens étaient restés aux aguets.

Mais personne ne s'était risqué dans le logis.

Me Olivier, les agents, le médecin, l'industriel du palier gravirent ensemble les marches de l'escalier et franchirent le seuil.

Aussitôt, plusieurs assistants tentèrent de les suivre.

Mais un brigadier s'y opposa. Il enjoignit à un valet de chambre de l'immeuble d'interdire l'entrée de l'appartement.

Lorsque le commissaire de police et les inspecteurs de la police judiciaire se présenteraient, ils n'auraient qu'à sonner trois coups.

La porte close, les arrivants s'engagèrent dans un vaste vestibule.

C'était une sorte de longue galerie : sur le parquet était cloué un tapis de Smyrne.

Des tables, des consoles et des sièges de chêne la garnissaient. Des gravures anglaises étaient accrochées aux murs.

Quatre pièces ayant vue sur la rue donnaient sur la galerie : le cabinet de travail de Me Olivier, un petit salon, un grand salon et, presque face à l'entrée, une salle à manger très spacieuse.

La porte en était entrebâillée. Me Jean Oli-

vier la poussa vivement et, suivi des autres hommes, pénétra dans la salle à manger.

Au milieu de la pièce, une imposante table de chêne Renaissance, recouverte d'une nappe de damas blanc, était dressée pour le repas du soir.

La salle n'était qu'ombre et silence.

— De la lumière! fit une voix.

Une main tourna un commutateur. Les girandoles électriques d'un lustre de Venise qui surplombait la table dispensèrent une vivace clarté.

Des détails apparurent. Deux couverts se faisaient face. Un chemin de table de dentelle les séparait.

A son centre était posée une coupe d'argent contenant des fruits.

A ses angles, des dessous de carafes en métal encerclaient des bouteilles.

Des cristaux étincelaient. De l'argenterie miroitait sur une crédence.

Les rideaux de soie qui garnissaient la fenêtre de la salle n'étaient pas tirés pour masquer le jour de la rue.

Aucun désordre.

Deux chaises Renaissance, en cuir frappé, étaient poussées sous la table, dans l'alignement précis des deux couverts. Elles occupaient, de toute évidence, leur place accoutumée. Seulement, à côté de la chaise qui fai-

sait face à la porte donnant sur le vestibule, le corps d'une femme étendue sur le dos gisait. Les cheveux touchaient presque le pied gauche arrière de la chaise. Les yeux étaient clos.

Me Olivier se voilà la face de ses mains, et gémit :

— La voilà!... La malheureuse!...

Le médecin et le brigadier se penchèrent sur Mme Olivier.

Sur-le-champ, tous deux voulurent la soulever.

Mais l'agent hésita, et dit :

— Vous devriez, docteur, vous rendre compte d'abord de l'état de cette dame... En ce cas, inutile de l'emporter avant l'arrivée de la police judiciaire et du Parquet.

— Soit, répondit le médecin. Je vais m'en assurer.

Il s'inclina sur le buste de la jeune femme. Et, tout de suite, il posa son oreille contre le cœur. Longtemps il demeura attentif...

Il se releva à demi, eut un froncement de sourcils. Il ouvrit les yeux de la femme, tira les paupières inférieures, scruta les pupilles. Il prit ses mains, dont il examina les ongles. Il desserra péniblement ses dents, posa sur ses lèvres un miroir de poche.

Quand il l'eut déplacé, il en considéra la face interne.

Et, de nouveau, il ausculta le cœur.

Après un court moment, il se releva.

— Madame Olivier n'est pas morte, déclara-t-il. Le cœur bat faiblement, mais il bat. J'ai constaté la buée de la respiration sur ce miroir.

— Ah! sauvez ma femme, docteur! cria Me Olivier.

— Nous tâcherons, maître. Mais il faudrait que je puisse l'examiner ailleurs qu'ici, dans sa chambre à coucher. On dirait qu'elle est en catalepsie.

— Aidez-nous à la transporter, demanda l'avocat aux deux agents.

Le brigadier de police objecta :

— C'est ennuyeux de déplacer le corps avant l'arrivée des chefs... A cause des constatations, des empreintes...

— Tout de même, protesta Me Olivier, on ne peut pas la laisser sans secours, puisqu'elle vit!

Le brigadier hochait la tête.

Mais trois coups de timbre résonnèrent à la porte palière.

— Attendez une seconde encore, pria l'agent... Voici M. le commissaire.

Il s'était précipité dans le vestibule à la rencontre de son chef, et le mettait au courant en quelques mots.

Le commissaire du district et deux inspec-

teurs de la police judiciaire qui l'accompagnaient pénétrèrent aussitôt dans la salle à manger.

— Ayez l'obligeance d'attendre une seconde avant de transporter Mme Olivier dans la chambre à coucher; demanda le commissaire. Le temps que l'inspecteur principal Rémy puisse faire quelques brèves constatations.

— C'est fait! dit laconiquement un homme d'une quarantaine d'années, élégant, distingué et robuste.

Il fit un signe aux agents qui saisirent le buste de la jeune femme sous les aisselles et encerclèrent ses jambes sous les genoux.

Le cortège gagna le vestibule, tourna à gauche dans un couloir sur lequel donnaient quatre pièces ayant vue sur la cour. Il pénétra dans la chambre à coucher. Le lit était ouvert et la couverture préparée pour la nuit. Les deux agents déposèrent la jeune femme sur le lit.

— Aidez-moi à la déshabiller, demanda le médecin à Me Olivier.

— Je... je... ne sais si je pourrai... Mes mains tremblent... C'est plus fort que moi, balbutia celui-ci.

De fait, il apparaissait plus déprimé que jamais.

Sans dire un mot, l'inspecteur Rémy observait.

— Alors, appelez la femme de chambre, fit le médecin avec quelque impatience.

— Nous n'avons qu'une seule bonne. C'était aujourd'hui son jour de sortie. Elle n'est pas là.

— Remettez-vous; et aidez-moi... Je ne puis soulever votre femme et la dévêtir tout seul, que diable!

Me Olivier tenta un effort. Il essaya de dégrafer la robe de sa femme et ne parvint qu'à déchirer l'étoffe. Son trouble était pitoyable. Son voisin de palier le prit en commisération.

— Attendez, maître Olivier, cria-t-il, puisque votre bonne n'est pas là, je vais vous envoyer ma femme de chambre et ma cuisinière pour vous aider.

— Merci... oh! merci!... balbutia l'avocat.

Le médecin le considéra avec surprise. A nouveau il examinait les pupilles et la rétine de Mme Olivier.

Il hocha la tête soucieusement.

Cependant, la femme de chambre et la cuisinière du locataire voisin accouraient.

Elles aidèrent le médecin à dépouiller la malade de ses vêtements. Le commissaire de police, l'inspecteur principal Rémy et l'industriel s'étaient retirés discrètement dans le couloir.

Me Olivier vint les rejoindre.

— C'est affreux, lui dit courtoisement le commissaire. Votre voisin m'a dit que vous aviez cru Mme Olivier morte lorsque vous avez appelé au secours... L'affolement!... Mais qu'est-ce qui a pu vous faire penser à un assassinat?

Me Olivier se prit à pleurer et balbutia :

— Je ne sais pas.

L'inspecteur Rémy dit brusquement :

— Vous n'avez rien vu, rien entendu dans l'appartement, maître?

— Rien... Rien!...

— Mme Olivier n'a peut-être eu qu'une syncope. L'examen médical va nous fixer incessamment... Mais pourquoi n'avez-vous pas essayé tout de suite de lui porter secours et de voir si elle n'était que blessée?

L'avocat courba la tête. Il murmura :

— Quand je l'ai découverte là, rigide, au pied de la chaise, je l'ai tout de suite crue morte... J'ai eu peur, très peur... Je n'ai songé qu'à appeler à l'aide.

L'inspecteur dit encore :

— Vous êtes un homme courageux, pourtant. Vous avez fait la guerre. Et en qualité d'avocat, vous avez l'habitude des drames. Je ne comprends pas que vous ayez perdu la tête à ce point.

Me Jean Olivier répéta encore :

— Je ne sais pas.

CHAPITRE III

Trois nouveaux coups de timbre résonnèrent à la porte.

Un agent alla ouvrir.

C'était M. Gérôme, le directeur de la police judiciaire, qui arrivait à son tour. Rapidement, il s'entretint dans le vestibule, et à voix basse, avec ses subordonnés.

— Je suis heureux d'apprendre que cette pauvre femme n'est pas morte! s'exclama-t-il. A tout hasard j'avais téléphoné au docteur Edmond, le médecin-légiste du Parquet, de me rejoindre ici. Il va peut-être venir.

— Sa présence sera sans doute inutile maintenant, opina le commissaire du district.

— On ne sait jamais, murmura l'inspecteur Rémy.

Le directeur de la police judiciaire se tourna vivement vers lui.

Il estimait Rémy, avait une confiance absolue dans son discernement.

— Pourquoi dites-vous cela?... L'affaire vous paraît si ténébreuse?

— Je vous en fais juge, chef; et je résume : le mari est tellement accablé qu'il demeure

incapable de fournir n'importe quelle explication. La femme est en catalepsie. La domestique est de sortie. Personne n'a rien vu, ni rien entendu. A l'extérieur comme à l'intérieur, nul indice. Pas de traces d'effraction, de lutte, de bris. Rien à signaler de spécial, nulle part, dans cet appartement. Dans la cuisine, il y a un petit pékinois qui a aboyé vigoureusement à notre approche... Preuve qu'il n'est pas aphone... Il ne semble pourtant pas qu'il ait aboyé... Personne n'a songé à le supprimer!... Un chien est toujours gênant, pourtant! La porte de la cuisine est fermée à double tour de clef et de verrou. Rien n'y retient l'attention, si ce n'est un faux-filet qui mijote doucement et des haricots verts qui ont, depuis longtemps, fini d'égoutter dans une passoire... Tout cet appartement révèle l'uniforme quiétude bourgeoise d'une journée dominicale. C'est parfaitement simple et limpide!...

Le directeur de la police judiciaire se prit à rire.

— Allons, Rémy, votre enquête commence! Malgré votre misanthropie, je suis persuadé que vous avez déjà une idée.

— Des idées, j'en ai toujours, riposta l'inspecteur. Cela ne veut pas dire qu'elles soient bonnes!... Enfin, nous verrons bien!...

Il haussa les épaules. Et il alluma une ciga-

rette, geste machinal qui décelait chez lui une intense préoccupation.

Le commissaire de district demanda :

— Quelle heure était-il exactement au moment des appels au secours?

— Vingt et une heures environ, déclara spontanément l'industriel. Ma famille et moi finissions de dîner.

Le médecin apparut sur le seuil de la chambre à coucher.

— Docteur Fortin, se présenta-t-il aux magistrats. C'est vers vingt et une heures, en effet, que Me Olivier est accouru à mon domicile, dans un état d'affolement qui faisait peine à voir. Il m'a supplié de venir auprès de sa femme qu'il supposait morte. Je ne connaissais nullement Me Olivier.

— Dans quel état se trouve la malade?

— A peu près le même. Nous sommes parvenus à la déshabiller. Cela n'a pas été aisé. Les membres sont roides, contractés, durs comme une barre de fer! C'est la première fois que j'ai l'occasion d'observer un cas semblable.

— Aucune blessure?

— Aucune. Toutefois, j'ai relevé sur les bras, les jambes et les hanches des traces de contusions. Ces meurtrissures ont pu être occasionnées par sa chute.

— Puis-je la voir maintenant? interrogea l'inspecteur Rémy.

— Mais certainement. Elle est toujours inconsciente...

Le directeur de la police judiciaire et l'inspecteur principal pénétrèrent à la suite du médecin dans la chambre à coucher.

Les deux bonnes de l'industriel s'écartèrent du lit, sous la couverture duquel gisait le corps insensible de Monique Olivier et, à l'approche des magistrats, se confinèrent dans le fond de la pièce.

MM. Gérôme et Rémy dévisagèrent longuement la malade.

— Pas de sang, pas de blessures, confirma le médecin. Seules quelques contusions insignifiantes, là, là et là.

Du doigt il désignait les places où la chair était marquée.

Mais Rémy s'était penché sur la gorge de la jeune femme, scrutait son cou.

— Et ça? désigna-t-il.

— Quoi, ça? interrogea le praticien.

— Regardez de très près le cou.

Le médecin se baissa, palpa la chair délicate.

Il se releva.

— C'est étrange, dit-il. Je n'avais pas remarqué. Et c'est presque imperceptible...

Mais on dirait qu'il y a aussi des contusions à la gorge, autour de la nuque!

— Parbleu, trancha Rémy.

Et il alluma une nouvelle cigarette.

— Qu'est-ce que vous en pensez, docteur? interrogea M. Gérôme.

— Je n'ose émettre une opinion.

— Et moi, je vous donne tout de suite la mienne, ponctua Rémy. Il y a eu lutte. Et on a tenté d'étrangler cette femme.

Minutieusement, il examina encore la poitrine et le cou de Monique Olivier. Il hocha la tête.

— Aucun doute, murmura-t-il. Et ceci explique, peut-être, la face violacée.

Il chercha les yeux du médecin. Leurs deux regards se rencontrèrent. Dans celui du médecin, il y avait comme une interrogation. Dans celui de l'inspecteur, une ironie.

Rémy hocha la tête de haut en bas, en signe affirmatif.

Alors le médecin se pencha à nouveau. On eût dit qu'il allait embrasser la gorge de la mourante. Il souleva la nuque, palpa les marques et reposa la tête sur l'oreiller.

Il eut une dernière hésitation, tellement la certitude acquise par un examen plus approfondi lui semblait, malgré tout, stupéfiante. Et il balbutia

— On dirait, oui, on dirait, en effet, qu'il y a des traces de strangulation.

— Indubitables, ponctua tranquillement Rémy. Le sillon violacé s'aperçoit encore près des deux oreilles. Je ne me trompe pas. A tout prix, il faut que Mme Olivier reprenne connaissance et puisse parler!

Alors, le médecin donna des ordres aux deux bonnes de l'industriel.

— Vite, de l'eau bouillante!... Trouvez-moi des sinapismes quelque part! Demandez au mari un révulsif, du rhum, de la fine champagne, un alcool violent. Et qu'on m'aide à desserrer les dents de cette femme pour la faire boire! Procurez-moi une cuvette. Je vais donner un coup de lancette au bras, faire couler le sang.

Les domestiques sortirent de la pièce et revinrent bientôt avec les objets réclamés. M. Olivier les accompagnait. Il apportait une bouteille d'arquebuse et un flacon de cognac. Il s'affairait.

Et, dès son entrée dans la chambre, il répéta son imploration.

— Ah! sauvez-la, sauvez-la!

Nul ne répondit.

Rémy avait saisi la cuvette, maintenait au-dessus le bras gauche de Mme Olivier.

Le médecin flambait sa lancette.

Vivement, il piqua une veine du bras. Un

mince filet de sang, de teinte noirâtre, suinta lentement.

— Pression quasi nulle, murmura le praticien. Laissons couler. Il semble que le visage se décongestionne un peu.

Après maints efforts, il parvint à desserrer les dents de la malade et à lui ingurgiter un demi-verre d'arquebuse.

Mais une grande partie du liquide fut rejetée par Monique. Toute déglutition lui semblait impossible. Sa rigidité cadavérique persistait. Néanmoins, quelques gouttes d'alcool glissèrent jusqu'à l'estomac.

Tandis qu'une des domestiques appliquait des sinapismes à la plante des pieds et à la face interne des cuisses, l'autre servante faisait respirer de l'éther.

Le docteur Fortin arrêtait l'écoulement du sang. Il imbiba d'alcool un tampon de coton hydrophile et l'apposa sur la piqûre.

Il consulta sa montre, compta trois minutes; puis il enleva la ligature en caoutchouc qu'il avait faite au bras.

Après quoi, il souleva le tampon de coton hydrophile et observa la place de la piqûre. Le sang s'était arrêté. Le médecin prit le pouls de Monique et dénombra les pulsations.

— Le pouls est imperceptible, déclara-t-il. Cette rigidité persistante me déconcerte!

Son visage reflétait sa préoccupation.

L'inspecteur Rémy qui passait la cuvette souillée de sang à une domestique, eut vers le praticien une interrogation anxieuse du regard.

La mort de Mme Olivier était-elle à redouter?

Le docteur Fortin répondit à la question muette par un geste de lassitude et de découragement.

— Je ne sais plus que faire pour obtenir une réaction, balbutia-t-il.

Comme la femme de chambre de l'industriel allait emporter la cuvette de sang, le directeur de la police judiciaire intervint.

— Il faudrait garder ce sang, déclara-t-il. Nous le ferons analyser. Du reste, j'avais téléphoné au docteur Edmond, le médecin légiste, de venir me rejoindre ici. Je pense qu'il ne saurait tarder. Vous ne voyez pas d'inconvénient, docteur, à ce qu'il examine Mme Olivier?

— Aucun inconvénient, dit vivement le docteur Fortin. Le docteur Edmond est un confrère éminent. Et dans une affaire aussi étrange, je ne demande qu'à avoir l'assistance et l'avis d'autres confrères. Vous avez raison, monsieur, il faudra faire analyser ce sang. Laissez la cuvette sur cette table et recouvrez-la d'une serviette.

Il avait repris le pouls de Monique, auscultait son cœur.

— Toujours la même chose, precisa-t-il. Il faut encore essayer de lui faire avaler de l'alcool.

Les efforts réunis des assistants y parvinrent non sans peine.

Durant tout ce temps, M. Jean Olivier était demeuré affalé dans un fauteuil placé en retrait dans un coin d'ombre auprès de la cheminée.

Incapable de toute assistance, il se tenait face au lit où agonisait sa femme, anéanti, les yeux rivés au visage de Monique. Il avait l'apparence d'un homme en état d'hypnose. Parfois, il enfouissait son visage dans ses mains fébriles, dont les coudes s'appuyaient sur ses cuisses. Et, parmi les mots inintelligibles qu'il bégayait, l'on pouvait seulement percevoir sa même imploration désespérée :

— Mon Dieu, sauvez-la, sauvez-la!...

— Cet homme n'est plus qu'une loque, murmura M. Gérôme à l'oreille de Rémy.

Celui-ci ne répondit pas. Il observait la malade, dont le bas du visage venait de trembler. Les maxillaires s'étaient entrechoquées. Les lèvres esquissaient une sorte de rictus. La chair était parcourue d'un frisson. De la sueur perla à la racine des cheveux, coula le long des tempes et des joues.

Et la malheureuse se prit à haleter.

— Enfin! s'exclama le médecin. C'est peut-être la réaction!...

Il épiait avec inquiétude.

Un inspecteur frappa à la porte.

— Le docteur Edmond vient d'arriver, annonça-t-il.

— Qu'il entre, ordonna M. Gérôme.

Le célèbre médecin-légiste franchissait le seuil de la chambre à coucher, lorsqu'une clameur déchirante, atroce, terrifiante, jaillit soudain de la bouche de M^me^ Olivier. C'était une plainte quasi surhumaine, un de ces cris qu'on entend toute une vie. Et cette plainte était à la fois si inattendue et si diabolique que tous les assistants sursautèrent et frémirent. Les deux bonnes de l'industriel s'étaient serrées l'une contre l'autre, balbutiaient des prières, tremblaient de tous leurs membres.

M. Olivier s'était dressé, avait porté ses mains à ses oreilles qu'il bouchait hermétiquement de ses paumes.

Le médecin-légiste referma vivement la porte de la chambre à coucher et s'avança vers M. Gérôme qui, aussi blasé qu'il fût sur toutes les surprises dramatiques, était interloqué.

En quelques phrases, il renseigna le docteur Edmond.

— C'est extraordinaire, proféra celui-ci.

Et soudain, il cria :

— Attention!...

En même temps, il s'élançait vers la malade. Le docteur Fortin et l'inspecteur Rémy imitèrent son geste.

M^me^ Olivier venait de s'accroupir dans le lit, regardait le mur en face d'elle avec des yeux d'hallucinée, tordait spasmodiquement ses bras, portait ses mains à sa gorge où elle enfonçait ses ongles.

Déjà, la chair délicate de son cou et de sa poitrine était striée de longues rayures rouges. Et le sang perlait. Les trois hommes s'étaient jetés sur Monique Olivier, avaient saisi ses mains dont ils tentaient de paralyser l'acharnement frénétique.

Leurs efforts réunis aboutirent, non sans peine, à immobiliser les bras de la jeune femme.

Mais la face grimaçait affreusement. Le corps se tordait dans le lit qu'il saccageait. La malade décochait des coups de pied d'une telle violence et d'une telle vigueur que l'un d'eux défonça la paroi de bois du lit. Le pied saigna.

— Tenez-lui les jambes, cria le docteur Edmond. Elle va se blesser dangereusement!

Mais les deux domestiques pleuraient dans les bras l'une de l'autre, incapables d'une aide. M. Olivier était retombé dans son fauteuil,

enfouissait son visage entre ses mains pour ne pas voir.

Le directeur de la police judiciaire ne parvenait pas à se rendre maître de la démente. Mme Olivier se tordait toujours dans des convulsions farouches, les yeux fous, l'écume aux lèvres, le visage pourpre.

Et toujours son hurlement retentissait.

— Peut-on lui garrotter les jambes? interrogea M. Gérôme.

— Aucun inconvénient, au contraire, déclara le docteur Edmond. Mais faites vite...

En quelques minutes, M. Gérôme réussit à ligoter les deux chevilles de Mme Olivier à l'aide d'une forte courroie de cuir. Quant à Rémy, il fouilla dans ses poches, en sortit une paire de menotes de corde dont il encercla les poignets de la pauvre femme.

— Nous la traitons comme une criminelle, dit le médecin-légiste. Il n'y a pas moyen de faire autrement... Sacrebleu, quelle crise!

— Qu'est-ce que c'est? interrogea M. Gérôme.

— Crise de nature hystériforme... Réaction à la suite d'une secousse, d'une angoisse, d'une peur excessives... Et la sorte de syncope cataleptique qui s'est prolongée si longtemps provient aussi de l'effroi qu'elle a dû ressentir... Mais cela va, sans doute, s'apaiser peu à peu.

Il n'y paraissait pas encore. Quoique gar-

rottée, Mme Olivier continuait ses bonds désordonnés, ses gémissements. Elle tentait de mordre et de déchirer ses draps.

— Dans ces sortes de crises, dit le docteur Fortin, il est un moyen qu'emploient les femmes de la campagne et qui réussit presque toujours. Ce sont des pressions répétées sur le ventre. Si j'essayais? ?

— Pourquoi non? répondit le médecin-légiste.

Aussitôt, le médecin du boulevard Malesherbes commença des pressions rythmiques et profondes.

Tout d'abord elles ne servirent qu'à accroître les hurlements et les contorsions. Mais, insensiblement, la figure de Mme Olivier se décongestionna et ses spasmes s'espacèrent.

Et puis, elle cessa de tenter de mordre son oreiller et ses draps. Le crissement de ses dents s'atténua. Ses mains recroquevillées se détendirent. Ses jambes et ses pieds apaisèrent leur sarabande.

Sa plainte se mua en un gémissement continu, une lamentation de tout-petit.

— Je vais lui faire une piqûre de morphine, décida le docteur Fortin. Elle va dormir.

— Nous ne pourrons rien savoir d'elle ce soir, par conséquent? interrogea Rémy.

— Je ne pense pas, répondit le médecin-légiste. Le traumatisme qu'elle a éprouvé la

met hors d'état de parler utilement maintenant. Mon confrère a raison de lui faire une piqûre. Cela la calmera... Il n'y a qu'à la laisser reposer.

Ce disant, il observait son confrère occupé à pratiquer la piqûre.

Mme Olivier avait cessé de gémir. Elle avait fermé les yeux. Elle semblait s'assoupir.

— Enlevez-lui ses liens, dit le docteur Fortin.

— J'aurais pourtant bien voulu l'interroger, maugréa Rémy en enlevant menottes et courroie.

— La passion professionnelle..., sourit le médecin-légiste. Elle est vivante, c'est déjà quelque chose. Et vous pourrez à loisir la harceler demain de questions! Moi, je n'ai plus rien à faire ici. Heureux de n'avoir pas trouvé un cadavre!... Allons bon! qu'est-ce qu'elle a encore?...

Cette exclamation lui était arrachée par l'observation de nouveaux gestes spasmodiques de la malade.

Celle-ci demeurait étendue sur le dos, les yeux clos, mais sa poitrine haletait, sa gorge avait des soubresauts et sa bouche exhalait des hoquets répétés.

En même temps, son visage devenait livide et de la sueur perlait à son front.

— L'effet, sans doute, de la morphine, dit le

docteur Edmond. Elle a les membres glacés. Vite, une cuvette! Elle va vomir...

La femme de chambre courut à un cabinet de toilette, découvrit une seconde cuvette qu'elle apporta avec des serviettes.

Les médecins soulevèrent Mme Olivier et la mirent sur son séant. Elle avait toujours les yeux clos et semblait inconsciente. Soudain, elle eut un spasme stomacal plus violent et plus prolongé.

Elle rejeta une sorte de liquide noirâtre, d'un brun foncé.

Puis les spasmes de l'estomac diminuèrent, s'apaisèrent complètement. Tout mouvement, tout effort s'arrêta. Mme Olivier se renversa en arrière, comme si elle cherchait à s'étendre. Tandis qu'on imbibait son front, sa figure et ses lèvres d'eau de Cologne, et qu'on bordait les draps, elle s'abîmait dans une sorte de torpeur épuisée. Maintenant, elle dormait pesamment.

La mousse noirâtre qui stagnait dans le récipient eût rempli un grand verre.

Le docteur Fortin prit la cuvette des mains de la domestique. Il s'approcha d'une lampe électrique. Sans répugnance, il plongea un doigt dans le liquide et le retira souillé de mousse tout autour.

— Ne videz pas cette cuvette, ordonna-t-il. Il faut que j'examine encore ceci.

Tout contre le halo scintillant de la lampe, il avait placé son médius souillé.

Intrigué, le médecin-légiste s'était approché. Il observait la main de son confrère ainsi que le liquide.

— Que croyez-vous?

Le docteur Fortin hocha la tête. Il déclara:

— Je ne suis pas certain, mais j'ai de fortes présomptions... J'ai vécu jadis, et assez longtemps, en Amérique du Sud... L'odeur de ce liquide, sa couleur semblable à du jus de réglisse... Je crains bien...

— Que Mme Olivier ait absorbé du poison..., acheva le médecin-légiste.

— Et lequel? interrogea Rémy.

— Un poison de la famille des strychnées.

— C'est-à-dire?

— Du curare...

— Diable! dit le docteur Edmond... Mais c'est un poison mystérieux, extrêmement rare, impossible à se procurer. Et puis le curare n'a-t-il pas des effets foudroyants? Ne tue-t-il pas sans laisser de traces?

— Oui, dit le docteur Fortin. Mais seulement quand il a été absorbé par le sang. Une flèche empoisonnée de curare, et qui cause une blessure, plonge sans violence dans un sommeil progressif, mais définitif. Cinq minutes suffisent. Pris par la bouche, le curare n'est généralement pas mortel. Néanmoins, il

agit sur le système nerveux d'une façon engourdissante. La mort survient par asphyxie due à la paralysie des mouvements respiratoires. Il n'agit que sur les nerfs moteurs. Il laisse intact les nerfs sensitifs, les muscles et tous les autres tissus de l'organisme. Ceci expliquerait l'état cataleptique de Mme Olivier, puis sa réaction.

— Je vais faire porter immédiatement le sang prélevé, et ce liquide, au laboratoire de toxicologie qui va l'analyser, déclara M. Gérôme. Nous saurons demain le résultat de l'analyse. Ce que vous venez de dire, docteur, est intéressant et grave.

— Je ne crois pas me tromper. L'apparence résineuse du liquide m'avait tout de suite frappé. Son odeur aussi... En tout cas, je vais pratiquer sur Mme Olivier, et immédiatement, de la respiration artificielle. C'est le seul moyen d'éliminer le curare et de la sauver.

— L'analyse du laboratoire nous fixera, dit le médecin-légiste. Une question encore, mon cher confrère?...

— Volontiers.

— Le curare n'est donc pas mortel absolument?

— Par blessures, toujours. Et sans antidotes possibles. Par absorption, rarement. Il faudrait une dose massive. Et on l'ignore généralement. Mais vous constatez les troubles

qu'il provoque. Si la dose que cette malade a absorbée avait été plus forte, elle eût pu succomber.

— Mais, monsieur, s'écria soudain Me Olivier en se dressant hors de son fauteuil, ce que vous dites-là me paraît insensé! Ma femme était heureuse; nous nous adorions... Elle n'avait aucune raison de s'empoisonner!

— Et si on a tenté de l'empoisonner? dit le médecin-légiste.

— Mais qui?... Pourquoi?... Elle est demeurée ici toute la soirée pendant que je travaillais. Personne n'est entré dans cet appartement aujourd'hui. Nous n'avons eu aucune visite!... Qui donc aurait pu verser le poison?

— Cela, je n'en sais rien, dit le docteur Fortin. Le fait est que je suis persuadé que Mme Olivier a absorbé du curare et que je vais lui prodiguer des soins en conséquence.

CHAPITRE IV

Laissant le médecin du boulevard Malesherbes au chevet de la malade, le directeur de la police judiciaire, le médecin-légiste, l'inspecteur Rémy et les deux domestiques portant les cuvettes quittèrent la chambre à coucher.

Ils retrouvèrent dans le vestibule d'entrée l'industriel, les agents de police et le commissaire du district.

— Rien de nouveau? demanda Rémy à ses inspecteurs.

— Absolument rien, chef. Nul indice. Chou blanc!... Le concierge de l'immeuble fait demander s'il doit toujours monter la garde devant la porte et ne laisser sortir personne.

M. Gérôme regarda l'heure.

— Déjà vingt-trois heures, dit-il... Cette faction est tout à fait inutile. Si quelqu'un a réellement pénétré dans cet appartement, il y a longtemps qu'il a réussi à s'enfuir... Peut-être par la porte cochère tout simplement. Car, enfin, nous devons admettre que la tentative criminelle a eu lieu quelque temps avant

21 heures, heure des appels de Me Olivier. L'auteur du coup a parfaitement pu quitter l'immeuble tandis que le concierge était en train de dîner... Et ce dernier n'a pas observé son passage.

— J'interrogerai le concierge, déclara Rémy. J'ai l'intention de passer la nuit ici.

— Pourquoi?

— Pour chercher encore... Je ne serais pas fâché non plus de causer avec Me Olivier.

— Il est hébété...

— N'empêche! Il est impossible qu'il ne me fournisse pas des détails et des indications.

— Vous croyez au crime? Rémy.

— Absolument... Et à une double tentative criminelle : poison et strangulation.

— Ce médecin de fortune ne peut-il se tromper sur la nature du poison?

— Ce ne me semble pas, intervint le docteur Edmond. Il a l'air très documenté sur le curare, toxique que tous les médecins et pharmaciens ignorent en France. La seule chose qui me stupéfie, c'est que Mme Olivier, ou l'X... mystérieux, ait pu s'en procurer.

— N'y a-t-il pas de marché clandestin, comme pour l'héroïne ou l'opium?

— Nullement. L'héroïne ou l'opium sont des poisons anesthésiques. Le curare n'empêche pas de sentir. Et il est généralement mortel. En outre, il est rare. Fabriqué par des

tribus indiennes de l'Amérique du Sud, il n'est pas exporté, si ce n'est par quelque collectionneur invétéré qui, par curiosité, le rapporte de là-bas dans une calebasse. Je vous souhaite bien du bonheur, Rémy! Cette affaire est ténébreuse...

— Je vais téléphoner au laboratoire des analyses de venir prendre immédiatement les deux cuvettes, déclara M. Gérôme. Nous aurons le résultat de l'analyse demain matin. Je reviendrai ici vers dix heures, demain.

Le directeur de la police judiciaire se tourna vers l'inspecteur principal, et lui dit à voix basse :

— Soyez très prudent et très circonspect, Rémy, dans votre entretien avec Me Olivier. N'oubliez pas qu'il est avocat à la Cour d'appel.

Rémy eut un geste d'acquiescement. Lorsqu'il fut demeuré dans l'appartement en la seule compagnie d'un autre inspecteur, le principal dit à son collaborateur :

— Clément, nous passons la nuit ici. J'irai interroger le concierge. Et nous recommencerons nos investigations de fond en comble. Il est impossible que nous ne puissions rien découvrir!

— On recommencera, chef.

Précisément, le docteur Fortin gagnait le

vestibule, suivi par Me Olivier, qui paraissait quelque peu rasséréné.

— Je reviendrai demain matin de bonne heure, dit le médecin. Mme Olivier ne me paraît pas en danger, maintenant. Elle repose paisiblement. Il n'y a guère qu'à la laisser dormir. Si, par hasard, elle manifestait une nouvelle exaltation nerveuse, il n'y aurait qu'à lui faire une piqûre de morphine. J'ai laissé une seringue tout armée sur la table de nuit.

Et le médecin prit rapidement congé.

— Je vais passer la nuit au chevet de ma femme, déclara alors Me Olivier aux deux inspecteurs. Mais, où allez-vous coucher, messieurs? Je puis offrir à l'un de vous une chambre, et à l'autre, celle de mon fils.

— Vous avez un fils?

— Oui. Un petit garçon de trois ans. Il est actuellement chez des parents, à la campagne. Son lit serait trop petit. Mais il y a un divan dans la chambre.

— Ne vous préoccupez pas de nous, maître. Peut-être, nous étendrons-nous à tour de rôle sur le divan?... Mais nous désirons recommencer toutes nos investigations.

— A votre aise. Je retourne auprès de ma femme.

— D'ici demain matin, et si vous n'êtes pas trop fatigué, je serais heureux de vous de-

mander diverses précisions qui me semblent indispensables.

— Mais volontiers. Dans une heure. Pour le moment, je vais veiller ma malade.

Lorsque Me Olivier se fut éloigné, l'inspecteur principal dit à son collaborateur :

— J'ai le temps d'aller interviewer le concierge. Guettez ici le retour de la bonne... Elle n'est toujours pas rentrée, cette jeune personne! Je ne serais pas mécontent de faire sa connaissance dès ce soir!

CHAPITRE V

En cette nuit si troublée, M. Denise venait, une nouvelle fois, de tirer le cordon. C'était pour le départ du docteur Fortin. Il était alors 23 heures 30.

L'imposant concierge songeait à se coucher, lorsque l'inspecteur Rémy fit irruption dans la loge.

M. Denise l'y reçut avec dignité et lui offrit un fauteuil.

Poliment, l'inspecteur s'excusa d'empêcher le couple de prendre quelque repos. Il ajouta négligemment :

— Mon cher monsieur, je vous avoue tout crûment que je « nage » complètement dans le mystère de ce drame... C'est une affaire invraisemblable!... Il faut, quand même, que je découvre quelque chose!... Il y va de mon amour-propre professionnel!... Je compte absolument sur votre conscience et votre observation pour m'y aider.

M. Denise se rengorgea et esquissa un sourire fat. Il dit avec solennité :

— Je suis à la disposition de la Justice. In-

terrogez-moi sans réticences... Je vous dirai tout ce que je sais... Et même davantage!

— Quoi?... Davantage? s'étonna l'inspecteur.

— Il suffit... Et je me comprends. Je suis un observateur et un psychologue...

Rémy avait quelque peine à garder son sérieux. La suffisance du concierge l'agaçait. Néanmoins, il voulut paraître pénétré de déférence.

— Sérions les questions, dit-il aimablement, comme des hommes d'expérience. Et, tout d'abord, depuis combien de temps M. Olivier habite-t-il cet immeuble?

— Depuis trois ans. Il s'est marié deux mois après son emménagement ici.

— Bon. Mais, dites-moi donc, M. Olivier vient de me confier tout à l'heure qu'il avait un fils de trois ans. Alors?...

— C'est exact. La naissance du petit garçon est antérieure à leur mariage.

— Ah!... Et savez-vous ce que faisait la future M^me^ Olivier lorsqu'elle a connu l'avocat?

— Il paraît qu'elle était dactylographe dans une étude d'avoué où M. Olivier faisait un stage.

— Elle n'avait pas de fortune?

— Sûrement pas... Mais elle ne nous a jamais fait de confidences à cet égard... Elle est hautaine, très réservée, même méfiante...

— Le jeune ménage emploie une bonne, paraît-il? Mais c'est un être invisible, cette domestique!... Elle n'est pas encore réapparue?

— Oh! c'est une jeune personne qui n'est pas gênée pour faire tirer le cordon à deux heures du matin!... Et insolente, par-dessus le marché!...

— Ah!... Et elle est jolie?

— Très.

— Autant que M^me^ Olivier?

— Davantage.

— Elle loge au sixième ou dans l'appartement?

— Elle a une chambre au sixième où elle peut coucher. Mais, parfois, elle couche sur le divan, dans la chambre du petit garçon.

— Ah!... Lorsqu'elle rentrera, ne lui dites absolument rien de ce qui s'est passé ici.

— Ce sera d'autant plus facile que nous dormirons sans doute. Mais, si elle monte au sixième?

— Eh bien, je ne l'interrogerai que demain matin. Mais ne lui révélez rien. A propos, à quelle heure est-elle partie aujourd'hui?

M. Denise fit un geste d'ignorance.

— A midi quarante-cinq exactement, précisa M^me^ Denise. Mon mari était allé prendre l'apéritif avec des voisins au bar du coin. Il ne l'a donc pas vue sortir. Mais, moi, je suis

sûre de l'heure. Du reste, Germaine — c'est le nom de la bonne — a croisé sous la voûte cochère Mme Olivier qui revenait alors de la messe de la Madeleine, où elle va tous les dimanches.

« Mme Olivier s'est arrêtée devant la porte de notre loge pour parler à Germaine. Toutes deux ont causé ensemble cinq bonnes minutes. Mme Olivier semblait de mauvaise humeur. Il y eut quelques éclats de voix... Malheureusement, je n'ai rien pu entendre. La porte de ma loge était fermée et j'étais dans ma cuisine à préparer le déjeuner.

— Et quand les deux femmes se sont séparées, Mme Olivier avait toujours l'air en colère?

— Je ne me suis pas rendu compte.

— Et la bonne, quelle attitude avait-elle?

— Goguenarde. C'est, paraît-il, une ancienne institutrice. Alors, elle s'en croit.

— Il y a longtemps qu'elle est au service de M. Olivier?

— Quatre mois environ.

— Après son départ à midi, elle n'a pas reparu dans l'immeuble?

— Certainement non. De toute la journée, nous n'avons pas quitté la loge. Vers cinq heures, nous avons eu la visite d'une amie qui a dîné avec nous. Si Germaine était re-

venue, nous ne pouvions manquer de l'apercevoir au passage.

L'inspecteur voulut se rendre compte. Il pénétra dans la cuisine.

— D'ici, la visibilité est très mauvaise, objecta-t-il.

— C'est vrai, concéda le concierge. Mais, tandis que ma femme vaquait dans la cuisine, je n'ai pas quitté la loge une seconde. Aucune allée et venue de domestiques n'a pu m'échapper.

Une heure plus tard, lorsque l'inspecteur principal regagna l'appartement de M. Olivier, il ne cachait pas sa déconvenue.

La sorte de mésestime que M. Denise professait à l'égard de M. Olivier et de sa femme, en raison de leur manque de fortune, avait tout naturellement déterminé le concierge à se livrer à des allusions médisantes. Mais, de fait, il ne savait pas grand'chose!...

De son colloque avec les concierges, Rémy n'avait retenu que quelques précisions. M. Olivier avait loué un appartement très onéreux pour ses ressources, dans le dessein d'impressionner sa clientèle. Simple calcul de publicité.

Mais sa femme et lui étaient contraints de s'imposer des restrictions d'ordre intérieur et extérieur. La domesticité était limitée à une

unique bonne. Mme Olivier assumait la tâche de faire la plus grande partie du ménage.

Le jeune couple ne sortait quasi jamais le soir. Il ne recevait pas. Il ne possédait pas d'automobile. Au mois d'août, lorsqu'il s'accordait trois ou quatre semaines de vacances, il se rendait généralement en forêt de Rambouillet, à Poigny, petit bourg qu'habitait toute l'année une sœur de Mme Olivier.

C'était à Poigny qu'était relégué leur fils. Le bambin ne venait qu'à Pâques et au jour de l'an passer quelques jours auprès de ses parents.

Le prétexte de l'air de la campagne, nécessaire à cet enfant de santé délicate, dissimulait encore une économie.

Mme Olivier faisait ses chapeaux elle-même. Ses robes venaient de chez une petite couturière.

La jeune femme sacrifiait au présent, dans l'espérance d'un avenir meilleur. Elle avait foi dans la réussite de son mari. Elle y collaborait de son mieux. Sa vie apparaissait toute de dignité. Certes, dans le quartier, des langues charitables prêtaient volontiers des aventures amoureuses, avant son mariage, à la petite dactylographe.

M. Denise s'était fait l'écho de ces propos auprès de l'inspecteur. Mais il avait été contraint de préciser qu'aucune preuve ne jus-

tifiait ces racontars et que sa femme et lui ne savaient absolument rien à cet égard.

L'avocat et sa compagne, avant de légitimer leur union, menaient une vie aussi paisible que depuis leur mariage.

Le manque de considération des concierges à leur égard provenait donc uniquement de leur médiocrité pécuniaire.

L'inspecteur principal discernait exactement le peu de prix qu'il devait accorder à son entretien.

— Je ne suis pas plus avancé qu'auparavant, monologuait-il. Je n'ai entendu, en somme, que des niaiseries!... Et tout cela n'a aucun rapport avec l'empoisonnement au curare!

— Rien de nouveau? demanda-t-il à son collègue.

— Non. Le laboratoire est venu. L'avocat est toujours dans la chambre à coucher auprès de sa femme. Il ne m'a pas fait appeler. La malade ne va donc pas plus mal... Mais il y a le chien qui glapit comme un forcené!... Il doit avoir faim cet animal.

— Il est toujours enfermé dans la cuisine?

— Toujours. Et la bonne?

— La bonne est partie depuis midi et elle n'est pas rentrée. Elle couche à volonté dans la chambre au divan ou dans une chambre au sixième, et rentre généralement très tard. Mais rien ne prouve que, ce soir, elle n'aille pas

coucher au sixième! Alors nous ne la verrons que demain matin. J'aurais pourtant bien voulu la connaître tout de suite celle-là. Il paraît qu'elle est très jolie, et...

Il s'interrompit brusquement. Il réfléchissait. L'inspecteur Clément demanda :

— Les concierges ne vous ont rien appris d'intéressant, chef?

— Eux! ricana Rémy. Deux prétentieux! Ils méprisent naturellement leurs locataires, sur lesquels ils n'ont, en somme, que du bien à dire. Non, ce n'est pas de ce côté!... Pourtant...

Mais des jappements, des aboiements exaspérés venaient de la cuisine.

— Encore le chien! dit Clément.

Rémy sursauta :

— Eh bien, allons à la cuisine. Nous y trouverons bien quelque chose à donner à manger à cet animal... Il y avait un morceau de rosbeef dans le four... Il y a des chances pour qu'il soit calciné!... Et puis, nous explorerons le local et, de nouveau, tout l'appartement... Notamment la chambre où sont le divan et le lit du petit garçon...

— Vous avez un soupçon, chef?

— Non. Ou, si j'en ai un, il me paraît actuellement ridicule.

Lorsque les inspecteurs pénètrent dans la cuisine, dont ils refermèrent ausstôt la porte, le pékinois les accueillit en libérateurs.

La pauvre bête avait délaissé le panier d'osier capitonné qui lui servait de niche sous la table de la cuisine et tournait en rond, en quête d'aliments. Dans un coin, près du garde-manger, une petite écuelle de fer blanc et un bol étaient vides.

A l'irruption des policiers, l'animal ne gronda pas. Il leur sauta amicalement aux jambes, cherchant à mordiller leurs mains, les implorant de ses yeux humides et ronds.

— Evidemment, ce n'est pas un chien de garde redoutable, dit Rémy en riant, tandis qu'il le caressait...

Et, tout de suite, il manifesta son esprit de réflexion et de déduction, en ajoutant :

— C'est curieux que des gens qui font tant d'économies, se payent le luxe d'un pékinois. Cela vaut bien trois mille francs une bête comme celle-là!...

Tandis que Clément arrêtait le feu de la cuisinière à gaz dans laquelle le rôti était, sinon calciné, du moins racorni, Rémy ouvrait le garde-manger et cherchait quelque aliment Il n'y avait dans ce garde-manger que des piles d'assiettes, un panier de pommes de terre, un morceau de beurre et le fond d'un litre de lait.

Rémy versa les gouttes de lait dans l'écuelle du chien qui les lappa immédiatement.

L'inspecteur principal referma le garde-manger et dit :

— Là dedans, rien à signaler. Prenez un couteau et une fourchette, Clément, et découpez quelques bribes de viande pour cet animal. Là, parfait... Régale-toi, mon garçon. Bigre, quelle fringale!...

Il contempla quelques secondes, d'un œil amusé, le chien qui engloutissait voracement les morceaux de viande.

Puis, il ouvrit le placard, sous l'évier, et qui renfermait la boîte à ordures. Il inspecta les planches du placard et fouilla la boîte.

Celle-ci ne contenait que les épluchures de haricots verts préparés dans la passoire. Elles étaient enveloppés dans un papier. Rémy les dédaigna.

Mais il y avait aussi une épluchure de banane.

Rémy saisit l'écorce, la flaira, l'examina attentivement, à l'intérieur et à l'extérieur.

Après avoir hésité, il empaqueta l'épluchure dans un morceau de papier de journal et inséra le tout dans une de ses poches.

— Il faudra, dit-il, que nous confisquions les fruits qui sont dans la coupe de la salle à manger, et que nous sachions qui a mangé cette banane avant le dîner. On enverra le tout, pour analyse, au laboratoire.

— Vous supposez?...

— Je prévois... Et je cherche des traces de toxique. On peut avoir injecté du curare dans les fruits. Hypothèse. Le laboratoire nous fixera.

— Par conséquent, chef, vous croyez au crime?

— Voyez-vous, Clément, dans toute affaire il faut d'abord chercher le mobile. Et, dans cette aventure, je ne le saisis pas... C'est ce qui me déconcerte... Je ne vois aucune raison sérieuse qui motive une tentative de suicide de M^me^ Olivier, à l'aide d'un poison peu commun... Et puis, il y a ces marques de strangulation autour de son cou... Et je ne conçois pas davantage pourquoi M. Olivier aurait tenté de supprimer sa femme. Alors, qui?...

Tout en monologuant, il inspectait partout. Sur les planches, dans les récipients, dans les boîtes de sucre, de sel, de poivre, parmi les épices et les casseroles, il ne découvrait rien.

Il avisa un verre qui traînait sur un plateau. Aucune trace de liquide ne s'y révélait, pas plus que dans ceux placés dans le buffet. Si M^me^ Olivier avait bu, les verres avaient été lavés et essuyés ensuite.

— C'est comme le vin et l'eau qui sont dans la salle à manger, reprit Rémy, il faudra les faire analyser si les bouteilles sont débouchées... Allons visiter la chambre du divan.

Il avait ouvert la porte de la cuisine. Ras-

sasié, le pékinois eut une détente de ses pattes nerveuses, s'élança dans le couloir en aboyant, jappa, gratta à la porte de ses maîtres.

Me Olivier parut. Il écarta le chien.

— Emmenez-le avec vous, dit-il à voix basse aux deux inspecteurs. S'il entrait, il pourrait réveiller ma femme qui repose enfin assez paisiblement... Dans quelques instants, je vais vous rejoindre dans mon cabinet.

L'avocat referma précautionneusement la porte. Les inspecteurs pénétrèrent dans la chambre de la bonne et du petit garçon.

En dehors du linge de corps, de vêtements, d'objets de toilette, de poudre de riz, de bâtons de rouge et de quelques jouets appartenant au bambin, ils ne découvrirent rien d'intéressant. Rien non plus dans la salle de bains et dans une autre chambre à coucher qui ne devait être utilisée que par hasard.

Ils quittèrent le couloir, gagnèrent la galerie d'entrée, inspectèrent le grand salon et le petit salon. Rien toujours... Ils étaient maintenant dans le cabinet de travail de l'avocat. Les regards des deux hommes fouillaient tous les recoins de la pièce. Les fenêtres et les volets de fer étaient fermés. Une lampe électrique de bureau brûlait encore, au-dessus d'un volumineux dossier d'une affaire correctionnelle que Me Jean Olivier devait plaider le lendemain devant la onzième chambre.

Des papiers, des notes, des lettres, des mentions de rendez-vous, des calepins, toutes sortes de feuillets encombraient la table.

Deux feuillets du dossier de l'affaire du lendemain gisaient à terre, à droite, et sous le fauteuil sur lequel l'avocat s'asseyait d'habitude. Ils devaient être tombés là, vraisemblablement lorsque Me Olivier s'était levé de son siège, à l'appel de sa femme ou au bruit de la chute du corps.

On constatait du reste que le fauteuil avait été violemment repoussé en arrière.

La lampe allumée était demeurée en l'état où elle se trouvait lorsque l'avocat travaillait sereinement à sa table. Sur un petit guéridon accolé au bureau étaient posés une canette de bière et un verre. Le verre portait encore des traces de mousse, et la canette était à moitié vide. Me Olivier s'était désaltéré.

Les policiers passèrent rapidement en revue toutes les paperasses.

Ce n'étaient que dossiers et correspondances professionnels.

Dans les angles de la pièce, sur le tapis cloué aussi bien que sur les carpettes volantes, aucun indice.

Ils revinrent dans la galerie.

— Ici, dit Rémy, c'est comme pour la salle à manger. Tant de monde y est passé que les traces de pas qui demeurent visibles sur les

tapis ne peuvent plus rien nous apprendre. Retournons à la salle à manger...

Depuis qu'il s'était évadé de la cuisine, le petit pékinois n'avait plus quitté les deux hommes. Il rôdait parmi l'appartement, furetait dans les coins, jappait de temps à autre, se roulait sur les tapis. Quand il eut franchi le seuil de la salle à manger, le chien manifesta une soudaine agitation. Il flairait obstinément de la porte à la table. Il se mit à gémir. D'un bond, il se jeta vers le bout de la table auprès duquel était tombée sa maîtresse. Il tourna en rond un moment, puis, toujours geignant, s'allongea à la place même qu'avait occupé le corps étendu de Monique Olivier, et se prit à lécher le tapis.

Rémy s'approcha, le caressa.

En même temps, il se baissait, tâchant de discerner si le chien humait des traces de liquide. Il frotta sur le tapis la paume de sa main.

Ni à l'œil, ni au toucher, rien de perceptible.

— Sans doute lèche-t-il l'endroit où il retrouve l'odeur des cheveux, du corps, du parfum de sa maîtresse, raisonna Rémy. Simple réflexe d'attachement animal!... Clément, mettez-vous donc à quatre pattes sous la table, et regardez sous les pieds des meubles!...

L'inspecteur Clément s'exécuta et se mit en devoir d'explorer à croupeton.

Quant à Rémy, il nota la place de chaque objet, vérifia le fonctionnement des serrures, la fermeture de la fenêtre. Qu'espérait-il? Il ne savait pas. Il cherchait...

Avec une minutie presque risible, il mesura la distance qui séparait la chaise de la table, la longueur de celle-ci, et aussi la distance qui séparait la table du seuil de la porte.

— J'ai l'air d'un personnage d'un roman de Conan Doyle, sourit-il. Moi aussi, je compte les pas!...

Le chien s'était assis sur son séant et le regardait opérer. L'animal semblait suivre avec intérêt la manœuvre de l'homme... Comme Rémy repoussait la porte béante sur l'intérieur de la salle et dont le battant était placé de façon à toucher la crédence chargée d'argenterie, le chien se mit soudain à aboyer et à gémir. D'un bond, il se jeta vers le coin que le déplacement de la porte laissait vide. Il se mit à gratter furieusement le tapis et à passer son museau sous le rebord inférieur de la crédence. Il flairait et reniflait sous le meuble, poussait de petits cris plaintifs et impatients.

Rémy l'observait curieusement.

— Il est rigolo, ce chien. Il a des manières de jeune chat.

Comme il s'approchait pour déplacer le meuble, le chien redoubla ses efforts.

Soudain, l'inspecteur principal vit quelque chose rouler. Avec un aboiement sonore, le pékinois s'était relevé et jeté sur l'objet. Il le prit dans sa gueule. Rémy se précipita. L'animal eut peur. Alors, il l'appela doucement.

Rassurée, la petite bête revint vers lui en jappant, très fière, semblait-elle, de sa trouvaille.

Le policier le caressa :

— Donne... Donne!...

Docilement, le pékinois se laissa enlever de la gueule sa trouvaille.

C'était une petite boule ronde en cristal, qui jetait un feu blanc.

Rémy la posa dans la paume de sa main droite et l'examina avidement.

— Tiens!... Tiens!... Tiens!...

Assis de nouveau sur son séant, le chien le regardait faire avec jubilation, en passant sa langue sur ses babines.

— Qu'est-ce que c'est? demanda l'inspecteur Clément, qui revenait de son expédition sous la table et les chaises... Moi, je n'ai rien déniché!...

— Cela, dit Rémy en lui montrant l'objet. C'est peu de chose; c'est tout de même quelque chose... Aidez-moi à déplacer la desserte.

Ils unirent leurs efforts et la transportèrent.

Mais, dessous, il n'y avait plus que de la poussière accumulée.

Ils la remirent en place.

Rémy mit la boule de cristal dans une poche de son gilet. Il s'accroupit devant le coin de porte, examina le tapis, passa son doigt sous le revers, l'effleura de la paume des mains pour voir s'il ne présentait pas de boursouflures, regarda partout... Il ne découvrit plus rien.

Le chien épiait ses gestes.

Rémy le caressa affectueusement.

— J'ai idée que tu nous as rendu service, mon petit.

— Reste à savoir d'où cet objet provient et à qui il appartient, objecta Clément.

— Justement. Tout est là.

Sans disserter davantage, il alla vers la table servie.

— Faites un paquet de ces fruits, ordonna-t-il à Clément. A analyser au laboratoire. Pour la boisson, inutile...

Enfin, il fit une dernière fois le tour de la salle à manger.

Le pékinois suivait sur les talons. Mais l'animal semblait maintenant rasséréné et insouciant. Alors, Rémy ouvrit la porte, chercha par terre dans la partie limitrophe du vestibule, dans le couloir jusqu'à la cuisine, et

dans la chambre au divan. Il ouvrit des tiroirs.

Ni par terre, ni dans les tiroirs, ni sur les meubles, les consoles et les étagères, il ne découvrit rien.

Patiemment, il recommença une autre investigation de la cuisine.

Elle fut infructueuse.

La boule de cristal blanc demeurait sa seule trouvaille.

Que valait-elle?

CHAPITRE VI

La porte de la chambre à coucher s'ouvrit et se referma doucement, livrant passage à Me Olivier.

L'avocat rejoignit les deux inspecteurs qui marchaient de long en large dans la galerie.

— Je m'excuse, dit-il. Il est plus de deux heures. Mais je me suis assoupi quelques minutes. J'étais épuisé... Quel est le résultat de vos recherches?

— Absolument négatif, déclara Rémy qui, d'un clin d'œil, imposait silence à Clément... C'est désespérant!... Si quelqu'un s'est introduit ici, il aurait dû laisser une trace.

L'avocat eut un large geste.

— C'est absolument inexplicable pour moi, déclara-t-il : le drame, la chute, le soi-disant curare, la strangulation possible.... Je me demande si je ne suis pas fou!... Si vous voulez que nous causions, passons dans mon cabinet.

— Volontiers. Comment va Mme Olivier?

— Même état. Elle dort, avec de temps à autre des secousses nerveuses. Ah! comme je

voudrais qu'elle se réveillât, qu'elle pût nous dire...

— Et moi donc!... Emmenons le chien avec nous. Mon collègue demeurera dans la chambre du divan, à attendre le retour de votre bonne, et à surveiller si Mme Olivier a besoin de quelque chose.

— Je suis à votre disposition.

— Elle tarde beaucoup à rentrer, votre bonne!

— Mon Dieu, du moment qu'elle faisait bien son service, et qu'elle était levée tôt, nous fermions les yeux sur ses sorties, ma femme et moi... Et puis elle dispose d'une autre chambre au sixième.

— Je sais... Le concierge me l'a dit.

— Ah!

Ils pénétrèrent dans le cabinet de travail, dont l'avocat referma la porte.

Me Olivier ramassa les deux feuillets du dossier tombés sur le tapis.

— Cette pièce, précisa-t-il, est demeurée dans le même état que lorsque je l'ai quittée?

— Nous n'avons touché à rien. Nous l'avons inspectée, inutilement d'ailleurs. C'est tout.

— Que désirez-vous savoir de moi?

— Plusieurs choses. Et, d'abord, avez-vous quelque raison de vous méfier de votre bonne?

— Pas du tout... Elle est à notre service depuis quatre mois seulement, et nous en

sommes enchantés. C'est une fille très au-dessus de sa condition. Une ancienne institutrice, très intelligente, et même assez cultivée, puisqu'elle possède son brevet. Seulement, elle a des idées modernes. Elle préfère la vie de la ville à celle de la campagne. Paris et ses plaisirs faciles la séduisent. Et elle aime mieux gagner comme bonne à Paris ce qu'elle gagnerait comme institutrice dans un village.

— Avec le bénéfice de certaines aventures en plus, sans doute?

— Sans doute. Mais ceci la regarde. Du moment qu'elle nous donne toute satisfaction, nous ne songeons pas à nous occuper de sa vie privée. C'était le cas. Le travail est sévère ici. Germaine est non seulement intelligente et active, mais propre, complaisante, minutieuse, et toujours de bonne humeur.

— Et elle est jolie?

— C'est selon les goûts...

— Dites-moi, maître; elle possède, naturellement, le trousseau des clefs de la porte et du verrou de l'escalier de service?

— Naturellement.

— N'y a-t-il pas un second trousseau de clefs de la porte de la cuisine?

— Si.

— Où est-il? Je ne l'ai pas découvert dans la cuisine, ni ailleurs.

— C'est ma femme qui doit l'avoir mis de

côté, dans un tiroir de son armoire à glace, sans doute. Nous le lui demanderons demain.

— Et pour la porte du grand escalier, combien y a-t-il de trousseaux de clefs?

— Mais, deux également... L'un, que voici, l'autre que ma femme doit posséder dans son sac à main.

— Bien... De ce côté, rien de spécial par conséquent. Voulez-vous me raconter maintenant ce qui s'est passé, tout ce que vous savez?

— Hélas! je ne sais rien, ou tout comme. Et je suis plus stupéfait que vous!... Nous nous sommes levés, ma femme et moi, un peu plus tard que de coutume, ce dimanche... Il était neuf heures du matin environ. Nous avons pris, comme d'habitude, notre petit déjeuner dans la salle à manger. Germaine a desservi, et est partie aux provisions dans le quartier. J'ai fait ma toilette, tandis que ma femme époussetait sommairement mon bureau. Et puis, je suis passé dans mon cabinet de travail. J'ai classé des notes et donné des coups de téléphone. Je ne suis pas sorti de mon cabinet de travail avant midi et demie. Je suppose que pendant tout ce temps ma femme a dû s'occuper du ménage et faire la chambre à coucher avec Germaine, de retour des provisions. La bonne a dû préparer le déjeuner et dresser la table. Ma femme a dû faire sa toilette. Vers onze heures et demie,

ma femme est entrée dans mon bureau. Elle était habillée pour sortir. Elle m'a embrassé et m'a dit qu'elle allait à une messe à l'église de la Madeleine. Je ne l'y accompagne jamais.

« — Je serai de retour vers une heure moins le quart, m'a-t-elle déclaré... Le déjeuner est tout prêt. C'est le jour de sortie de Germaine...

« Elle est partie. Je me suis remis à travailler. Dans le même temps, Germaine devait s'habiller, s'occuper du chien, et s'en aller à son tour en refermant à double tour, et au verrou, la porte de service. Je ne l'ai pas entendu partir et ne m'en suis pas soucié. »

— J'ai constaté, en effet, interrompit Rémy, que lorsque la porte de votre bureau est close, et aussi celle de la cuisine, on ne peut rien entendre de ce qui se passe dans la cuisine, ainsi qu'à l'autre extrémité de l'appartement. A plus forte raison si la porte du couloir est fermée. On ne peut même pas percevoir les aboiements de votre chien.

— Je suis heureux de votre observation... Vers midi trente-cinq environ, je commençais à avoir faim. J'ai cessé de travailler, et suis sorti de mon bureau. Ma femme n'était pas encore rentrée. Je suis allé me laver les mains dans le cabinet de toilette; et j'ai ouvert la porte de la cuisine au chien qui y était enfermé et qui geignait. J'ai constaté que Germaine était partie et que la porte de l'escalier

de service était fermée à double tour. En attendant le retour de ma femme, je me suis délassé en jouant avec le chien dans la galerie. Ma femme est alors rentrée.

— Il était quelle heure?

— Une heure moins cinq, approximativement.

Rémy prenait des notes sur un calepin.

— Cela concorde absolument, dit-il, avec ce que m'ont déclaré les concierges. Ils ont vu rentrer Mme Olivier vers midi quarante-cinq... Mme Olivier ne vous a rien dit à son retour?

— Rien de spécial. Elle m'a parlé de la messe, de la pluie et du beau temps.

— Elle ne vous a pas raconté qu'elle avait rencontré, sous la voûte cochère, la bonne qui sortait?

— Ma foi non.

— Ni qu'elle lui avait parlé?

— Non plus.

— C'est un détail... Et ensuite?

— Ensuite, nous avons déjeuné en devisant gaîment. Nous avons bu du café et des liqueurs. J'ai fumé un cigare. Nous avons lu les journaux... Tout cela dans le petit salon... Il était quinze heures. Nous sortons très rarement, surtout les dimanches. A plus forte raison un dimanche de Pentecôte... Nous avons horreur de la foule. J'ai cependant demandé

à ma femme si elle voulait sortir. Elle m'a dit que non. Elle avait l'intention d'essayer de dormir une heure ou deux. Elle est allée dans sa chambre avec le chien. Et je suis retourné travailler. J'ai une affaire à plaider à la onzième chambre. Ma femme est entrée vers dix-huit heures dans mon bureau. Nous avons bavardé.

— Elle ne semblait pas soucieuse?

— Pas du tout. Elle m'a demandé si j'avais soif. Je lui ai dit que oui. Elle m'a apporté ce verre et cette canette de bière que j'ai bue presque tout entière.

— Elle n'a pas bu avec vous?

— Non. Elle n'avait pas soif. J'ai travaillé encore jusqu'à dix-neuf heures. Pour me délasser, j'ai songé à aller acheter les journaux du soir à une librairie qui est à cent mètres. J'ai pris mon chapeau dans le vestibule et ouvert la porte d'entrée. Ma femme, à ce moment, venait du couloir, en apportant des assiettes sur un plateau, pour dresser le couvert dans la salle à manger. Je lui ai dit où j'allais. Elle m'a demandé à quelle heure je voulais dîner. Je lui ai répondu : « Pas avant huit heures et demie. Je prends les journaux, je reviens et je me remets au travail. J'aurai fini de compulser mon dossier à cette heure-là. Nous dînerons; nous lirons les journaux et nous nous coucherons de bonne heure. J'ai une

matinée et une journée chargées demain. » Elle a acquiescé.

— Et vous êtes sorti... Combien de temps?

— Un quart d'heure environ. Il faisait beau et moins chaud. J'ai parcouru les journaux en flânant dans la rue.

— Et quand vous êtes revenu, vous n'avez rien constaté d'anormal?

— Rien du tout.

Me Olivier hésita une seconde; puis ajouta:

— En rentrant et en mettant la clef dans la serrure, je me suis aperçu que la porte d'entrée n'était pas fermée, mais poussée seulement. Cela ne m'a pas étonné outre-mesure. J'avais dû ne pas tirer complètement la porte en m'en allant. Cela m'arrive quelquefois, lorsque je vais faire une course brève dans le quartier.

— Ah!... Et vous avez revu alors Mme Olivier?

— Non. Elle devait être dans sa chambre, ou à la cuisine. A la cuisine plutôt, car il me semble bien l'avoir entendu remuer des casseroles. J'ai fermé les volets et les rideaux de mon bureau et allumé la lampe. Et je me suis remis à travailler tranquillement. J'ai terminé l'examen de mon dossier à vingt heures quarante exactement.

« Je suis sûr de l'heure que j'ai regardée à cette pendulette. J'avais faim. Je me suis

vaguement étonné que ma femme ne fût pas venue me prévenir, à vingt heures trente, que le dîner était servi. J'ai supposé qu'elle était déjà à table. Je me suis levé vivement. En me levant, j'ai fait tomber deux feuillets du dossier. « Je les ramasserai tout à l'heure », ai-je pensé. J'ai laissé la lampe allumée, j'ai traversé rapidement le vestibule, et je suis entré dans la salle à manger... Tout de suite, j'ai poussé un cri de stupeur en apercevant ma femme étendue à terre, près de sa chaise, dans la position où vous l'avez trouvée... Je l'ai crue malade, évanouie, que sais-je? Je me suis précipité... »

— La porte de la salle à manger donnant sur la galerie était-elle ouverte?

— Il me semble que oui.

— Et la porte de votre bureau, après votre retour de promenade?

— Je l'avais fermée.

— Et vous n'avez perçu aucune lutte, aucun bruit, pas même celui de la chute du corps de votre femme?

— Absolument aucun.

— Et le petit chien, où était-il?

— Enfermé dans la cuisine.

— Vous êtes sûr?

— Sûr.

— Et de l'heure de votre retour à l'heure

de la découverte de Mme Olivier inanimée, vous n'avez pas entendu aboyer le chien?

— Non... Tout au moins, je ne crois pas.

— Et ensuite?...

— Ensuite, j'ai perdu la tête... Je me suis jeté sur le corps de ma femme, et j'ai tenté de le soulever... Mais je n'avais pas de forces... J'ai vu son visage violacé et décomposé... J'ai senti ses mains froides... Il m'a semblé que son cœur ne battait plus... Je l'ai crue morte... Alors, je l'ai laissée retomber... Et j'ai crié à l'aide, appelé au secours... Personne n'est venu, naturellement... J'ai couru dans le vestibule, ouvert la porte palière, et me suis précipité dans l'escalier, vers la loge du concierge... Vous savez le reste.

— Pourquoi avez-vous dit que votre femme était morte, et qu'elle était assassinée?...

— Parce que je l'ai cru... J'ai même eu l'illusion d'avoir aperçu du sang, sous son buste, sur le tapis... J'ai pensé à un assassinat tout de suite.

— Vous ne connaissez aucune raison à Mme Olivier pour avoir tenté de s'empoisonner?

— Aucune... Nous sommes un ménage parfaitement uni... Nous nous adorons. Elle était aussi gaie que d'habitude aujourd'hui.

— Et... excusez-moi... vous n'avez jamais donné à votre femme des motifs de jalousie?

— Pas du tout. Je suis le mari le plus rangé. J'ai une femme charmante... Et j'ai bien d'autres choses en tête que de penser à des aventures.

— Vous êtes sûr que la bonne n'est pas revenue dans l'appartement?

— Persuadé. Pourquoi faire?... Elle ne revient jamais, à ses jours de sortie, servir le dîner.

— Une dernière question : Avez-vous mangé une banane au déjeuner, ou dans le courant de l'après-midi?

— Moi?... Ah! mais non!... J'ai horreur des bananes.

— Et votre femme?

— C'est le contraire. Elle les adore.

— En a-t-elle mangé une au déjeuner?

— Il ne me semble pas... Ni d'autres fruits. Nous avons grignoté des gâteaux secs.

— C'est donc Mme Olivier qui, dans le courant de l'après-midi, aurait mangé la banane dont voici l'écorce que j'ai trouvée dans la poubelle?

Et l'inspecteur tira l'écorce de banane de sa poche et la montra.

— Ce ne peut être qu'elle...

— Je vais faire analyser cette épluchure ainsi que les fruits intacts.

— Vous avez raison... Mais tout ceci est fantastique!... Je n'y comprends rien...

Il se prit à pleurer.

Rémy le guettait.

— Comment expliquez-vous les traces de strangulation?

— Hélas! je ne les avais même pas vues!... Il n'y a que vous, du reste, qui les ayez découvertes... Comment voulez-vous que je les explique?... Et le curare?...

— Espérons que Mme Olivier pourra nous éclairer... Vous ne vous connaissez pas d'ennemis?

— Aucun, aucun. Pas même des envieux. J'ai une toute petite fortune, et ma femme n'en a pas. Je travaille dur pour me faire une belle situation au Palais. Monique m'aidait de tout son cœur. Je plaide déjà quelques grosses affaires. En attendant le succès, nous nous imposions des sacrifices, pour nous comme pour notre petit garçon...

— Je sais... Mme Olivier était bien, avant son mariage, dactylographe dans une étude d'avoué où vous l'avez connue?... Chez quel avoué, à propos?...

— Me Blin.

— Excusez-moi. Un policier a le droit d'être indiscret... Je vous supplie de répondre à ma question... Lorsque vous avez connu votre future femme, sa conduite vous a-t-elle paru impeccable?... Ou bien avait-elle eu,

avant vous, des amitiés, des flirts?... Vous me comprenez?...

Me Jean Olivier tressaillit, rougit.

Il dit sourdement :

— Il y a des choses qu'un galant homme ne doit pas dire.

— C'est bien.

CHAPITRE VII

Il était sept heures et demie quand Germaine Bernier, la domestique du ménage Olivier, tourna la serrure du verrou et ouvrit la porte de la cuisine.

Le pékinois, qui semblait avoir pris Rémy en particulière amitié, se trouvait avec l'inspecteur principal dans le bureau de l'avocat. Rémy téléphonait précisément au concierge pour savoir si la bonne était rentrée.

— Oui... A deux heures trente exactement. J'ai noté tout spécialement l'heure, répondit la voix solennelle de M. Denise.

L'ouïe fine du chien avait perçu le bruit de la porte de la cuisine qui se refermait.

Il se mit à gronder, prit sa course parmi la galerie et le couloir, et s'élança en aboyant impétueusement vers l'office.

Rémy avait observé l'animal.

— Il n'a pas l'air content, pensa-t-il. En tout cas, il a l'ouïe diablement subtile, puisqu'il a entendu d'ici le bruit de la clef. Il est vrai que, ce matin, les issues sont grandes ouvertes et qu'hier elles étaient closes. N'em-

pêche... Comment n'a-t-il pas aboyé hier, si...?

Il se hâta de gagner le corridor pour juger de l'accueil du chien à l'égard de la bonne et jouir de l'étonnement de celle-ci à sa vue. Mais, de suite, il éprouva une double déception.

Le chien était déjà dans les bras de Germaine, très occupé à lapper un bol de lait.

Quant à la jeune fille, elle ne parut nullement surprise par l'irruption de l'inspecteur principal et le salua poliment.

Rémy crut devoir se nommer et expliquer la raison de sa présence.

La jeune femme eut un sourire, et dit avec un accent chagrin :

— Hélas! je suis déjà au courant à peu près de tout.

— Comment cela?

— Ce matin, à six heures, des bonnes d'autres locataires de la maison, mes voisines de chambre, là-haut, ont frappé à ma cloison et à ma porte, pour me raconter ce qu'elles savaient du drame d'hier.

Rémy se mordit les lèvres.

— J'aurais dû penser à cela.

Il dévisageait Germaine Bernier. Il la jugeait jolie et distinguée.

Germaine était svelte, souple, avec des hanches rondes, des attaches menues. D'abondants cheveux noirs ondulés et bou-

clés crêtaient sa tête délicate. Le visage décelait une rare pureté de lignes, s'amincissait vers le menton, révélait une bouche petite découvrant des dents très blanches, un lumineux teint d'albâtre. Mais, surtout, ce qui semblait extraordinaire dans son visage, c'était les yeux : des yeux immenses, d'un brun velouté.

Séduit, l'inspecteur Rémy ne chercha pas à céler son étonnement.

— Quel âge avez-vous donc?

— J'ai vingt et un ans.

— On ne le dirait pas.

Elle sourit vaguement, posa à terre le pékinois, et se mit en devoir de faire bouillir le lait.

Elle ne décelait nulle gêne, nulle appréhension. Elle s'était mise simplement à sa tâche comme à l'accoutumée. Et son calme, sans apprêt, était déconcertant.

— Puisque vous connaissez à peu près les événements qui se sont déroulés ici, voulez-vous que nous causions rapidement, mademoiselle? J'ai besoin d'avoir quelques précisions.

— A votre disposition, monsieur.

Elle tourna la tête du côté du corridor, où s'accusait le bruit d'une porte qu'on ouvrait et fermait.

Tout de suite, Me Olivier apparut.

Il sortait de la chambre de sa femme, au chevet de laquelle il était demeuré depuis son entretien avec Rémy. Il avait sommeillé dans un fauteuil. Il ne s'était pas déshabillé. Il avait le teint terreux. Germaine Bernier eut pour lui un regard de compassion.

— Vous savez les choses invraisemblables qui se sont passées hier au soir ici, Germaine?... interrogea-t-il d'une voix accablée.

Elle inclina la tête affirmativement.

— Comment va madame ce matin? demanda-t-elle aussitôt.

— Moins bien, il me semble. Est-ce parce que la morphine a cessé d'agir, ou parce qu'elle est près de reprendre connaissance? Mais elle paraît de nouveau fébrile et surexcitée. Elle s'agite dans son lit, gémit, a des gestes spasmodiques. Pourvu qu'elle n'ait pas une crise comme celle d'hier! Je suis inquiet. Il faudra dire au médecin qu'il vienne avant dix heures.

— C'est facile, déclara Rémy. Donnez son adresse à mon collègue... Il va lui téléphoner.

— Oui, je préfère... Je vais faire ma toilette... Peut-être pourriez-vous, Germaine, demeurer auprès de madame, durant ce temps?

— Je ne demande pas mieux, dit simplement la bonne.

— Nous causerons un peu plus tard, mademoiselle, et voilà tout! précisa Rémy.

La jeune fille passa devant l'inspecteur en s'excusant, eut un sourire compatissant à l'égard de l'avocat dont le désarroi semblait la chagriner, gagna le couloir, ouvrit la porte de la chambre à coucher et y pénétra précautionneusement. Elle referma la porte.

Tandis que Me Olivier procédait à sa toilette, Rémy réfléchissait.

— Voilà une jeune personne parfaitement maîtresse d'elle-même. Elle doit avoir de la tête. Si elle est pour quelque chose dans cette affaire, rien dans son attitude ne révèle quoi que ce soit.

Il alluma une cigarette avec quelque nervosité.

Un quart d'heure plus tard, Me Olivier avait repris sa place au chevet de la malade, et Germaine subissait les questions de l'inspecteur.

Tout de suite elle répondit avec précision et netteté.

Elle avait quitté l'appartement vers midi et quart, après le départ de sa patronne pour la messe. Elle était montée au sixième dans sa chambre, pour revêtir une robe. Quand elle était descendue, elle avait croisé Mme Olivier sous la voûte cochère et échangé quelques mots avec celle-ci.

— Les concierges ont cru remarquer, dit Rémy, que votre maîtresse vous adressait des reproches.

— C'est inexact!...

— Pourtant, vous avez bien parlé assez longtemps, et d'une façon animée, avec Mme Olivier?

— Cinq ou six minutes.

— Que vous disiez-vous?

— Des choses sans importance. Mme Olivier s'est montrée surprise de me voir sortir si tard. Je lui ai expliqué que j'étais montée au sixième chercher une robe neuve.

— Pourquoi cet étonnement?

— Sans doute parce qu'elle m'avait vue déjà prête lorsqu'elle était partie pour la messe.

— Que pouvait-elle craindre?

Germaine Bernier haussa les épaules.

— Que sais-je?... Ce n'est pas ma faute si je suis jolie et bien faite... Mme Olivier a le défaut de suspecter aisément des intentions qu'on n'a pas. Depuis une quinzaine, à deux ou trois reprises, madame a fait des allusions sur les allures coquettes que j'aurais à l'égard de son mari. Je m'en suis défendue. Et c'est la vérité. Jamais monsieur ne m'a dit un mot... Le pauvre homme a bien autre chose à faire... Il ne songe qu'à travailler.

— En somme, Mme Olivier était jalouse de vous?

— C'est beaucoup dire... Elle devait appréhender de me laisser seule avec monsieur. Elle a bien tort... Mais quand on se suggestionne soi-même!

— Et elle vous a reproché d'être restée longtemps dans l'appartement après son départ?

La jeune fille se prit à rire.

— Non... tout de même! Mais, enfin, elle devait avoir une arrière-pensée... Ensuite, elle m'a taquinée sur le chic de ma nouvelle robe. Elle prétendait que j'étais plus élégante qu'elle et que je me payais des gants, des chaussures et des bas de soie plus chers que les siens.

— C'est vrai?

— C'est possible. J'ai quelques économies, et j'aime la toilette... Du moment que je fais bien mon service, mes fantaisies ne regardent pas mes patrons.

— La concierge m'a dit que Mme Olivier semblait en colère.

— Mais non... Madame s'anime toujours en parlant... Nous nous sommes quittées en riant toutes les deux.

— Rien de grave, en somme?

— Rien. Que voulez-vous qu'il y ait pu avoir de grave? Le concierge et sa femme

sont des êtres impossibles! Ils voient le mal partout. Ils sont médisants, cherchent à nuire et se prennent au sérieux.

— Vous êtes observatrice, mademoiselle.

— Assez.

Il y eut un silence. Rémy se rendait compte qu'il n'avait retiré aucun avantage de ce colloque. Il résolut de ne rien brusquer.

— En résumé, dit-il, vous ne savez rien de ce qui s'est passé ici après votre départ. Et vous n'êtes pas revenue dans cet appartement hier?

— Pourquoi y serais-je revenue?

— Si vous aviez oublié quelque chose?

— Ma foi non... Et je n'ai appris ce qui s'est passé que ce matin à six heures, par les domestiques du sixième.

— Cela vous a étonnée?

— Beaucoup. C'est tellement extraordinaire!

— Voulez-vous m'indiquer l'emploi du temps de votre journée et de votre soirée d'hier?

Germaine Bernier les fournit aussitôt.

— Je contrôlerai.

— A votre aise.

— Je vous demanderai aussi, par devoir professionnel, de me laisser jeter un coup d'œil dans votre chambre du sixième... Ce n'est pas une perquisition.

La jeune femme rougit et dit vivement :

— Montons-y tout de suite, si vous voulez...

— Je veux simplement me rendre compte de quelques détails.

Lorsqu'ils descendirent tous deux du sixième, Rémy était de plus en plus soucieux et penaud. Germaine Bernier lui avait laissé visiter sa chambre en détail. Il avait ouvert les placards, tiré les tiroirs de la commode et de la table de nuit, soulevé le couvercle d'une malle. Il n'avait rien découvert d'intéressant. Un collier en imitation de rubis et un bracelet en imitation d'émeraudes traînaient dans une coupe. L'inspecteur les désigna.

— Ce sont vos bijoux, mademoiselle? Vous n'en avez pas d'autres?

— Si, répondit-elle. J'ai une petite chaînette de cou en or : du vrai, celui-là... Et aussi cette bague avec ce saphir.

Elle désignait sa main gauche, au quatrième doigt de laquelle était glissée la bague.

Sur le revers de cette main se révélait une assez longue éraflure qui semblait de date récente.

Rémy remarqua négligemment :

— Tiens! vous vous êtes égratignée?

— Non, dit-elle tranquillement. C'est « Topsy », le pékinois, qui m'a égratignée hier matin, tandis que je jouais avec lui.

L'inspecteur n'insista pas et remercia la jeune fille.

Comme ils accédaient à l'appartement, le docteur Fortin pénétrait dans la chambre de la malade.

— Buisson creux, pensa Rémy. Cette fille est intelligente. L'hypothèse qui m'avait séduit s'écroule... Et la trouvaille qu'a faite le chien ne me paraît plus servir à grand-chose!... Dommage qu'il ne puisse parler, cet animal! Si quelqu'un a pénétré dans cet appartement, comment « Topsy » n'a-t-il pas aboyé?... J'ai eu la preuve, ce matin, qu'il gronde facilement! Admettons, en raison des portes fermées, que l'avocat n'ait rien perçu... Mais comment concevoir que Mme Olivier, qui allait de la cuisine à sa chambre et à la salle à manger, ne l'ait pas entendu? Et s'il n'a pas aboyé, c'est qu'il connaissait la personne qui est entrée dans l'appartement?... Et si quelqu'un est entré, ce n'est sûrement pas par les fenêtres. Impossible. Ce ne peut être que par l'escalier de service, ou le grand escalier durant le quart d'heure où l'avocat est parti acheter les journaux... Et la boule de cristal sous la desserte, qu'est-ce qui me prouve qu'elle n'est pas là depuis des mois?... En définitive, je n'ai qu'une certitude : celle de la jalousie, motivée ou non, de Mme Olivier à l'égard de cette bonne.

CHAPITRE VIII

La porte de la chambre à coucher s'ouvrit brusquement et le docteur Fortin héla dans le corridor :

— La femme de chambre est-elle là?

Germaine Bernier quitta la cuisine et accourut.

— Mademoiselle, dit le médecin, voulez-vous porter cette ordonnance chez le pharmacien le plus proche et me rapporter les médicaments aussitôt?

Germaine acquiesça et partit rapidement.

L'inspecteur Rémy s'était approché et saluait le médecin.

— Est-ce que Mme Olivier va reprendre connaissance? demanda-t-il.

— Je crois que cela ne saurait tarder. Mais je la trouve en moins bon état que je n'espérais... Elle fait de la température. Elle geint, paraît souffrir, s'agite. Et son visage est de nouveau congestionné. Pourvu qu'elle ne recommence pas une crise! Celle-ci pourrait être fatale. Et je n'ose risquer une troisième

piqûre de morphine. Avez-vous le résultat de l'analyse?

— Pas encore.

— Téléphonez au laboratoire dès maintenant. Je suis inquiet. Je crois toujours à un empoisonnement par le curare. Mais cette femme a peut-être absorbé une dose plus forte que je ne supposais. Et les antidotes efficaces contre ce poison sont mal connus! Claude Bernard indique le chlore, le brome et l'iode. Je viens de faire préparer une solution de brome et d'iode. Et je vais lui administrer une potion au bromure. Elle a une surexcitation de mauvais augure.

Il rentra dans la chambre à coucher.

A la pendulette du bureau, Rémy regarda l'heure. Il était neuf heures trente. Immédiatement, il téléphona lui-même au laboratoire.

Il eut quelque peine à obtenir la communication. Quand il l'eut, il dialogua longuement à l'appareil.

Il raccrocha le récepteur, traversa le vestibule, gagna le corridor, frappa à la porte de la chambre à coucher, et entra.

L'inspecteur jeta un coup d'œil sur la malade dont le visage crispé et violacé le surprit, prit à part le médecin et Me Olivier et leur dit:

— Nous aurons vers onze heure l'analyse complète. D'ores et déjà, je puis vous dire que les chimistes du laboratoire concluent, en

principe, à la présence de curare dans les déjections et la salive. Certes, ils font de prudentes réserves. Mais les particularités du toxique qu'ils ont découvert rappellent toutes celles du curare : apparence résineuse, inaltérabilité par la chaleur et l'humidité, solubilité dans la salive, le suc gastrique, l'urine et le sang.

« Toutefois, il n'existe nulle trace dans le sang que vous avez prélevé, docteur. Par conséquent, ni blessure, ni piqûre au curare. Par contre, dans les déjections, des traces indéniables et à forte dose.

« Il semble évident que Mme Olivier a absorbé ce poison par le tube digestif, soit dans des aliments, soit dans de la boisson. Le laboratoire précise qu'il a trouvé des déchets de banane et de fruits d'espèce indéfinissable. En outre, le liquide évacué contenait une dose considérable de sucre.

« Je me doutais que Mme Olivier avait mangé une banane dans le courant de l'après-midi, puisque j'en avais retrouvé l'écorce, ajouta Rémy. Mais quels autres fruits a-t-elle pu absorber? Je n'ai découvert aucune autre épluchure.

— Somme toute, je ne me suis pas trompé, se félicita le médecin. J'ai hâte que la bonne revienne. Cette malade a dû absorber une dose massive. Il est extraordinaire qu'elle ait ré-

sisté à une attaque de paralysie et à l'asphyxie.

— C'est abominable! balbutia Me Olivier. Et c'est insensé... La croyez-vous encore en danger?

— Je n'en sais rien. Sa surexcitation m'étonne.

L'inspecteur principal s'était approché de Monique, observait son cou.

— Les contusions qu'elle a dû se faire en tombant sont encore très nettes, remarqua-t-il. Par contre, les marques de strangulation au cou ne sont presque plus visibles... Pourquoi?

— S'il y a eu strangulation, dit le médecin, celle-ci n'a pas dû être bien sérieuse. Du reste, il me paraît certain que Mme Olivier est tombée en léthargie vers vingt heures. Elle avait dû absorber le curare deux ou trois heures auparavant. L'action de ce poison est brutale dans le sang et lente dans l'estomac.

— Est-il possible que Mme Olivier ait eu, antérieurement à la crise que nous avons vue, une autre crise plus bénigne où elle aurait étouffé et porté les mains à sa gorge, ce qui expliquerait la trace des doigts et d'un pouce au-dessous du menton?

— Je ne le crois pas, répondit le praticien. Le poison a été lent à agir. Elle a dû tomber d'un bloc.

— Du reste, objecta Me Olivier, j'ai parlé

à ma femme à 19 heures, au moment où je suis parti acheter les journaux. Elle avait alors la gorge et les bras nus; je me serais aperçu de marques d'ecchymoses ou de contusions. Elle n'en révélait aucune. Elle ne semblait avoir aucun malaise. Elle s'en serait plainte, et ne m'aurait pas laissé sortir.

— Vous avez raison, approuva Rémy. Tout se situe entre dix-neuf heures quinze et vingt heures trente.

Sur l'oreiller, la jeune femme haletait plus précipitamment.

Et son visage grimaçait. Elle souffrait. Au-dessus du drap tendu, ses bras s'allongeaient. Elle avait remonté ses mains vers ses épaules et, de ses doigts crispés, elle serrait les bretelles de dentelle de sa chemise de nuit.

Ses jambes s'agitaient sous la couverture et ses pieds remuaient au fond du lit.

Soudain, elle poussa un profond soupir et s'étira faiblement.

Ses paupières battirent et s'entr'ouvrirent.

Elles se baissèrent aussitôt, comme épuisées par la lumière du jour.

M^me^ Olivier geignit et parut chercher sa respiration au tréfonds d'elle-même.

— Enfin! s'exclama le docteur Fortin, elle va reprendre connaissance!...

Il s'était penché sur le cœur et l'auscultait.

— Cœur désordonné maintenant, déclara-t-il.

Des minutes passèrent. Les gémissements succédaient aux halètements. Péniblement, comme avec appréhension, la malade s'efforçait de soulever ses paupières. Elle les ouvrit enfin tout à fait. Ses beaux yeux pervenche apparurent comme voilés d'un brouillard. Ils regardaient droit devant eux, extatiques et inconscients.

Pourtant, elle tourna très légèrement la tête et, tout d'un coup, elle eut un cillement. Il sembla qu'elle avait reconnu son mari, penché vers elle au chevet de droite du lit.

Rapidement, Rémy se retira au fond de la pièce, dans la pénombre.

D'un mouvement mécanique, elle froissait les draps.

Le docteur Fortin, qui tenait son poignet, murmura :

— Quelle pression artérielle!

Jean Olivier venait de prendre l'autre main de sa femme. Il s'enhardit à enlacer son buste. Il l'embrassait en lui prodiguant des appellations de tendresse.

— Monique, ma petite, mon tout petit... tu as été bien malade... Mais c'est fini... Qu'est-ce que tu as?... Que t'a-t-on fait?

L'accent de son affection émut Rémy.

D'un mouvement spasmodique inattendu,

la malade arracha ses mains de celles de son mari et du médecin.

Elle les porta à ses tempes.

Elle enfouit ses doigts dans ses cheveux courts qu'elle ébouriffa, et ses ongles griffèrent son crâne. Brusquement, d'un soubresaut, elle se dressa sur son séant.

Rémy eut le sentiment qu'elle reconnaissait choses et gens. Il consulta le médecin du regard et s'avança délibérément vers la jeune femme.

— Excusez-moi, madame, dit-il. Nous sommes tous ici réunis pour vous soigner et vous guérir. Vous guérirez, je vous l'affirme... On va vous donner une potion qui va vous faire reposer... Dans deux jours, vous serez levée!... Mais parlez... Faites un effort... Voyons, rappelez-vous : vous étiez dans la salle à manger, auprès de la table... Vous avez été prise d'un malaise... Et vous êtes tombée sur le tapis... Etiez-vous seule? Est-ce qu'on vous a prise à la gorge?... A-t-on voulu vous tuer?... Dites, madame... Ne craignez rien.

L'inspecteur avait saisi les mains de Monique, cherchait à déchiffrer son regard, à surprendre ses réflexes, à contraindre sa mémoire. La malade ne sembla ni l'entendre, ni le comprendre. Atone et insensible, elle le considéra avec hébétude. Jean Olivier l'enla-

çait encore, embrassait ses cheveux, son front, ses lèvres.

— Mon amour, mon petit, ma grande, on a voulu te tuer... Qui?... Qui?...

Une plainte déchirante jaillit de la gorge de Monique Olivier. Elle s'arracha à l'étreinte de son mari avec aversion, avec stupeur. Elle vacilla. Puis elle se rejeta du côté de Rémy, frissonnante et égarée.

Son attitude et sa lamentation avaient bouleversé les assistants.

Interdit et douloureux, le jeune avocat balbutia :

— Ma Monique, mais qu'est-ce que tu as?... Et de quoi as-tu peur?... Rien ne te menace... Nous sommes là... Souviens-toi... Reprends-toi!...

Alors, elle regarda fixement, hallucinée et hypnotique.

Elle balbutia :

— Toi!... Toi!...

Et elle laissa retomber son buste sur l'oreiller.

A nouveau, elle avait fermé les yeux. Elle demeurait inerte.

Les trois hommes s'interrogeaient du regard.

— Que faire? dit Rémy. Elle semble délirante. Nous ne saurons rien... Une nouvelle crise est-elle à redouter?

Le docteur Fortin répondit :

— Je ne puis rien préjuger. Les phénomènes pathologiques de l'état de Mme Olivier passent l'observation courante... Elle a dû éprouver une commotion effroyable... Et son hébétude n'est pas fonction uniquement de l'action du poison. Cette dilatation des pupilles, ces gestes désordonnés, cette surexcitation et cette épouvante tenaces m'inquiètent. Elle est bien malade. Et je crains fort qu'elle ne puisse parler de sitôt.

— Pourtant, il faudrait savoir!...

Le docteur Fortin esquissa un geste d'impuissance.

Tenace, Rémy tenta encore d'émouvoir la jeune femme.

— Tout cela est un mauvais rêve, dit-il... Vous n'avez plus rien... Vous êtes tout à fait guérie... Il ne faut pas avoir peur... Personne ne vous a fait du mal, personne...

Dans un souffle, Monique gémit :

— Si... Oh! si... Je vais mourir...

Par deux fois, elle répéta :

— Mourir... Mourir...

— Allons donc! cria Rémy... Mais puisque vous êtes guérie!...

Cette fois, Mme Olivier tourna son regard vers la fenêtre, sur les vitres de laquelle des rayons chatoyaient. Elle esquissa un sourire. Puis elle eut un sursaut, un recul affolé de

bête menacée, elle se dressa et elle hurla, les mains jetées en avant :

— Au secours!... Au secours!... Il veut me tuer!...

— Vous voyez que j'ai raison d'insister, dit tout bas Rémy. Il y a un homme! Et il y a crime.

On frappait à la porte. Germaine était de retour avec les médicaments.

— Apportez-moi une tasse ou un grand verre, et une petite cuiller.

La bonne jeta un regard sur la malade.

Celle-ci ne sembla pas la voir.

Comme la jeune fille revenait avec une tasse et une cuiller, le directeur de la police judiciaire arrivait à la porte de la chambre.

Germaine Bernier s'effaça pour le laisser entrer le premier et pénétra derrière lui.

Tandis que le haut fonctionnaire s'entretenait avec Rémy, la femme de chambre aidait le médecin à verser des gouttes de la solution iodée dans la tasse.

— Il faudrait lui tenir les mains et soutenir son buste, tandis que je lui ferai boire cette mixture... Secondez-moi donc tous les deux, dit le docteur Fortin à Jean Olivier et à la jeune bonne.

Germaine Bernier se glissa derrière sa maîtresse et la souleva doucement sous les aisselles, cependant que son mari emprisonnait

ses mains dans les siennes. Et le docteur Fortin approcha la tasse des lèvres de Monique.

Mais tout à coup, farouchement, Monique Olivier arracha ses mains de celles de son mari. Du revers de l'une d'elles, elle frappa la tasse qui chut sur la descente de lit.

Elle tourna vers la bonne un visage grimaçant. Elle bredouilla des mots incompréhensibles. Avant que nul n'ait pu intervenir, elle accrocha ses doigts recroquevillés aux cheveux de Germaine Bernier et leur imprima des saccades brutales.

La femme de chambre laissa retomber le buste de la malade, courba sa tête tiraillée sous l'emprise, sans oser se défendre ni user de violence.

Pourtant, elle tentait de se dégager et de repousser Monique qui riait.

Le médecin et Rémy accoururent à son secours.

Aisément, ils parvinrent à desserrer l'étreinte de M^me^ Olivier.

Maintenant, celle-ci était affaissée sur l'oreiller et elle tremblait de tous ses membres.

Germaine s'était retirée à l'écart, ramassait la tasse tombée à terre, sortait de la chambre.

Debout devant sa femme, Jean Olivier la contemplait désespérément.

Mais Rémy s'était encore penché sur la malade et murmurait à son oreille :

— N'ayez pas peur... Nous vous protégerons... Qui veut vous tuer, madame?.... Qui? Qui?

Monique sursauta. Elle regarda l'homme qui lui avait parlé... Et elle s'en détourna. Elle hésita... Elle semblait chercher dans sa pauvre mémoire heurtée, dans ses souvenirs vacillants. Ses lèvres tremblaient. Soudain, elle parut faire un effort. Elle souleva son bras droit. Elle pointa son index dans la direction de son mari.

Et, distinctement, elle proféra :

— Lui!... Jean... Jean!...

Il y eut un cri d'agonie poussé par l'avocat. Il y eut un frémissement, une stupeur des hommes qui étaient là.

Et puis, le silence.

Le premier, Me Olivier se maîtrisa. Il vint à sa femme, il la prit dans ses bras.

Elle se contracta, le repoussa.

Alors, il sembla perdre le contrôle de ses actes. Violemment, il lui imposa des baisers. Il répéta à satiété des mots de tendresse. Il lui sourit, il tenta de la faire sourire. Il lui reprocha ses extravagances. Il la conjura, avec des appellations et des expressions puériles, presque navrantes.

Monique Olivier se cabra encore.

Elle gémit — de quelle voix lamentable :

— Mon mari!... Mon mari!

Et puis elle regarda tous les hommes qui l'entouraient. Elle parut les dénombrer.

Jean Olivier desserra son étreinte, éclata en sanglots.

Mais l'inspecteur principal s'était penché contre l'oreille de Monique. A voix basse, il lui prodiguait des exhortations qu'elle semblait entendre et comprendre.

Implacablement, il désigna du doigt le mari, et exigea :

— C'est lui?... C'est bien lui?...

Elle eut une imperceptible hésitation. Puis elle inclina la tête à deux reprises, en signe d'affirmation.

Mais Me Olivier s'était précipité et criait :

— C'est de la folie!... Que dis-tu?

Monique esquissa un geste qui exprimait une lassitude insupportable.

Elle ferma les yeux.

Une minute à peine s'écoula. Et, tout d'un coup, elle eut un spasme... Et tous l'entendirent supplier distinctement :

— Jean... Jean... Pars!... Pars!...

Elle porta ses mains à sa gorge. Ses yeux chavirèrent. Elle grinça des dents. De ses ongles, elle laboura sa poitrine qu'elle ensanglanta profondément. Elle déchira sa chemise, bondit hors du lit. Tête baissée, elle se précipita sur la porte qu'elle heurta farouchement, à grands coups de son crâne.

Elle s'affaissa à terre et roula sur le tapis, mordant le vide, frénétique et démente.

Le docteur Fortin s'exclama :

— Elle va se tuer... Une camisole de force!...

M. Gérôme, Rémy, Me Olivier s'étaient rués sur cet être en furie. Ils appelaient à l'aide.

Clément et Germaine se précipitèrent aussi.

Enfin, Monique fut garottée, ligotée. Elle écumait. Le médecin s'était penché sur elle, tentait de lui faire boire de l'iode.

Longuement, il l'observait. Puis il se redressa et bégaya avec un accent de pitié désespérée :

— Folie furieuse!... Le traumatisme, l'épouvante, le poison. Est-ce que je sais?... L'enveloppe charnelle était trop frêle pour la secousse!

Et le curare, hélas! peut déterminer l'aliénation. Celui qui a fait le coup savait ce qu'il pouvait provoquer!

— Alors? interrogea M. Gérôme.

— Alors, je ne puis plus rien. Mme Olivier relève de l'infirmerie spéciale ou d'un asile. N'importe quel spécialiste confirmera mon diagnostic et l'hospitalisera. Il est à craindre que jamais elle ne guérisse.

— N'est-ce pas une crise semblable à celle d'hier? interrogea Rémy.

— Ah non! Cette fois, c'est définitif. Les

aliénistes pourront peut-être, tenter quelque chose. Moi, je ne puis plus rien.

Unissant leurs efforts, les hommes la hissèrent sur le lit. Clément téléphona à l'infirmerie spéciale.

Germaine Bernier, livide, s'était enfuie. Dans le couloir, le pékinois hurlait à la mort. Me Olivier, affalé sur un siège, voilait son visage.

Et, de nouveau, il y eut un grand silence. Insidieuse, la voix de Rémy interrogea :

— Docteur, j'ai le devoir de vous demander... Et j'exige votre réponse... Tout à l'heure, Mme Olivier a parlé et accusé... A votre sentiment, avait-elle encore sa raison?

Le docteur Fortin tenta de se dérober.

— Je vous répète, monsieur l'inspecteur, que je ne suis pas médecin aliéniste. On m'a requis pour donner des soins à une malade. Je me suis trouvé précipité en plein drame. J'ai fait tout ce que j'ai pu. J'ai diagnostiqué le curare. Et ce n'est pas sans mérite. Je considère mon rôle comme terminé...

— Pourtant, dit Rémy, vous prenez la responsabilité d'un internement immédiat?

— Sans hésitation et sans remords. Et j'estime être secourable encore à cette pauvre femme.

— En votre âme et conscience, elle est actuellement incurable?

— Incurable. Et des soins à domicile sont impossibles et inutiles.

— Mais, tout à l'heure, quand elle a accusé, en votre âme et conscience, était-elle déjà folle?

— Je n'ai pas d'opinion.

— Je n'accepte pas cette réponse, déclara Rémy... Comprenez-moi bien, docteur, et ne m'en veuillez pas. Je rends hommage à votre science et à votre clairvoyance. Et aussi à votre dévouement. Mais cette affaire n'est pas terminée. Elle commence. Nous sommes tous ici des hommes de bonne volonté, que ne gênent nulle idée préconçue, ni nulle passion. Nous cherchons la vérité. Or, depuis l'heure où cette malheureuse est tombée dans la salle à manger, nous nous égarons en pleines ténèbres... Nous ne trouvons rien... Nous sommes persuadés qu'il y a eu crime... Mais sans en être sûrs! Pour acquérir la certitude, nous nous accrochons à un être quasi mourant et délirant. Nous avons si peur de ne rien savoir que nous lui imposons le supplice de nos questions... Et voici qu'elle parle enfin. Je sais qu'étant donné son état, ses paroles valent ce qu'elles valent! Mais, tout de même, elle a porté une accusation précise et redoutable. Elle a désigné le criminel... En principe, je suis forcé de considérer son accusation comme exacte. Mon opinion personnelle ne compte

pas. Je ne suis qu'un auxiliaire de la justice. Mon rôle commence. Le vôtre n'est pas terminé. Je vous somme de me répondre. Scientifiquement, médicalement, admettez-vous que Mme Olivier n'était pas encore démente quand elle a accusé son mari?

Le médecin serra ses mains l'une contre l'autre. Il se recueillit. Et, redressant la tête :

— Ce que vous exigez de moi est terrible, murmura-t-il. Eh bien, scientifiquement, honnêtement, et réserve faite sur mon incompétence comme aliéniste, j'ai le sentiment que, lorsqu'elle a accusé, Mme Olivier pouvait ne pas être encore folle.

Me Olivier se dressa.

— Monsieur, cria-t-il, vous me condamnez!

Le docteur Fortin eut un soupir désolé.

— Hélas! je ne le sais que trop, monsieur! Je jurerais que vous n'êtes pas coupable... Et je voulais ne pas répondre... Mais, en mon âme et conscience, je ne puis pas croire qu'au moment où elle a parlé, Mme Olivier fût déjà folle.

— C'est aussi mon avis, déclara Rémy.

Le directeur de la police judiciaire fit un pas vers l'avocat. Il dit avec douceur et tristesse :

— Me Olivier, en présence des événements et de l'accusation de votre femme, je suis forcé, à mon grand regret, de vous prier de vous tenir à la disposition de la justice.

Le jeune avocat blêmit :

— Vous m'arrêtez?... C'est odieux!

— Je vais téléphoner au procureur de la République qui commettra un juge d'instruction. Celui-ci décidera. J'accomplis un devoir pénible. Mais j'y suis contraint.

Me Jean Olivier tourna vers Rémy des yeux égarés.

— Et vous, M. Rémy, vous qui avez provoqué cette iniquité, vous me croyez coupable?

— Je vous crois tout à fait innocent, prononça l'inspecteur principal.

— Alors, je suis sauvé!

— Il me reste à prouver votre innocence. Et ça!... Malheureusement, tout vous accuse... Enfin, nous verrons bien! Voulez-vous que nous passions dans votre cabinet de travail, Me Olivier? Nous causerons en attendant l'arrivée du juge d'instruction. Il décidera de votre sort. Et, vraisemblablement, il m'autorisera à perquisitionner dans tout l'appartement. Je ferai mon devoir scrupuleusement. J'ai la ferme volonté de percer ce mystère et le grand désir de découvrir des indices permettant d'établir votre innocence.

DEUXIEME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

Les journaux du soir avaient été sobres de détails sur l'affaire de la rue de la Ville-l'Evêque. Aucun d'eux ne faisait allusion au poison, aux accusations de la victime, à l'inculpation éventuelle de Me Olivier. Par égard pour celui-ci, le Parquet était tenté de garder le plus rigoureux secret. Mais un événement d'importance ne peut, à notre époque, demeurer longtemps ignoré. Le crime commis chez le jeune avocat avait eu de trop nombreux témoins. Depuis vingt-quatre heures, les rumeurs les plus invraisemblables circulaient dans les cercles, les cafés, à la Bourse, au Palais de Justice.

Différer plus longtemps de dire l'exacte vérité risquait d'accroître le scandale. M. Bailly, le juge d'instruction commis, le comprit. Il révéla tout aux journalistes. Le lendemain matin, la première page des grands journaux fut remplie des moindres détails de la mystérieuse affaire.

Les photographies de Me Olivier et de sa

femme, celles même de la bonne et du chien, se montraient en bonne place.

Les conjectures les plus extravagantes circulaient.

Le public se passionnait. La qualité sociale et la profession de Me Olivier augmentaient l'intérêt de cette énigme.

De mémoire de magistrat et d'avocat, il n'existait aucune affaire similaire dans les annales judiciaires et criminelles.

Les journalistes spécialisés dans les grands reportages étaient ravis.

A l'asile Saint-Maurice où elle avait été hospitalisée, Mme Olivier avait été examinée par les médecins de l'établissement, ainsi que par trois spécialistes des maladies mentales, commis par le juge d'instruction.

Les diagnostics de tous les psychiâtres étaient uniformes : démence vraisemblablement incurable. Ainsi, une créature de joliesse, de douceur, d'affection, de devoir, de sérénité familiale, devenait soudain une épave! Le destin apparaissait à l'opinion publique d'autant plus injuste et cruel que cette femme était irréprochable.

La sympathie impulsive de l'opinion publique allait également à Me Jean Olivier.

On le savait probe. Travailleur acharné, conseil intègre, il jouissait de l'estime unanime de ses confrères.

Cette considération de ses pairs s'était manifestée au Palais dès la confirmation de la nouvelle de son inculpation par le juge d'instruction.

M. Bailly était un de ces magistrats qui se refusaient à considérer de prime abord un quelconque prévenu comme un coupable.

Il s'y refusait d'autant plus dans le cas de Me Olivier que la qualité de l'homme et la rectitude de sa vie lui étaient connues.

Néanmoins, en présence de la terrible accusation, il avait été contraint de lui faire subir un long interrogatoire et de l'inculper d'homicide. Mais, en même temps, il décidait, jusqu'à plus ample informé, de laisser le jeune avocat en liberté provisoire.

Cette décision avait été chaleureusement approuvée au Palais.

On colportait dans la galerie marchande les échos d'un dramatique entretien qu'avait eu Me Olivier avec le bâtonnier de l'Ordre des Avocats. Scène pathétique, disait-on, où le jeune homme avait clamé son innocence avec des accents si désespérés et si convaincants que le bâtonnier en fut bouleversé.

— Désignez-moi un avocat d'office, monsieur le bâtonnier, demandait Me Olivier. N'importe lequel de mes confrères sera digne de présenter ma défense. Je ne sais rien d'autre que ce que j'ai dit à l'inspecteur Rémy,

au juge d'instruction et à vous-même. Je le jure sur la tête de mon enfant.

— C'est moi qui serai votre avocat d'office, avait répondu le bâtonnier.

Tout Paris posait la question de culpabilité du jeune maître exactement comme l'inspecteur Rémy l'avait posée au médecin consultant.

Scientifiquement était-il possible de considérer que, dans le court laps de temps écoulé entre le réveil du semblant de raison de Monique Olivier et la crise inexorable où s'était anéantie toute notion de son individualité, l'accusation proférée pût être le fait d'un être conscient et jouissant de la plénitude de ses facultés?

Scientifiquement, était-il possible de tenir pour valable, au contraire, qu'à aucun moment, depuis la minute où elle était tombée en syncope catalepsique dans sa salle à manger, Monique Olivier n'avait jamais recouvré un semblant de raison, ni d'intelligence?

Si le curare avait paralysé ses membres et son corps, il avait aussi pétrifié son cerveau. La seconde thèse, celle de la défense, était favorablement accueillie par la majorité du public et de la presse. Quant à l'opinion des médecins elle se révélait divisée.

Des sommités de la science, en France et à l'étranger, accordèrent d'innombrables in-

terviews, qui ne réussirent à donner aucune certitude. Les propriétés nocives du curare sur les nerfs moteurs, les nerfs sensibles, les muscles, les tissus et le cerveau furent abondamment énumérées dans les grands journaux et dans la presse médicale. Mais personne ne se trouvait d'accord sur la composition exacte de ce poison, sur ses effets mortels par absorption stomacale et buccale, sur son influence sur l'ancéphale. Les savants étaient tentés de considérer le curare comme généralement inoffensif, en dehors des blessures.

Le cas de Monique Olivier bouleversait toutes les théories admises jusque-là.

Les laboratoires avouaient ne pas connaître la composition exacte de ce poison et ne pas pouvoir fixer la dose nécessaire pour que l'action physiologique et psychologique du curare se révélât foudroyante.

A vrai dire, l'accusation de Monique contre son mari eût semblé négligeable si elle n'avait été étayée par les témoignages du docteur Fortin, de M. Gérôme et de l'inspecteur Rémy.

Les trois hommes étaient d'accord sur le point suivant :

Monique Olivier leur avait semblé en possession de toute sa lucidité à trois reprises.

CHAPITRE II

Une perquisition avait eu lieu au domicile de Me Olivier et en sa présence.

Elle n'avait fait que confirmer les investigations des inspecteurs de la police judiciaire dans l'appartement. Mais dans la chambre à coucher, qui n'avait été que sommairement explorée jusqu'alors, deux indices parurent susceptibles d'être retenus.

Le premier était l'absence du deuxième trousseau de clefs qui servait à ouvrir la porte de la cuisine.

En vain avait-on fouillé tous les meubles. Nulle part ne se trouvait ce trousseau. Celui de la porte d'entrée principale était dans le sac de Monique, posé sur un rayon de l'armoire à glace. L'autre demeurait introuvable.

Cependant, Me Olivier et la domestique, Germaine Bernier, étaient absolument d'accord sur son existence. Le concierge de l'immeuble précisait qu'à tous les étages les mêmes clefs existaient en double, fournies par la propriétaire.

Et Germaine Bernier révélait un détail qui paraissait d'importance.

Lorsqu'elle était entrée au service du jeune ménage, le second trousseau était accroché à un clou de la cuisine. Il était demeuré là, inutilisé, deux mois environ.

Un jour, en nettoyant la cuisine, la jeune fille constata que les clefs se rouillaient sous l'effet de la vapeur d'eau. Germaine en parla à Monique Olivier. Celle-ci décrocha aussitôt le trousseau en disant :

— En effet, mieux vaut ne plus le laisser dans la cuisine. Je vais le ranger...

Me Olivier déclarait que jamais sa femme ne lui avait parlé de ce fait insignifiant. Le trousseau pouvait-il avoir été dérobé par une personne autre que la bonne du ménage, accédant de temps à autre à l'appartement, le frotteur par exemple?

— Ce n'est pas possible, déclarait nettement Germaine. Nous sommes demeurés huit jours sans homme de journée. C'est durant ce laps de temps que Mme Olivier a enlevé les clefs de la cuisine. Par conséquent, le frotteur actuel n'a jamais pu soupçonner l'existence d'un trousseau qu'il n'a jamais vu! Quant à supposer qu'il soit entré dans la chambre à coucher de madame et qu'il ait fouillé dans des tiroirs, c'est improbable. Son service ne l'appelle pas dans la chambre où existe un

tapis cloué. En outre, Mme Olivier, par précaution, avait coutume de fermer toutes les portes des meubles dont elle gardait les clefs sur elle.

La précision de ces déclarations impressionna les magistrats.

Dans quel but Germaine Bernier aurait-elle dérobé ce second trousseau? L'hypothèse semblait absurde. Elle avait le sien. C'était suffisant. L'inspecteur principal notait le soin tout particulier que la jeune bonne apportait à déterminer très exactement ses souvenirs afin de n'être pas soupçonnée.

— Admettons qu'elle mente, raisonnait Rémy, et que ce soit elle qui ait commis le vol. Comment concevoir que, depuis deux mois, Mme Olivier, qui était méfiante, ne se soit pas aperçue de la disparition de ces clefs? Et si Mme Olivier les a perdues dans la rue par exemple, comment n'en a-t-elle pas parlé à son mari et fait changer la serrure de la porte de la cuisine?

Une seconde découverte devait intriguer davantage encore les magistrats. Dans l'armoire à glace, dans le coin d'angle du troisième rayon, on découvrit, enfouie et comme dissimulée, sous une pile de chemises et de combinaisons de scie de Mme Olivier, une boîte de fruits confits. Lorsque Me Jean Olivier

aperçut la boîte entre les mains de Rémy, il parut surpris.

C'était un coffret aux trois-quarts plein de fruits confits disposés en guirlandes à l'intérieur. Au premier rang, des prunes. Au second rang, des noix, des cerises, des abricots et des mandarines.

Au centre, devait s'être trouvé un fruit plus gros, pomme ou poire.

Si l'on admettait la présence de poires, six de ces fruits, juxtaposés les uns aux autres, auraient suffi pour composer la deuxième guirlande et remplir la boîte.

De ceux-là, il ne restait nulle trace. Monique Olivier avait dû les manger. Par contre, tous les autres rangs étaient intacts.

— Cela vaut trois cents francs une boîte semblable, déclara Rémy. Les fruits sont frais. Il n'y a pas bien longtemps que M^me^ Olivier a dû l'acheter.

L'avocat semblait stupéfait. Il dit :

— Ma femme adorait les fruits confits. Mais c'était une fantaisie trop coûteuse pour nos moyens. Je suis étonné qu'elle ait acheté cette boîte et récemment.

— Pourtant, opina Rémy, cela expliquerait pourquoi elle la dissimulait parmi son linge de corps et pourquoi elle ne vous en a pas parlé. Elle a craint que vous la grondiez de cette petite folie.

Mais Me Olivier hochait la tête.

— Cette crainte et cette réticence me surprennent infiniment de sa part.

— Dans l'état de fraîcheur de ces fruits, précisa l'inspecteur, j'estime que cette boîte n'a pas été achetée depuis plus de huit jours. N'importe quel confiseur confirmera mon impression; et nous fixera.

Il s'était penché sur la boîte, l'examinait intérieurement et extérieurement.

— C'est curieux, fit-il, il n'y a aucun papier dentelé à l'intérieur qui porte, imprimé à son centre, comme de coutume, le nom de la maison qui a vendu cette boîte. A l'extérieur, même absence de toute indication.

— Que supposez-vous? hasarda le juge d'instruction.

— Rien, et tout.

— Mais, monsieur, dit soudain Germaine Bernier en s'adressant à Me Olivier, n'aviez-vous pas l'habitude, le premier de chaque mois, de remettre à madame une somme fixe d'argent pour les dépenses du ménage?

L'avocat tressaillit et répondit :

— Si. Deux mille francs.

— Alors, continua la jeune bonne, il est facile de contrôler avec mon livre de dépenses si madame a acheté cette boîte depuis le début du mois de mai. L'accident arrivé à madame s'est produit le 12 mai. Tous mes comptes sont

à jour jusqu'à cette date. Il n'y a qu'à faire la différence entre le total de mes dépenses et le reste des deux mille francs qui doivent être dans un tiroir de l'armoire, pour établir si elle a pu acheter une boîte de trois cents francs.

Magistrats et policiers regardèrent la jeune fille.

— C'est une excellente indication, approuva Rémy.

On fouilla dans les tiroirs de l'armoire et dans le sac à main de Monique. L'argent liquide qu'elle possédait fut aussitôt retrouvé. Germaine Bernier avait apporté son livre de dépenses. Le total des douze journées atteignait six cents francs. La somme retrouvée en possession de M^me^ Olivier s'élevait à treize cent cinquante-cinq francs. Il manquait pour parfaire la somme de deux mille francs, une quarantaine de francs, sans doute dépensés par Monique en menues dépenses personnelles. La preuve était faite qu'elle n'avait pu acheter la boîte de fruits confits.

— A moins qu'elle n'ait eu des économies ignorées de vous, M^e^ Olivier, dit Rémy.

L'avocat repartit :

— Cela n'aurait rien d'extraordinaire. Mais ce n'était ni dans le caractère, ni dans les coutumes de ma femme. Chaque fois que les deux mille francs mensuels n'étaient pas intégrale-

ment dépensés, et qu'il y avait un reliquat, ma femme me rendait ce boni. Je le mettais de côté dans une enveloppe spéciale qui est dans le coffre-fort de mon cabinet de travail, et qui doit, depuis le début de cette année, contenir environ cinq cents francs. Ces petites sommes récupérées constituaient une sorte de cagnotte que nous dépensions un jour pour nous offrir une distraction ou une fantaisie hors de nos habitudes.

— Alors, émit le juge d'instruction, il paraît logique de supposer que quelqu'un a fait cadeau de cette boîte à Mme Olivier. Voyez-vous quelqu'un susceptible de pareil geste dans vos relations, maître?

Me Olivier murmura :

— Non. Et puis, pourquoi ne m'a-t-elle pas parlé de ce cadeau?

— Qu'en pensez-vous, Rémy?

Mais Rémy n'était plus dans la chambre à coucher. Il était parti en emportant la boîte. On l'entendit téléphoner du cabinet de travail. La perquisition continua hors de sa présence. Elle ne révéla plus rien d'autre de notable que la découverte dans un petit secrétaire d'une correspondance de Mme Olivier avec sa sœur qui habitait Poigny, en forêt de Rambouillet, et concernant le petit Pierre, son fils, qui avait été confié à la garde de sa tante à la campagne. Cette correspondance

familiale se bornait à des nouvelles de la santé du petit garçon, à des banalités.

Lorsque les magistrats revinrent dans le cabinet de travail de l'inculpé, ils retrouvèrent l'inspecteur principal. Rémy avait fini de téléphoner, il était assis dans un fauteuil, la boîte sur ses genoux, fumait une cigarette, et semblait absorbé dans des réflexions.

Le juge sourit et lui dit en plaisantant:

— Vous nous avez abandonnés?

— Excusez-moi; mais j'ai cru avoir mieux à faire. Rien d'autre, sans doute?

— Rien.

— Moi, j'ai téléphoné au laboratoire de toxicologie. Et voici ce que j'ai appris : Le laboratoire n'a trouvé aucune trace de poison, ni dans les fruits retrouvés intacts ici, ni dans l'épluchure de banane que j'avais ramassée. Ce n'est donc pas par cette banane que Mme Olivier a absorbé le curare. J'avais supposé qu'on avait pu y injecter du poison, ainsi que dans les autres fruits. Je m'étais trompé. Dans les haricots verts, et le morceau de viande, rien non plus. Du reste, le chien a mangé de la viande et il n'a décelé aucun malaise. Ne nous arrêtons donc plus à ces détails. Mais j'ai pensé autre chose. J'ai demandé au laboratoire d'examiner rapidement le liquide déjecté par Mme Olivier, et de me dire si la dose considérable de sucre qui s'y

trouve, ne pourrait pas provenir de fruits confits. Et je l'ai prié de tâcher de reconnaître si les déchets de fruits d'espèce indéfinissable ne pourraient pas être des déchets de poires confites.

— Vous avez la réponse?

— Oui. Cela peut très bien être des déchets de poires, et du sucre de confiserie.

— Si bien que tout s'éclaire.

— Vous trouvez?

— Mais oui. Les fruits confits qui demeurent intacts dans cette boîte doivent contenir du curare. Le laboratoire nous fixera. S'ils n'en contiennent pas, par hasard, les cinq ou les six poires confites que M^me^ Olivier a mangées, devaient en être saturées.

— Mais pourquoi aurait-elle mangé les poires d'abord; et avant les autres confiseries?

— Parce que c'étaient les plus gros fruits, ceux du centre, aisés à prendre sans troubler l'harmonieuse ordonnance de la boîte, et parce qu'elle devait les aimer particulièrement.

— Hypothèse!

— Certitude. C'est très humain, et très féminin. La personne qui a donné cette boîte à M^me^ Olivier devait bien connaître son goût et sa psychologie. Reste à retrouver cette personne.

Il s'était levé, enveloppait la boîte dans un journal, s'apprêtait à sortir.

— Où allez-vous si vite?

— Voir tous les confiseurs de Paris, et retrouver le commerçant qui a vendu cette boîte. Savoir quel jour, et à qui elle a été vendue. Faire porter ensuite cette boîte à fins d'analyse au laboratoire. Messieurs, je vous salue.

Il courut allégrement vers la porte palière, l'ouvrit, la referma, et disparut.

CHAPITRE III

Le juge compulsait, ce matin-là, un dossier dans son cabinet du Palais de Justice, quand l'huissier vint lui annoncer l'arrivée de l'inspecteur Rémy.

— Faites-le entrer.

Trois jours s'étaient écoulés depuis la perquisition. Un nouvel interrogatoire de Me Olivier devait avoir lieu cet après-midi, dans le cabinet du juge. Rémy entra.

— Eh bien? interrogea vivement M. Bailly.

— Eh bien, répondit tranquillement l'inspecteur, j'ai retrouvé le confiseur qui a vendu la boîte. Comme un niais, je me suis adressé d'abord aux plus grands confiseurs de Paris. J'aurais dû prévoir que la personne qui a fait le coup s'était méfiée. En définitive, c'est un marchand de bonbons, chocolats et fruits confits de la rue Blanche qui a vendu la boîte.

— Pour quelle somme?

— Deux cent quatre-vingt francs.

— A quelle date?

— Le 7 mai.

— C'est-à-dire cinq jours seulement avant le drame. C'est capital cela.

— Hum! Hum!...

— Quelque chose ne va pas?

— Le principal. Savoir quel est l'acquéreur?

— Mais puisque le confiseur...

— Permettez-moi de vous narrer brièvement les faits. Le mardi matin 7 mai, entre onze heures et midi, exactement vers onze heures quarante, un épicier-confiseur de la rue Blanche a reçu la visite d'un chasseur de restaurant ou de bar qui lui a demandé à acheter une belle boîte de fruits confits. « A quel prix? », a interrogé le négociant. « On m'a remis trois cents francs pour cet achat », a répondu le chasseur. Le commerçant a présenté aussitôt ce qu'il avait de mieux dans son magasin. C'étaient deux boîtes de fruits confits, rondes toutes deux, exactement semblables comme composition intérieure, et qui ne différaient que par la couleur de la soierie extérieure. L'une était de teinte bleue; celle que j'ai vue dans le magasin. L'autre de teinte rose pâle. C'est celle, qu'au hasard, a choisie le chasseur. Il l'a fait empaqueter, a payé, et est parti sans fournir plus amples explications, que nul ne lui demandait, du reste. Le commerçant m'a dit ne pas connaître ce chasseur, et ne l'avoir jamais vu auparavant venir à son magasin. Il n'avait pas remarqué sur sa livrée

de lettres ou d'initiales indicatrices du nom du restaurant auquel il appartenait. J'ai fait ouvrir la boîte qui restait en magasin. J'ai constaté que les rangées de fruits y sont symétriquement disposées comme dans celle de Mme Olivier, et en guirlandes. Dans la sixième et plus petite rangée, sont des poires au nombre de six, comme je l'avais supposé. A l'intérieur de la boîte, il y a un papier dentelé portant le nom du fabricant en gros de ces boîtes. J'ai vu le directeur de cette maison. Il m'a confirmé que toutes les boîtes de même format ont la même composition. Les poires sont toujours au centre. Il m'a montré deux cents boîtes de la même série. Prix uniforme de gros : 220 francs. Toutes les boîtes ont un papier dentelé intérieur, portant le nom de la maison. Par conséquent, on a fait disparaître à dessein ce papier de la boîte de Mme Olivier. Est-ce elle?... C'est peu probable. Il paraît plus logique de supposer que c'est l'homme qui a fait acheter la boîte, injecté le curare, prémédité et organisé le crime.

— Pourquoi l'homme? Vous avez donc découvert la piste d'un homme?

— Naturellement. Mais d'abord, il a fallu que je retrouve le chasseur. Je l'ai cherché à Montmartre. Cette fois, je ne me suis pas trop trompé. J'ai fini par découvrir mon chasseur au café « Jocaste », place Pigalle.

— Bravo!

— Dommage que cet imbécile ne sache pas grand'chose! Il ne sait que ceci : A onze heures environ, un client absolument inconnu de tout le personnel, a demandé le chasseur pour une course. Le chasseur s'est présenté. Le client lui a remis trois cents francs et donné la mission d'aller acheter une belle boîte de fruits confits de ce prix. Il a spécifié : « Surtout, qu'il y ait de beaux fruits, des abricots et des poires notamment. Ce sont ceux que je préfère. » Quand le chasseur, après avoir battu le quartier, est revenu vers midi au « Jocaste », avec la boîte, l'homme l'a ouverte devant lui et vérifié s'il y avait bien des abricots et des poires. Il a paru satisfait et a manifesté son contentement en lui remettant cinq francs de pourboire. Quelques minutes plus tard, il a réglé ses consommations, s'est levé et est parti. Personne n'a pu m'indiquer dans quelle direction. On n'a pas remarqué qu'il ait pris un taxi, tout au moins devant le café. Il est parti à pied. A partir de ce moment, je perds toute trace de cet homme.

— Mais vous avez son signalement?

— Approximatif. Une quarantaine d'années, brun, le teint mat, moustache noire, taillée à l'américaine, yeux noirs. Très élégant. Complet gris-bleu. Chapeau mou gris à ruban noir. Canne et gants. Bagues aux doigts, croit-on se

souvenir. L'air d'un étranger. Est-ce bien un étranger, du reste?... Le chasseur et le garçon disent n'avoir distingué aucun accent dans sa voix. C'est tout.

— C'est quelque chose. A tout prix, il faudra retrouver cet homme, Rémy!

— Je ne demande pas mieux. Mais où?

— J'ai confiance en vous.

— Mais qui me mettra sur la piste de cet individu et m'indiquera comment il connaissait Mme Olivier, depuis quand et à quel titre?... Nous pourrons le demander au mari. Cela m'étonnerait qu'il sût.

— Je l'interrogerai quand même.

— Si vous voulez. Moi, j'ai pensé à la sœur de Mme Olivier, celle qui a la garde de l'enfant à Poigny. Une sœur, cela sait souvent bien des choses! J'ai sauté dans une auto et me suis fait conduire à Poigny, près Rambouillet. La sœur est une femme de cinq ans plus âgée que la victime, moins bien qu'elle à tous égards : joliesse, élégance, distinction. Elle est marié avec un garde-forestier et habite un assez coquet pavillon en forêt de Rambouillet. Le garde est au service de l'Etat et des chasses présidentielles. C'est un être sournois. L'homme et la jeune femme m'ont accueilli avec défiance et hostilité. Ils ne savent rien, ou ne veulent rien dire. Ils sont heureux comme ils sont et ne veulent pas s'occuper

des affaires des autres. Ils feignent de croire à la culpabilité de Me Olivier. La sœur m'a déclaré qu'elle avait déconseillé à Monique d'épouser l'avocat. Mariage au-dessus de sa condition, avec un homme de profession libérale voulant paraître plus que ses moyens ne le lui permettaient. Rien ne lui retirerait de l'idée que c'était son beau-frère qui avait voulu supprimer sa sœur. Du reste, ces gens déclaraient que cette triste affaire leur faisait du tort à Poigny et à Rambouillet. On les montrait au doigt.

Ils en avaient assez d'être trop bons et serviables. Ils allaient écrire immédiatement à l'avocat de reprendre le petit Pierre. Ils ne voulaient plus garder chez eux le fils d'un assassin! Un enfant qui aurait sans doute de mauvais instincts plus tard! On m'a laissé entendre qu'il en avait déjà. J'ai vu le petit qui, naturellement est délicieux. Il ressemble à Me Olivier. Il a l'air timide, triste et un peu souffreteux. Pauvre gamin!...

— Vous avez essayé de faire parler cette mégère sur le passé de sa sœur?

— Evidemment. Bouche cousue. Toujours le même refrain : ma sœur et moi, nous sommes des jeunes filles de bonne famille, honnêtes et travailleuses. C'est Olivier qui a débauché Monique. J'ai tenté l'impossible pour obtenir autre chose. Je ne saurai rien de ce couple.

— Et dans la contrée?

— Rien non plus. On ne connaissait l'avocat et sa femme que pour les voir à Pâques et aux vacances. Ils se liaient peu.

— Bref, votre impression est que nous ne saurons rien de ce côté?

— Jamais.

— Alors?

— Alors, je verrai à enquêter à l'étude de Me Blin, où Monique Olivier a connu l'avocat et où elle était dactylographe. De ce côté, par d'anciennes camarades et par des clercs de l'étude, j'apprendrai peut-être quelque chose. Je n'ai pas encore eu le temps.

— Essayez, mon cher Rémy. Voulez-vous revenir à 15 heures à mon cabinet. J'y interrogerai Me Olivier en votre présence. J'aurai peut-être besoin de vous.

— Entendu. Ah! j'allais oublier. Dernier détail, et d'importance : Le laboratoire de toxicologie a analysé tous les fruits confits que nous avons retrouvés intacts dans la boîte. Ces fruits confits ne contiennent aucune trace de curare, ni d'aucun autre poison.

— Voici une présomption et une preuve qui s'écroulent.

— Oui. Nous ne pouvons plus que supposer que seules, les six poires étaient injectées de curare.

— Et la strangulation. Vous y croyez toujours?

— Toujours.

— Cela me paraît bien invraisemblable.

— Moi pas. Cela expliquerait même bien des choses.

— Je ne vous comprends pas.

— Monsieur le juge d'instruction, faites-moi crédit. Je ne veux rien brusquer. Mais j'ai mon idée.

— Je ne demande qu'à vous croire. Et je vais même vous poser une question. A ma place, signeriez-vous de suite un non-lieu en faveur de Me Olivier. Car il est innocent, c'est l'évidence absolue.

— Absolue. Non; j'attendrais encore. Ou plutôt, si, je signerais tout de suite le non-lieu.

— Pourquoi ce revirement?

— Parce que je viens de réfléchir que l'opinion publique sera satisfaite, que les journaux ne parleront plus de cette affaire que tout le monde croira classée et enterrée; et qu'ainsi, je pourrai travailler tranquillement, poursuivre mes investigations, démasquer quelque jour le coupable, sans qu'il se méfie de moi.

***

Le juge d'instruction terminait l'interroga-

toire de Me Jean Olivier, en présence du bâtonnier de l'Ordre, lorsque l'inspecteur principal pénétra à nouveau dans le cabinet du magistrat.

Rémy salua, puis vint parler à voix basse à M. Bailly. Après quoi, il alla s'asseoir tout au fond de la pièce, derrière les sièges occupés par l'inculpé et son défenseur. Il sortit un stylographe de sa poche, un calepin et inscrivit sur une feuille blanche les deux chiffres suivants :

$$3.000 + 300 = 3.300$$

Et il sembla s'absorber dans la contemplation du total obtenu.

Pour la dixième fois, Jean Olivier protestait de son innocence et de son ignorance des causes du drame.

— Comment aurais-je pensé à un poison comme le curare? Qui m'en aurait fourni? Quelles raisons aurais-je eu de vouloir tuer ma femme? Nous nous aimions. Nous nous imposions une discipline de vie et des privations pour que l'avenir fût heureux! Le peu de fortune que nous avons est à moi. Alors?

— Mais, dit le juge, comment expliquez-vous que vous n'ayez entendu aucun bruit de lutte et comment interprétez-vous l'accusation de votre femme à votre égard, son aversion de votre contact, enfin ses dernières pa-

roles, semblables à une imploration et un conseil : « Jean... Pars... Pars... »

— Je ne puis rien expliquer. En ce qui concerne l'accusation de ma femme, je la considère comme l'acte d'une démente et quant à son adjuration : « Pars... Pars... », je ne comprends pas. Pourquoi cette sorte de prière? Car, j'ai été bouleversé par l'accent déchirant que Monique a mis dans les derniers mots qu'elle a prononcés. Elle avait l'air de me demander de l'absoudre de quelque chose...

— Sacrebleu! s'écria l'inspecteur Rémy, en redressant la tête et en agitant son stylographe.

— Monsieur Rémy... Vous désirez dire quelque chose?

— Non, rien... Excusez-moi, monsieur le juge d'instruction. Ce juron m'a échappé. J'étais en train de me traiter moi-même d'imbécile.

M. Bailly sourit et continua son interrogatoire.

Quant à l'inspecteur principal, il inscrivit sur une seconde feuille blanche de son calepin, la phrase :

— *Jean... Pars!... Pars!...*

Seulement, quand il l'eut ainsi orthographiée, il biffa d'un trait de plume la lettre s, qui était la terminaison de chacun des impératifs. La phrase se lisait désormais ainsi :

— *Jean... Par... Par...*

Rémy parut contempler cette nouvelle formule avec jubilation. Il souriait largement.

Il murmura :

— Maintenant, c'est d'une clarté aveuglante!... Faut-il être sot pour ne pas y avoir songé plus tôt!...

Il referma son calepin et le glissa dans sa poche.

L'interrogatoire était terminé. Le juge d'instruction se tourna vers Rémy et lui dit :

— Monsieur l'inspecteur, désirez-vous poser des questions à Me Olivier?

— Oui, confirma Rémy en se levant. Mais, auparavant, je voulais vous informer, monsieur le juge d'instruction, que les recherches de mes inspecteurs, dans toutes les pharmacies, dépôts, laboratoires de Paris et de province ont révélé ceci : c'est que, depuis cinq années, il n'est pas entré *un gramme de curare* en France. Il y a six ans, on découvre des traces de ce poison à Marseille... Un individu arrêté pour une affaire de stupéfiants fut trouvé détenteur de six petits pots d'argile contenant du curare. Ces pots ont été saisis et détruits. Par conséquent, la preuve est faite que ni Me Olivier, ni Mme Olivier, ni quiconque, ne peuvent actuellement se procurer du *curare* en France, avec ou sans ordonnance. Il faut donc admettre que la per-

sonne qui a empoisonné Mme Olivier au curare possédait depuis longtemps une réserve de ce poison.

Le bâtonnier de l'Ordre trancha :

— Ceci innocente totalement Me Olivier.

— J'ai trois questions capitales à vous demander de poser à Me Olivier, monsieur le juge d'instruction. Je l'adjure de répondre sans réticences.

— C'est son intéret, et son devoir vis-a-vis de la justice, déclara M. Bailly. Posez vos questions, monsieur Rémy, mon greffier transcrira les réponses de l'inculpé.

— *Première question : Depuis combien de temps aviez-vous votre petit chien pékinois?*

— Deux ans, répondit l'avocat.

— Mme Olivier ne l'a-t-elle pas rapporté, un jour, de Poigny, où elle était allée voir votre enfant et ne vous a-t-elle pas dit que c'était un cadeau de sa sœur et de son beau-frère?

— C'est exact. Ma femme a même ajouté que mon beau-frère l'avait reçu lui-même en cadeau d'un châtelain des environs de Poigny, M. Lamy, un riche industriel.

— Merci. Votre petit pékinois est âgé de cinq ans actuellement. Il avait donc trois ans quand Mme Olivier l'a ramené de Rambouillet. Un pékinois de trois ans, cela vaut trois mille francs comme un sou. Mme Olivier avait-elle

les moyens d'acheter trois mille francs un pékinois?

— Sûrement non. Mais puisqu'on lui en a fait cadeau!...

— On ne lui en a pas fait cadeau, tout au moins à Rambouillet, déclara flegmatiquement Rémy.

— Qui vous autorise.?...

— J'étais hier à Poigny, reprit l'inspecteur principal. J'ai interrogé votre beau-frère et votre belle-sœur. J'ai le regret, du reste, de vous informer qu'ils vous croient coupable et vont vous demander de reprendre chez vous votre petit garçon. J'avais su par votre femme de chambre la soi-disant provenance du chien. J'ai posé la question à vos parents. Tous deux sont formels. Jamais ils n'ont donné il y a deux ans un pékinois à votre femme. Jamais M. Lamy, le châtelain, ne leur a fait pareil cadeau. J'ai même été voir M. Lamy. Il est aussi formel. Il a beaucoup de chiens, de chasse surtout, mais il n'a jamais eu un seul pékinois.

Jean Olivier pâlit. Des larmes mouillèrent ses yeux. Il y eut un silence, que le bâtonnier rompit.

— M^me^ Olivier vous avait donc menti, mon cher confrère. Et, quand on commet un mensonge, on peut en commettre plusieurs.

— *Deuxième question : Parmi les clients*

de votre cabinet, maître Olivier, ou parmi des relations amicales, ne concevez-vous pas que quelqu'un ait pu, en remerciement de services que vous lui auriez rendus, ou par simple courtoisie, offrir en cadeau la boîte de fruits confits à votre femme?

— Non, répondit le jeune avocat. Parmi nos amis, personne. Nous ne recevions pas. Nulle politesse à nous rendre. Parmi les clients de mon cabinet, je cherche en vain qui... Et puis, pourquoi à mon insu? En pareil cas, on fait envoyer la boîte par le confiseur, avec une carte ou un mot. A ma connaissance, cette boîte n'est pas venue par la poste, ou portée par un livreur.

— C'est certain. Le concierge et la femme de chambre sont précis à cet égard. Ce doit être Mme Olivier qui a rapporté la boîte, l'a cachée et n'en a pas parlé. Je fais appel à tous vos souvenirs, même lointains. Parmi vos relations ou vos clients, ne connaîtriez-vous pas un homme qui répondit au signalement approximatif suivant : quarante ans environ, très brun, teint mat, moustache noire coupée à l'américaine, yeux noirs, élégant, l'air d'un étranger peut-être?

Jean Olivier médita longuement.

— Non, répondit-il. Je ne vois personne qui corresponde à ce signalement.

— *Troisième question : Vous avez connu*

Mme Olivier comme dactylographe chez Me Blin, avoué. Votre femme avait pu, avant de vous rencontrer, être en relation avec des clients de l'étude de Me Blin qui peuvent répondre au signalement de l'homme que je viens de vous donner. Vous ne vous souvenez de quiconque, fréquentant l'avoué, ou même personnellement la future Mme Olivier, avant votre liaison, et répondant au signalement de l'homme brun?

Jean Olivier réfléchit encore. Il babutia :

— Non... personne.

— C'est dommage, conclut Rémy en agitant le bout de papier sur lequel il avait inscrit les chiffres : 3.000 + 300 = 3.300 francs... Parce que si vous aviez eu un soupçon, ou seulement un souvenir à cet égard, cela pourrait expliquer le cadeau d'un chien de 3.000 francs et celui d'une boîte de 300 francs par le même homme brun. Dépenses trop coûteuses pour la bourse de Mme Olivier.

Le bâtonnier dit :

— Mon cher confrère, vous n'avez pas le droit de vous taire, si vraiment vous avez une hésitation.

Me Olivier sursauta, répondit vivement:

— Je vous fait serment que je n'ai aucun indice. Je comprends les allusions de M. Rémy. Je soupçonne, hélas! des choses qu'on a

dû me cacher. J'étais toute confiance et toute tendresse. Et je souffre...

De grosses larmes coulèrent sur ses joues.

— Vous n'avez plus de questions à poser, monsieur l'inspecteur? demanda le juge d'instruction.

— Non, puisque Me Olivier ne peut m'aider en rien!

— Je ne puis que vous citer un fait datant de deux mois environ, et auquel je n'avais attaché aucune importance.

Depuis cinq ou six mois, j'ai reçu à diverses reprises la visite d'un nommé Delorme, un ancien clerc d'avoué que j'avais connu à l'étude de Me Blin. Cet homme était réduit aux expédients. Il est venu me voir plusieurs fois, sous le prétexte de me proposer des affaires et de m'envoyer éventuellement des clients. Jamais il ne m'a envoyé personne. Par contre, à diverses reprises, trois fois exactement, il m'a demandé de lui prêter cent francs. La quatrième fois qu'il a tenté un emprunt, je l'ai mis à la porte. C'était il y a deux mois environ. Lorsque je suis sorti de chez moi, vers midi, pour me rendre au Palais, j'ai eu la surprise de le retrouver faisant les cent pas devant ma porte. J'ai feint de ne pas le voir. Il m'a suivi et rejoint au coin du boulevard Malesherbes et de la rue Royale. De nouveau, il m'a harcelé de demandes d'ar-

gent. J'attendais l'autobus qui tardait. Je me suis fâché et l'ai prié de ne plus jamais m'importuner. Il a grommelé des injures. Il s'est éloigné. Je l'ai suivi des yeux. Je l'ai vu accoster un autre individu et discuter avec lui. Il m'a même désigné à cet individu tout à fait inconnu de moi, élégamment vêtu, et dont, autant que je me souvienne, le signalement approximatif pourrait, à la rigueur, correspondre à celui d'un homme brun, moustache à l'américaine, âgé d'une quarantaine d'années, l'air étranger. Mon autobus arrivait enfin. J'y ai pris place. Les deux hommes m'ont regardé partir. Je n'ai plus, depuis, jamais revu Delorme. A plus forte raison l'acolyte anonyme.

— Vous avez l'adresse de ce Delorme?

— Oui, chez moi.

— Vous me la donnerez... J'enquêterai.

Le juge d'instruction avait pris à part le bâtonnier de l'Ordre et lui confiait :

— Je signerai tout à l'heure une ordonnance de non-lieu en faveur de Me Olivier, monsieur le bâtonnier. Je me refuse à retenir contre lui l'accusation de sa femme.

CHAPITRE IV

Dès que fut intervenu le non-lieu en faveur de Me Jean Olivier, les journaux et le public cessèrent de se préoccuper de l'affaire de la rue de la Ville-l'Evêque. En dépit de certaines thèses médicales et scientifiques, l'opinion de la masse se refusait à admettre qu'on pût accorder crédit aux accusations d'une folle.

Et le public ignorait les particularités de l'existence de Monique Olivier, qui étaient de nature à éclairer d'un jour étrange la conduite et la vertu prénuptiales de la jeune femme. A cet égard, Rémy était édifié.

Non point que sa perspicacité lui eût permis de découvrir une vie en partie double de la jeune femme depuis son mariage.

Ni les concierges de l'immeuble de la rue de la Ville-l'Evêque, ni les domestiques et les commerçants du quartier, ni Germaine Bernier, n'avaient pu lui révéler d'indices l'autorisant à supposer que Mme Olivier eût une liaison.

Si elle en avait une, ses précautions étaient

bien prises, et minutieusement. Aux allusions de la femme de chambre du ménage, Rémy avait pressenti que celle-ci ne souhaitait que de l'aiguiller sur une piste. Il avait vérifié certaines des suppositions de Germaine. Toutes s'étaient révélées controuvées.

Par contre, l'ancienne institutrice ignorait tout du mystérieux homme brun.

Et, malgré son acharnement à retrouver la trace du client du café « Jocaste », l'inspecteur principal n'avait pas abouti.

La piste Delorme n'était pas meilleure. Lorsque Rémy s'était présenté à l'hôtel meublé où habitait cet individu, il avait appris que celui-ci en était parti depuis près de deux mois, sans laisser d'adresse. Après maintes recherches infructueuses, Rémy avait fini par trouver mention du passage de cet homme, sous un faux nom, du reste, dans un hôtel sordide du quartier du Pont-de-Flandre. Delorme végétait là, huit jours avant le drame de la rue de la Ville-l'Evêque. Il était tombé malade dans ce bouge, d'où on l'avait transporté à l'hôpital. Delorme y était mort, deux semaines après son admission, d'une pleurésie purulente. Personne n'était venu le voir. Personne n'avait assisté à ses obsèques. En admettant que ce déclassé ait pu connaître l'homme brun, impossible maintenant de savoir.

Les seuls renseignements intéressants qu'a-

vait pu glaner Rémy provenaient de l'étude de Me Blin.

L'avoué n'avait pas célé à l'inspecteur la surprise qu'il avait éprouvée du mariage brusqué de Me Olivier avec la jeune dactylographe Monique Besson. Il y avait deux ans déjà que Monique était dactylographe à l'étude lorsque Me Olivier y vint faire un stage, s'éprit d'elle, en fit sa maîtresse, puis sa femme. Puisque la jeune fille allait être mère, Me Blin n'avait pas cru devoir déconseiller à Jean Olivier de l'épouser.

Mais il paraissait plus que sceptique sur la vertu de Monique Besson. Sans doute avait-il des raisons personnelles pour cela. Mais il était galant homme. Et Me Olivier était assez grand garçon pour savoir ce qu'il avait à faire.

Parmi les employés, hommes et femmes, de cette étude, Rémy avait recueilli des appréciations et des bavardages. Monique était représentée comme une petite personne réfléchie, ambitieuse, intelligente, gaie et aimant le plaisir. On lui prêtait de multiples aventures amoureuses.

— Dommage, déclara une de ses anciennes condisciples, que vous ne puissiez pas interroger sur elle la grande Suzanne. C'était sa meilleure copine. Elles n'avaient rien de caché l'une pour l'autre. Et elles sortaient toujours

ensemble. Elle doit savoir beaucoup de choses.

— Qu'est-elle devenue?

— On ne sait pas. Suzanne n'était dactylo que par occasion. De deux ans plus âgée que Monique, c'était une très belle fille. Elle avait été mannequin, du reste, rue de la Paix. Puis elle s'était improvisée dactylo; sans doute pour être toujours avec Monique. On ne voyait jamais l'une sans l'autre. Les deux sœurs siamoises! Lorsque Monique s'est fiancée à l'avocat, Suzanne a paru furieuse. Un jour, elle a fait une scène terrible à Monique, et elle l'a menacée de révélations. Puis, brusquement, elle a quitté l'étude Blin. On ne l'a jamais revue. Monique n'a plus jamais parlé d'elle. Quand nous l'interrogions, elle se bornait à répondre que Suzanne avait repris son ancien métier de mannequin. Elle prétendait ne pas savoir dans quelle maison. Nous avons supposé qu'elle ne voulait pas donner l'adresse, par peur d'indiscrétions possibles de son amie. Car Monique désirait éperdument se faire épouser.

— En résumé, Monique avait eu des amis avant Me Olivier?

— C'est sûr.

— Et vous avez l'impression que dans sa vie aventureuse passée il existait des secrets que connaissait Suzanne et que celle-ci aurait pu divulguer?

— C'est certain.

— Si bien que ce mariage était inespéré pour elle, et que vous avez plaint, peut-être, Me Olivier?

— Plaint, non. Monique était désirable. Mais il avait l'air de la contempler comme l'arche sainte!... Nous l'avons jugé très naïf.

Rémy avait tenté de savoir si, parmi les relations de Suzanne et de Monique, les employés de Me Blin n'avaient pas connu un homme brun répondant au signalement qu'il donna.

Il n'obtint, à cet égard, aucune indication.

Tenace, l'inspecteur principal orienta ses efforts à la recherche de Suzanne. Il parvint à retrouver des traces de son passage dans diverses maisons de couture des Champs-Elysées. Mais une nouvelle déception devait lui être réservée. Suzanne avait quitté la dernière maison de couture où elle avait été employée comme mannequin, trois ans auparavant; on ne put fournir à l'inspecteur que l'adresse de son domicile. Il s'y rendit. La jeune femme avait déménagé depuis trois ans et vendu tous ses meubles. A l'époque, elle avait prétendu partir pour l'Amérique du Sud (le Brésil, précisait la concierge), où elle allait retrouver un ami. Depuis, elle n'avait jamais donné signe de vie. En dernier ressort, Rémy s'enquit du passage de Suzanne sur un paque-

bot des grandes compagnies maritimes. Il acquit la certitude que la jeune femme s'était effectivement embarquée au Havre à destination de Rio-de-Janeiro, trois années auparavant, à une date qui se situait un mois après le mariage de Monique. A Rio, les indications sur son séjour, sa vie et son destin étaient perdues définitivement.

— Me voici encore une fois quinaud, maugréait le policier. C'est d'autant plus exaspérant que cette Suzanne eût été intéressante à interviewer!

Machinalement, Rémy opérait un rapprochement entre l'Amérique du Sud et l'homme brun à l'allure étrangère.

— Il n'y a là rien d'impossible, réfléchissait-il. On ne sait jamais!... Cette Suzanne serait-elle revenue en France?... Serait-elle l'instigatrice de l'empoisonnement au curare?

Il y a un homme dans ce drame... L'homme brun!... Rien n'empêche qu'il soit Américain du Sud, au contraire, à cause du curare. Etant donné la vie aventureuse et frivole de Monique avant son mariage, je puis tout supposer! Mais où mettre la main sur cette Suzanne et sur cet homme?

Il était d'autant plus mortifié de ses échecs successifs qu'il avait eu par Germaine Bernier un renseignement qu'il estimait très important. La jeune bonne lui avait certifié que le

vendredi 10 mai, c'est-à-dire l'avant-veille du drame, Monique Olivier était sortie de très bonne heure après déjeuner, vers 14 heures.

— Monsieur a des rendez-vous d'affaires après le Palais, dit-elle à Germaine. Il rentrera sans doute plus tard que de coutume. Il attend deux clients vers dix-sept heures. Faites-les patienter au salon. Je ne serai peut-être pas de retour encore. Je vais prendre l'air au Bois, et j'ai des courses et des achats à faire dans les grands magasins.

De fait, elle n'était pas de retour à dix-huit heures, heure à laquelle Me Olivier était rentré. Tout de suite l'avocat avait reçu dans son cabinet les clients qui l'attendaient et était demeuré près d'une heure en conciliabule avec eux.

Ce n'est qu'un peu avant leur départ que Monique Olivier était revenue. Elle avait traversé le vestibule, gagné le couloir pour se rendre à la chambre à coucher. Germaine l'avait croisée dans le couloir qui n'était pas éclairé. Il avait semblé à la bonne que Mme Olivier tenait un paquet sous son bras. La forme de ce paquet pouvait s'apparenter à celui de la boîte ronde de fruits confits. Quoique Mme Olivier s'absentât rarement aussi longtemps, Germaine Bernier n'avait pas attaché autrement d'importance à ce fait. Mais en y réfléchissant, Germaine supposait que Mme Olivier

avait rendez-vous avec la personne qui lui avait remis le paquet.

— Mme Olivier ne vous a rien dit, ni demandé?

— Rien.

— Est-il venu, depuis, des objets provenant de grands magasins?

— Aucun.

Rémy posa des questions similaires à Me Olivier.

L'avocat répondit que sa femme lui avait parlé d'une longue promenade faite par elle aux Champs-Elysées et au Bois de Boulogne, par cet après-midi splendide.

Elle n'avait fait aucune allusion à son passage dans de grands magasins. Sans doute avait-elle renoncé à son projet primitif, après s'être attardée à sa promenade.

L'inspecteur n'insista pas.

Me Olivier, depuis le non-lieu intervenu, lui faisait pitié. C'était un homme désemparé.

Il semblait résigné à tout.

— A quoi bon vous obstiner? répétait-il à Rémy. Le malheur qui m'atteint est inexplicable. Jamais vous ne percerez les ténèbres de ce drame. Lorsque je tente une interprétation, j'éprouve l'angoisse de devenir fou à mon tour.

*
**

Indifférent à la splendeur d'un mois de juin idéal, Me Olivier pleurait son malheur.

A trois reprises, il avait été rendre visite à Monique dans le cabanon de l'asile où elle était enfermée.

Déjà la malheureuse était méconnaissable.

Ses infirmières étaient contraintes, souvent, de la revêtir de la camisole de force.

Dès qu'elle en était libérée, Monique tentait de heurter son crâne contre les parois de la cellule, de lacérer ses vêtements, de meurtrir sa chair.

Parfois sa démence manifestait des accalmies. Alors, des heures durant, elle demeurait accroupie dans un coin du cabanon, la tête entre les poings, le regard errant et morne, prostrée et abêtie. Et soudain, elle se dressait d'un sursaut, terrorisée et hurlante.

A chacune de ses visites, Jean Olivier avait, par des mots tendres, des allusions, des rappels du passé, des baisers et des caresses, tenté de ranimer une lueur de raison et d'entendement dans ce cerveau atrophié et déréglé.

Monique se laissait approcher par lui, sans répulsion, sans épouvante. Placidement, elle écoutait ses paroles, mais ne semblait ni les entendre, ni les comprendre. A aucun moment,

elle ne manifestait un atome de réaction, une parcelle de réminiscence. Elle demeurait taciturne, ou bien articulait des sonorités sans signification. A chacune de ses visites, l'avocat abandonnait toute espérance dès qu'il avait franchi le seuil du cabanon.

Chaque fois, Me Olivier s'évadait de l'asile dans une confusion si désordonnée qu'il redoutait quelque jour de sentir, lui aussi, sa raison vaciller.

Alors, il eut la terreur de ces visites. Il les espaça. Bientôt, il y renonça tout à fait. Désormais, il se contenta de prendre chaque jour, par téléphone, des nouvelles de la malheureuse.

Au bout du fil, la réponse se révélait invariable : « Aucun changement. Aucune amélioration. Aucun espoir. »

Depuis le drame, Me Olivier avait négligé toutes les affaires de son cabinet. Il avait confié ses plus importants dossiers à des confrères. La publicité que la presse avait donnée à son malheur, l'inculpation dont il avait été pendant quelques jours l'objet lui avaient nui.

Le public se détourne des affligés et des suspects.

Ses anciens clients désertaient son cabinet les uns après les autres. La gêne était venue. La débâcle approchait. De surcroît, une nouvelle préoccupation le hantait. Comme l'en

avait averti Rémy, la sœur de sa femme lui avait écrit, à diverses reprises, qu'en raison des événements survenus, elle ne voulait plus assumer la garde du petit Pierre. Elle sommait son beau-frère de revenir chercher l'enfant à Poigny.

Deux mois après le drame, l'avocat eut une surprise désolée, un après-midi, au retour du Palais.

Comme il refermait la porte palière de son appartement, il s'était trouvé soudain en présence de son petit garçon, affalé dans le vestivule sur une valise remplie de vêtement et pleurant à gros sanglots.

En vain, Germaine Bernier tentait-elle de le cajoler et de sécher ses larmes. En vain, « Topsy », le pékinois, faisait-il fête à l'orphelin, et lui léchait-il ses menottes, le petit Pierre trépignait et suffoquait.

Lorsque le pauvre enfant aperçut son père, il vint se jeter dans ses bras, se suspendre à son cou, mettre sa joue contre la sienne, réfugier sa faiblesse et son abandon.

En quelques mots, Germaine mit l'avocat au courant de ce qui s'était passé.

Peu après le déjeuner, la sœur de Mme Olivier avait surgi chez les concierges, porteuse de la valise de l'enfant et tenant par la main le petit qu'elle rudoyait.

Les concierges avaient voulu l'obliger à

monter à l'appartement. Elle s'y était refusée.

Elle était partie en vociférant des insultes, et en ameutant les voisins.

Effarés et indignés de ce nouveau scandale dans leur immeuble, les concierges s'étaient hâtés de faire monter le petit, terrorisé et sanglotant, à l'appartement. Germaine l'avait accueilli et soigné de son mieux. Mais l'enfant, depuis son arrivée, n'avait pas cessé de geindre ni de pleurer.

— Quelle mégère, cette femme! s'exclamait Germaine, pourpre de colère et d'indignation. Elle a aussi bien fait de ne pas monter!... Elle aurait eu affaire à moi!... Ce pauvre mignon!... Il est si gentil, si craintif! Il ne devait pas être bien heureux à Poigny, avec des gens pareils!... Ne vous inquiétez pas, monsieur, je prendrai soin de lui, et de tout mon cœur!...

Me Olivier avait posé son fils à terre et lui caressait doucement les cheveux.

— Chut! chut! Germaine, balbutia-t-il. Assez d'éclats de voix et de scandales comme cela dans cette maison! Mais merci, merci... Mon petit a bien besoin de tendresse...

CHAPITRE V

Depuis « l'accident » de Monique Olivier, Germaine Bernier s'était abstenue de coucher dans la chambre au divan.

Dès le lendemain de l'internement de sa patronne, la jeune fille avait déménagé linge, effets et objets de toilette qu'elle possédait dans cette pièce et monté le tout dans sa chambre du sixième étage.

Tout à son anxiété, Jean Olivier ne s'était pas aperçu de ce changement.

Ce soir-là, quand Germaine eut préparé le lit de l'enfant, couché et bordé « Pierrot », comme elle l'avait tout de suite baptisé, elle s'apprêta à regagner le sixième étage.

Alors, l'avocat observa le fait et s'en apeura.

— Vous ne couchez donc plus ici de temps à autre? interrogea-t-il ingénument.

— Mais non. Depuis le départ de Madame... Monsieur ne s'en était pas encore aperçu?

— J'ai eu tant de préoccupations! Et puis, comme tous les matins, à mon réveil, je vous voyais déjà à l'ouvrage dans l'appartement, je ne songeais pas que vous le quittiez le soir. Cela vous oblige à vous lever très tôt. Pour

peu que vous rentriez du cinéma dans la nuit, c'est plus fatigant pour vous.

Elle sourit et haussa délibérément les épaules :

— Depuis l'accident de Madame, je n'ai pas passé une soirée au cinéma. Maintenant que Pierrot est là, je n'y songerai même pas. Mon cinéma, ce sera le petit... Mais j'ai cru bien faire en m'isolant au sixième. Cela vaut mieux pour tout le monde.... Bien entendu... On ne s'est pas gêné de me décocher quelques plaisanteries stupides...

— Je comprends. Mais j'ai d'autres soucis que de m'inquiéter des racontars. N'empêche que vous avez agi avec tact et délicatesse, Germaine. Je vous remercie beaucoup.

Elle parut sensible à la spontanéité de cette gratitude.

Epuisé de fatigue et de chagrin, le petit Pierre dormait. De temps à autre, il avait des soubresauts, émettait des plaintes brèves.

Germaine le contempla avec affection. Elle désigna un placard et une commode.

— J'ai rangé soigneusement toutes ses petites affaires, ici et là. Je vais enfermer le chien dans la cuisine, pour qu'il ne risque pas de réveiller Pierrot. Il n'y a qu'à laisser la porte de cette chambre ouverte, et aussi la porte de la chambre de Monsieur. Elles se font presque face. Ainsi, si le petit avait besoin de

quelque chose ou pleurait, Monsieur pourrait l'entendre... Ce qui m'ennuie, c'est d'éteindre l'électricité... Pauvre mignon, s'il se réveillait, il pourrait avoir peur dans les ténèbres de cette chambre qu'il ne connaît pas encore!... Si je mettais un abat-jour d'étoffe opaque autour de la lampe?... Cela formerait veilleuse... Oui, n'est-ce pas?... Cela vaut mieux... Ne vous inquiétez pas, en cinq minutes j'aurai fabriqué cela!...

Déjà, elle s'affairait à la recherche d'un tissu pouvant servir à son dessein.

Jean Olivier dit soudain :

— Germaine, il me semble que puisque Pierre est là maintenant, il vaudrait mieux que vous couchiez auprès de lui dans cette chambre.

Elle tressaillit, s'arrêta de chercher une étoffe.

— Dès ce soir? demanda-t-elle.

— Oui, dès ce soir... A moins que vous n'ayez à sortir?

— Je monte au sixième et je reviens dans quelques minutes avec les affaires dont j'ai besoin cette nuit. Je descendrai le reste demain. Et, puisque Monsieur le désire, je passerai toutes les nuits, désormais, auprès de Pierrot. Rien ne peut me faire plus de plaisir.

Il dit encore :

— Vous êtes gentille. Mais, pourtant, je ne

voudrais pas troubler entièrement vos habitudes. Vous êtes jeune, vous aimez sortir et vous amuser... C'est tout naturel!... Quand l'enfant sera couché, vous n'aurez qu'à sortir à votre gré comme par le passé et aller vous distraire... Mais la nuit, je serai plus tranquille de vous savoir auprès de lui... Je suis si las!... Et j'ai si peu la coutume de soigner un enfant!

Elle rit gaîment.

— Cela se voit!... Moi, j'adore les mioches...

Il rit à son tour. C'était son premier éclat d'enjouement depuis le drame. Confusément, il s'en étonna.

Pour dire quelque chose, il conclut :

— Alors, c'est entendu désormais ainsi...

*
**

Le petit Pierre, tout de suite, s'acclimata à sa nouvelle vie.

Il était assez grand pour son âge et donnait l'impression d'un enfant chétif. Cela provenait sans doute de l'ovale délicat et amenuisé de son visage, et surtout de son regard. Il tenait de sa mère une peau laiteuse et fine et des prunelles d'un tendre bleu pervenche. Son regard était contemplatif et doux, secret et voilé. Il avait les cheveux bruns de son père, son front, son nez, son oreille, l'ellipse de la bouche et la forme du menton.

Bien qu'il eût été élevé à la campagne parmi des êtres frustes et rudes, il avait une expression d'ensemble distinguée. Il n'était pas bruyant. Il riait rarement, et à petit bruit. Son rire s'égrenait en une infinie cascade et teintait mièvrement.

Il avait, de nature, un goût de la contemplation qu'avait dû accroître son séjour en forêt.

Il aimait les bêtes et, toute de suite, il s'était pris d'une affection refoulée, mais perceptible, pour le pékinois « Topsy ». Lorsqu'il cessait de jouer avec lui, il demeurait de longues heures immobile, la main posée parmi les poils soyeux du chien endormi sur ses genoux; et il le considérait sans lassitude, avec un petit sourire attendri.

Les premières nuits qui suivirent son retour à Paris, il dormit mal, d'un sommeil heurté, inquiet, fébrile. Et Germaine, à diverses reprises, eut la surprise de constater qu'il ne reposait pas et qu'il demeurait, immobile et grave, allongé dans son lit, ses yeux grands ouverts sur la nuit de la chambre qu'il observait sans frayeur.

C'était un petit être sagace, rêveur, doux et réfléchi avant l'âge.

Tout de suite, Germaine s'était pris pour cet enfant d'une passion dont la véhémence la bouleversait. Elle ne l'eût pas aimé davantage s'il eût été son fils. Elle s'émouvait à la pensée

qu'il avait dû être malheureux chez sa tante, et elle se préoccupait des afflictions que l'absence d'une présence et d'une tendresse maternelles lui réserverait dans l'avenir.

— Je ne serai pas toujours avec toi, confiait-elle ingénument à l'enfant. Mon pauvre gamin, qu'est-ce que tu deviendras quand je ne serai plus là?...

Cette seule pensée l'effarait. Elle s'estimait indispensable à l'existence de « Pierrot ». Elle n'était pas loin de s'avouer qu'il était indispensable maintenant à la sienne.

Les premières nuits, quand elle le surprit, éveillé et silencieux, les yeux grands ouverts sur la pénombre de la chambre, elle s'ingénia à l'endormir. Elle se mit à lui chanter des refrains populaires, des romances en vogue.

Elle s'irrita d'avoir oublié les sons graves, doux et minuscules, des vieilles berceuses dont on avait charmé son enfance. Et elle se promit d'acheter de vieux airs de jadis, dont la musique invitait à la somnolence.

Parfois elle prenait la main de « Pierrot ». Elle la sentait alanguie, moite et confiante. Et elle murmurait, d'une voix à peine perceptible, des paroles tendres.

Les premières lueurs de l'aube chassaient le sortilège. Doucement, Germaine libérait sa main prisonnière de celles du petit endormi, se hâtait de s'étendre sur le divan et de s'assou-

pir. Elle somnolait ainsi deux heures à peine. A six heures, elle était levée, s'affairait à sa toilette qu'elle avait demandé l'autorisation de faire dans le cabinet de toilette, pour ne pas réveiller Pierre.

Ses ablutions terminées, elle se dépêchait de gagner la cuisine, s'occupait de la pâté du chien, de la préparation des petits déjeuners du matin et, avant tout, du chocolat de l'enfant. Lorsque Jean Olivier avait quitté sa chambre et fini sa toilette, il trouvait déjà la salle à manger, les salons, le vestibule et son bureau nettoyés et époussetés. La table était dressée pour le père et pour le fils. Il s'extasiait de tant de célérité et de dévouement.

A neuf heures, tandis qu'il gagnait son cabinet de travail et s'y enfermait, Germaine emmenait le petit avec elle chez les fournisseurs et au marché. Toujours elle rapportait des fleurs et l'enfant avait les mains pleines de friandises. Alors elle se hâtait de faire la chambre de Pierrot. Lorsqu'elle en avait terminé le nettoyage et qu'elle avait remis tout en ordre, elle étendait sur le divan un grand dessus de lit et des coussins, et elle asseyait le petit et le chien sur le divan. Elle les laissait jouer ensemble et, tandis qu'elle vaquait aux soins du ménage et de la cuisine, qu'elle allait ouvrir la porte aux clients — du reste toujours rares — qui venaient consulter Me Olivier, sans

cesse elle venait jeter un coup d'œil sur les ébats du gamin.

Elle s'avisa qu'en raison de son caractère doux et tendre, Pierrot devait aimer les poupées, dont, sans doute, il avait toujours été privé.

Un après-midi, elle s'éclipsa pour courir vers un magasin proche de la Madeleine, dont elle revint, radieuse, avec deux grands cartons contenant un superbe pierrot, gainé de satin noir et la nuque encerclée d'une collerette de tulle, et un magot chinois, un Fils du Ciel aux petits yeux sournois et bridés, à la tunique brodée d'arabesque éclatantes.

Pour la première fois, l'enfant manifesta des transports de joie; tandis que le chien accueillait avec hostilité les nouveaux venus. Mais les caresses de Germaine et de Pierre eurent tôt fait d'apaiser la jalousie de « Topsy ». L'enfant ne se lassait pas d'embrasser Germaine. Il avait rivé ses petits bras autour du cou, balbutiait des remerciements éperdus, avec des larmes plein les yeux.

Tout de suite, Germaine assit les poupards sur les coussins du divan.

Et Pierre ne se fatiguait pas de les admirer.

Et puis, on convint aussitôt de les baptiser. Pour le paillasse, ce fut aisé. On l'appellerait « Pierrot », naturellement.

Mais pour le magot, l'incertitude fut longue.

Il convenait de lui découvrir un nom approprié à sa race.

Enfin, Germaine proposa l'appellation de « Tao-Fou ».

Elle croyait se souvenir d'avoir lu quelque part un semblable nom chinois. Et « Fou » lui plaisait beaucoup, parce qu'en effet il avait l'air un peu fou, ce Chinois, avec ses yeux malins, son air goguenard et sa barbiche narquoise.

Une heure plus tard, « Pierrot » et « Tao-Fou » étaient de vieilles connaissances qu'il fallait gâter et chérir. Topsy lui-même, malgré son hostilité de principe, avait fini par se rendre à l'évidence.

Lorsque Me Olivier rentra du Palais, son fils n'eut qu'une pensée et qu'une hâte : celles de lui faire admirer les cadeaux de Germaine. Le regard de l'avocat s'embua. Mais il hocha la tête avec réprobation.

— C'est de la folie, Germaine. Vous n'avez pas les moyens de vous permettre pareilles prodigalités!

— Cela n'a pas d'importance!

— Mais si. Permettez-moi de vous rembourser le prix de l'une d'elles. Ainsi je collaborerai à votre cadeau à mon fils.

— Non, je ne veux pas.

— Pourquoi?

— Vous me désobligeriez. Offrez-lui un au-

tre jouet si vous voulez. Mais ceux-là, je veux être seule à les lui avoir donnés. S'il m'arrivait malheur, je voudrais que Pierre se souvînt toujours de moi.

— Malheur!... Pourquoi?

— Est-ce qu'on sait?... Il est bien arrivé malheur à Mme Olivier. Et elle ne s'y attendait pas.

Me Olivier ne répondit pas. Après un silence, il ajouta :

— En tout cas, vous me permettrez de doubler dorénavant vos appointements. Depuis que Pierre est ici, vous accomplissez une tâche pénible. Trois domestiques, autres que vous, n'y suffiraient pas. Non seulement toute peine mérite salaire, mais encore si je n'agissais pas de la sorte, j'aurais le sentiment de vous exploiter.

Elle secoua la tête négativement et dit :

— Je vous remercie, mais ne changeons rien à nos habitudes, monsieur. Plus tard, on verra, s'il y a lieu. Vous n'êtes pas riche. Vous venez de subir une terrible épreuve. Et vous n'en êtes pas encore sorti. Dans quelque temps, si tout va mieux pour vous, il sera loisible d'en discuter à nouveau. Pour le moment, je ne veux pas. Le mal que je me donne, je le fais avec bonheur et pour « Pierrot » que j'aime tant. J'en ai une grande joie. Vous ne l'acquitteriez pas à son prix. « Pierrot » me la paye de son

affection. Cela vaut mieux ainsi. Et puis, ne vous préoccupez pas de moi... Je ne suis pas pauvre... J'ai des économies.

Jean Olivier regarda la jeune femme.

Puis il tendit une main frémissante.

— Merci, Germaine... Je n'oublierai jamais.

CHAPITRE VI

Depuis quatre jours, Germaine était malade. Elle s'était éveillée, un matin, avec une lassitude dans les reins, un poids sur le cœur, quelque chose d'indéfinissable dans tous les membres et un goût dans la bouche, comme si elle avait mâché une racine amère. C'était un dimanche d'août.

Elle n'était pas femme à s'alarmer. Pourtant, elle porta les mains à sa gorge serrée, qu'elle avait sèche; puis se leva. Elle prépara une tisane qu'elle avala très chaude. De la sueur perla à son front. Elle étouffait.

En s'appuyant aux murs de la cuisine, elle atteignit la porte qu'elle ouvrit en tâtonnant, et gagna le couloir. Un instinct l'incitait à rejoindre sa couche pour s'y étendre. Elle glissait précautionneusement sur le tapis, angoissée à l'idée de réveiller « Pierrot ».

Brusquement, elle ne put avancer. Un vertige l'anéantit comme une bête qu'on assomme. Elle s'affaissa de tout son long, sur le seuil de la porte, le buste en avant.

Au bruit que fit sa chute, le chien sortit de

la cuisine, se prit à aboyer et à geindre, tandis qu'il léchait les mains de Germaine. Et Pierre, assoupi, le nez contre la ruelle, s'agita et se mit sur son séant.

Dès qu'il aperçut Germaine écroulée, l'enfant sortit ses jambes hors des draps, rejeta la couverture, sauta du lit, et, pieds nus, courut à la jeune fille.

Il appela :

— Germaine!... Germaine!...

Aucune réponse.

Le pékinois hurla à la mort.

Dans sa chambre, Jean Olivier venait de se réveiller. Il prêta l'oreille. Il entendit les appels de son fils et les abois du chien. Tout de suite, il se jeta à bas de sa couche, entr'ouvrit la porte.

Un coup d'œil lui révéla la scène.

— Ne pleure plus, Pierrot, cria-t-il au petit, je viens!

Il vint tout de suite. Il s'accroupit sur le tapis du corridor, encercla le buste de Germaine, et tenta de la soulever. Elle était lourde. Il dut resserrer son étreinte pour parvenir à l'enlever dans ses bras.

Enfin, Jean Olivier atteignit le lit. Il laissa choir sur la couverture le corps qui s'affala, inerte.

Un moment, il contempla la femme évanouie. Ecrasée, elle demeurait la bouche ou-

verte, sans presque respirer; et elle était si blanche qu'on eût pu la croire morte.

Alors, il se tourna vers le petit Pierre immobile et désolé.

— Je vais chercher quelque chose pour la ranimer, lui confia-t-il. Ne pleure pas, surtout... Et ne la quitte pas!

Il apporta de l'alcool de menthe et de l'eau de Cologne. Et tout de suite, entre les dents serrées de Germaine, il inséra une petite cuillère d'alcool de menthe, et la fit boire.

Elle haleta, agita ses bras et ses mains, bomba sa poitrine. Sa tête roula de droite à gauche sur l'oreiller. Et elle ouvrit les yeux, ses yeux d'un brun velouté, dont les prunelles s'effarèrent.

Elle considéra l'homme et l'enfant penchés vers elle, émus d'une tendresse qui leur paraissait commune.

Et elle ferma les paupières pour dérober la joie prodigieuse qui les inondait.

Un médecin était venu qui avait diagnostiqué de la courbature fébrile, de l'embarras gastrique, de l'anémie, une fatigue générale.

Le docteur n'avait pas célé à l'avocat qu'une fois rétablie et convalescente, Germaine devrait éviter, quelque temps au moins, de se surmener.

Tout de suite, Jean Olivier prit des décision. Il fit venir le frotteur trois fois par se-

maine. Et il engagea une femme de ménage six heures par jour. Un moment, il avait songé à prendre une deuxième bonne pour la cuisine. Mais Germaine avait protesté si violemment que l'avocat avait renoncé à son projet.

CHAPITRE VII

A de très rares occasions, Me Olivier s'était entretenu avec Germaine Bernier du drame qui avait bouleversé sa vie.

C'est à peine si, après que fut intervenu le non-lieu en sa faveur, il avait fait préciser à la jeune fille des détails sur les présences et les absences de Monique, sur les relations qu'elle aurait pu lui connaître, et sur son propre emploi du temps le jour de la Pentecôte.

Une seule fois, Jean Olivier avait laissé échapper devant Germaine un mot de réprobation et d'inquiétude.

— Pourquoi m'a-t-elle menti, en prétendant que sa sœur lui avait donné le chien?

Depuis le retour du petit Pierre rue de la Ville-l'Evêque, à deux reprises seulement son père lui avait parlé de sa mère et de sa maladie.

Il semblait vouloir éviter toute réminiscence du drame et l'évocation de la guenille grimaçante de sa femme.

Résigné à l'impuissance de tous à percer le mystère et à châtier, le jeune avocat maudis-

sait la fatalité et n'escomptait qu'un inespéré retour à la raison de Monique pour dissiper toutes les ténèbres appesanties.

Depuis la maladie de Germaine, jamais plus le nom de Mme Olivier n'avait été prononcé de part ni d'autre. Et la jeune fille s'était gardée, ne fût-ce que par politesse, de demander des nouvelles de la malade.

Germaine, maintenant, était tout à fait rétablie. Elle était active, affectueuse et vaillante comme par le passé. Elle supportait malaisément la présence de la femme de ménage qui lui gâtait l'illusion d'être la souveraine de ce foyer.

Ce matin-là, la jeune femme fut surprise lorsqu'elle entendit Me Olivier l'appeler dans son cabinet de travail.

Elle y courut

Me Olivier venait de raccrocher le récepteur du téléphone et se levait fébrilement.

— Une nouvelle extraordinaire, une bonne nouvelle, Germaine! cria-t-il. Un coup de téléphone de l'asile de Saint-Maurice m'apprend qu'il y a un mieux sensible depuis quelques jours dans l'état de ma pauvre femme. Le directeur de l'asile m'engage à venir le voir et à lui parler. Je saute dans un taxi et je vais tout de suite là-bas... Renvoyez les clients, s'il en vient.

Il prit ses gants, sa canne et son chapeau.

Germaine n'avait rien répondu. Comme il la dévisageait par hasard, il aperçut son visage livide et décomposé. Elle semblait suffoquer, et elle s'appuyait au mur du vestibule.

Tout de suite, il alla vers elle et demanda :

— Qu'avez-vous?... Vous êtes souffrante?...

Elle se redressa, passa sa main sur son front, esquissa un pauvre sourire et bredouilla :

— Ce n'est rien... La grande chaleur, sans doute... Ne vous inquiétez pas.

— Vous n'êtes pas encore solide. Ménagez-vous, Germaine. Quel travail vous auriez encore ici, surtout si Madame revenait!

— Vous pensez que?...

— Avec les maladies mentales, tout est possible. Le directeur avait l'air plein d'espoir. Quand même, ce serait un miracle!... Quel changement, et quelle joie!...

Il ouvrit la porte, fit un bref signe amical à Germaine Bernier, descendit en toute hâte l'escalier.

De la fenêtre du cabinet de travail, à travers les rideaux, Germaine l'aperçut qui hélait un taxi.

Lorsqu'il eut disparu, la jeune fille poussa un long soupir et se laissa choir sur un fauteuil du bureau. Elle pleura.

Toute la journée, elle s'efforça de dissimuler son trouble. Elle s'occupa des soins domesti-

ques et joua avec l'enfant. Pour distraire sa mélancolie, elle sortit avec lui après le déjeuner, et l'emmena aux Champs-Elysées.

Elle ne sut qu'imaginer pour lui faire plaisir : bonbons, gaufres, promenades à âne, chevaux de bois, guignol.

Pierrot, extasié, riait aux anges.

Un moment, elle l'embrassa goulument, le serra contre sa poitrine et murmura si bas, si bas que le petit ne perçut rien :

— Profite bien de ta joie, mon chéri. C'est la dernière; et pour moi aussi.

Le soleil commençait à décliner derrière l'Arc de Triomphe, quand elle s'astreignit à regagner enfin la rue de la Ville-l'Evêque.

Me Olivier était de retour depuis longtemps. Il avait laissé grande ouverte la porte de son bureau et vint au-devant de Germaine et de l'enfant.

Il paraissait nerveux et sombre.

— Comme vous rentrez tard, tous les deux! s'exclama-t-il. J'étais inquiet. Et vraiment, je n'avais pas besoin de nouveaux soucis!

Germaine Bernier courba la tête sans répondre et voulut entraîner le petit.

— Vous ne me demandez pas des nouvelles de ma visite?

Elle sursauta, comme fouaillée :

— Si... Pardon!... C'est vrai!...

— Laisse-nous, Pierre, ordonna Me Olivier. Va jouer dans ta chambre avec Topsy.

L'enfant obéit. Alors l'avocat fit signe à Germaine Bernier de pénétrer dans son cabinet. Elle entra. Il referma la porte.

— Il vaut mieux, précisa-t-il, que Pierre ne puisse pas entendre.

Debout et pâle, elle attendit.

Le visage de Me Olivier se crispa douloureusement.

— Je reviens démoralisé de l'asile, lui confia-t-il. J'étais parti, cependant, avec tant d'espoir!... Ma pauvre femme allait mieux depuis quatre ou cinq jours. Elle n'avait plus de crises de fureur; elle était douce, elle proférait des paroles toujours obscures, mais il semblait qu'elle faisait effort pour rassembler des souvenirs, des idées. Le directeur et les infirmières avaient confiance et se réjouissaient. Ils m'ont accompagné à sa cellule. Monique m'a accueilli avec indifférence. Je l'ai embrassée, j'ai pris sa main, j'ai cherché son regard, et je lui ai parlé doucement, tendrement. Elle ne m'a pas répondu. De temps à autre, elle émettait des interjections sans aucun sens. Cela a duré ainsi plus d'une heure. Soudain, elle s'est dressée. Elle a arraché sa main de la mienne. Son visage s'est convulsé d'effroi. Et, tout d'un coup, elle s'est mise à hurler :

« — Lui!... Lui!... Jean!... Pars!... Pars!...

« Presque les mêmes mots qu'ici, lors de son délire... Tous nous nous regardions interdits. Une infirmière s'est approchée. L'exaltation soudaine de ma femme l'inquiétait. Elle n'a pas eu le temps de la joindre. Monique a fait un bond et, en hurlant, elle s'est précipitée tête baissée sur les murs de la cellule. Heureusement qu'ils sont capitonnés! Nous l'avons rejointe, saisie, garottée. On lui a passé la camisole de force. Déjà elle était parvenue à se déchirer la poitrine et le visage de ses ongles. Je l'ai quittée plus délirante que jamais. Et je suis désespéré. Le directeur pense que mes visites sont nuisibles, font renaître les crises furieuses. Désormais, même s'il semble y avoir du mieux, il ne m'appellera plus. Il attendra que ma femme soit absolument rétablie. Mais il n'espère plus la guérison... C'est effroyable!

Germaine Bernier avait écouté Me Olivier sans l'interrompre. Son visage était demeuré impassible. Mais du sang était revenu à ses pommettes. Elle dit d'une voix morne :

— Oui, c'est terrible.

L'avocat s'était laissé choir sur le fauteuil de son bureau et murmurait :

— A présent, j'ai perdu toute confiance, même en un miracle.

— C'est terrible, répéta Germaine.

— Je ne parlerai à personne de cette lamentable visite. Surtout, que Pierre ne se doute pas!...

Elle acquiesça d'un signe de tête. Elle se dirigea vers la porte pour sortir. Au moment de l'ouvrir, elle eut une hésitation, un geste vague, se détourna et revint vers le bureau.

La voix tremblante, elle dit :

— Monsieur Olivier, j'ai quelque chose à vous dire... J'hésitais, à cause de votre peine d'aujourd'hui... Mais il vaut mieux ce soir. A un ou deux jours près, c'est la même chose...

Il la regarda, surpris de son émoi et de ses paroles.

— Qu'est-ce que c'est?... Vous aussi, Germaine, est-ce que vous allez me faire de la peine?

L'accent d'angoisse la suffoqua. Elle baissa la tête davantage et bégaya très bas :

— Monsieur Olivier, il faut que je m'en aille.

Il se leva d'un jet et cria :

— Quoi?...

— Il vaut mieux que je m'en aille...

— Pourquoi?... C'est insensé!... Vous trouvez que je ne suis pas assez malheureux et délaissé?

— Ne m'en veuillez pas de vous dire cela ce soir. Mais j'ai bien réfléchi... Il vaut mieux que je m'en aille; pour vous, pour Pierrot, pour

moi-même... Et j'en ai plus de chagrin que vous.

Il cria :

— Ce n'est pas vrai!... Ainsi, vous aussi, vous m'abandonnez!... Ma femme démente, mon foyer détruit, ma clientèle perdue, le scandale et le soupçon, ma situation tragique, tous les écroulements sur moi, autour de moi... Je n'avais qu'un bonheur, qu'une douceur... Vous!... Votre tendresse pour Pierre, votre dévouement, vos attentions, votre présence... Je vous en supplie, Germaine, vous êtes une brave fille, vous avez du cœur... Restez, restez!... Qu'y a-t-il? Que s'est-il passé en mon absence? Ne faites-vous pas ici tout ce que vous voulez?... Que puis-je davantage?...

Germaine Bernier mesurait sa peine. Elle en souffrait. Des larmes roulaient sur ses joues.

— Ecoutez-moi, monsieur Olivier, balbutia-t-elle, et comprenez-moi. Je ne demande qu'à vous être secourable, et j'ai pitié de votre malheur, de votre détresse. J'aime Pierrot comme si j'étais sa maman... Et précisément, à cause de cela!...

— Je ne comprends pas.

— Il faut comprendre... Ce matin, lorsque vous êtes parti là-bas, plein d'espoir, moi, j'ai compris... Il faut souhaiter que M^me^ Olivier guérisse un jour, on ne sait quand, mais en-

fin, un jour!... Alors, elle reviendra auprès de vous, auprès de son fils... Et moi, je n'aurai plus qu'à partir... Si je ne le voulais pas, elle saurait m'y obliger!... Elle penserait que j'ai usurpé sa place, que je lui vole la tendresse de son enfant.

— Mais non!

— Mais si... Si j'étais Mme Olivier, je raisonnerais de même. Les femmes sont méfiantes et jalouses. Que Mme Olivier revienne dans trois ans, par exemple! J'aurai mis trois ans de plus à m'attacher à Pierre et à l'aimer... Et je le perdrai du jour au lendemain... Mieux vaut tout de suite... C'est moins dur pour moi. C'est mieux pour tous.

— Je dirai à ma femme; elle vous gardera...

— Elle suspectera et ne vous croira pas.

— Suspecter quoi?...

— Vous supposez bien que les concierges, les fournisseurs, les domestiques, tout le quartier lui lanceront des allusions à mon égard et au vôtre. Ils inventeront, au besoin... Depuis que j'ai été malade, si vous saviez tout ce qui se colporte!... Le frotteur et la femme de ménage disent partout que je suis votre maîtresse et que vous vous consolez aisément.

— Je les chasserai.

— D'autres, qui viendront, diront les mêmes choses... Il n'y a rien à faire contre la calom-

nie. Mme Olivier était déjà méfiante... A plus forte raison!

— Ma femme voudrait faire cela que je m'y opposerais. J'ai toujours fait mon devoir vis-à-vis d'elle. Je le fais encore. Mais moi, je ne lui ai jamais menti. L'enquête de police m'a prouvé qu'elle m'a abusé au moins une fois!... Et si elle recouvre jamais la raison, elle ne pourra pas cependant penser que j'aurai vécu tout seul, des années, sans avoir une maîtresse.

— Sans doute, mais pas chez elle.

— Mais puisque c'est faux, stupide!

Germaine Bernier ne répondit pas, détourna les yeux.

— Voyons, Germaine, reprit Jean Olivier, tout cela est enfantin!... Vous avez peut-être des projets de mariage, un fiancé, un...

Elle coupa net.

— Aucune idée!... Personne!... Je n'ai pas de fiancé, pas de liaison... Si M. Rémy a fait sur moi une enquête, comme c'est son devoir et son métier, vous n'avez qu'à lui demander de vous la communiquer... Je suis franche... A la campagne que j'ai quittée il y a un an, j'ai eu, toute jeune, un ami. Et puis un autre, quand j'étais institutrice... Depuis que je suis à Paris, personne, personne! Je défie qu'on prouve le contraire.

Elle s'était animée.

Il fit un geste d'insouciance et dit :

— Une femme comme vous, si complète, si au-dessus de votre condition, pourquoi...

— M'être mise domestique?... Parce que la vie est dure pour toutes les femmes... J'aimais mon métier d'institutrice. Mais je n'aimais pas le pays où j'enseignais, et surtout ses habitants... Comme institutrice, on gagne peu, on avance lentement. J'ai mis mon amour-propre de côté. Comme bonne, on gagne mieux sa vie. Dans une ville comme Paris, on est libre. Et je suis indépendante. Je vaux peut-être mieux que ma condition... Tant pis pour moi!

— Précisément, puisque vous valez mieux que votre condition, demeurez ici. Vous n'y êtes pas traitée en inférieure. Où trouverez-vous cela ailleurs?

— Nulle part.

— Et vous aimez Pierre!... Et vous êtes désespérée de le quitter!

— Oui.

— Alors!... Tout cela, c'est de l'enfantillage. Je vais même vous proposer autre chose, Germaine. Dorénavant, je ne veux plus du tout que vous vous occupiez du ménage, ni de la cuisine. La femme de ménage et le frotteur y suffiront. Je m'arrangerai avec eux... Continuez à vous occuper de Pierrot, de ses sorties, de son éducation, de tout ce qui le con-

cerne. Et puis, comme il faut que je travaille dur pour rétablir une situation obérée, venez-moi en aide. Servez-moi, de temps en temps, de secrétaire. Jamais vous n'aurez à vous plaindre d'une brusquerie de ma part. Et puisque le mariage ne vous tente pas encore, soyez ma collaboratrice. Vous me rendrez un service inappréciable. Vous aurez été pour Pierrot plus qu'une maman. En dehors de moi, ce pauvre gosse ne peut plus compter sur personne. Je n'ai pas de famille. Et je sais ce que vaut celle de ma femme... Voulez-vous faire cela pour Pierre et pour moi?

Elle se recueillit.

Brusquement, elle s'avança vers Jean Olivier et lui tendit franchement la main.

— C'est entendu. Je reste. J'accepte. Je tâcherai d'être un peu mieux pour vous deux qu'une servante. Et je ferai tout pour que vous réussissiez et que Pierre soit heureux... Mais protégez-moi contre votre femme, si elle guérit...

***

Le soir tombait, un soir d'octobre, beau comme un soir d'été, mais d'une beauté plus proche, plus intime, plus émouvante.

Le vent, qui avait été violent durant toute la journée, et qui avait éparpillé des feuilles

rousses innombrables, venait de s'apaiser. Les cimes des platanes frémissaient encore dans le brouillard doré des derniers rayons de soleil. Dans le cabinet de travail de Jean Olivier, Germaine était assise près du fauteuil de l'avocat. Penchée sur le bureau, elle écrivait rapidement sous sa dictée.

De temps à autre, le jeune maître se levait pour compulser des notes, feuilleter un dossier. Et puis, très vite, il reprenait sa place. Son épaule touchait de temps à autre l'épaule de la jeune femme.

Il admirait de profil la pureté des lignes du visage, la bouche charnue.

Lorsque, par intermittences, Germaine relevait son visage, Jean Olivier détournait les yeux...

Depuis un mois, depuis le lendemain du jour où Germaine avait voulu partir, ils avaient pris leurs nouvelles habitudes. La jeune femme avait délaissé tous les soins du ménage pour se consacrer à Pierrot et au secrétariat du jeune homme.

Et c'était une vie qui enchantait Me Olivier. Vie ancienne ressuscitée. A certaines heures, il ne concevait pas de différence. Son existence en était consolidée. Voici qu'à la place de l'absente une autre femme délicate, attentive, docile, était venue s'asseoir.

Elle s'ingéniait à remplacer la disparue. Et,

de fait, elle y réussissait supérieurement. En toutes circonstances, son attitude était irréprochable. Elle avait un tact inné. Sans provocation, sans coquetterie, elle était parvenue en quinze jours, par la seule persuasion de sa voix au téléphone, à enchanter les correspondants de l'avocat, et à provoquer le retour d'un grand nombre d'affaires à son cabinet.

En l'absence d'Olivier, elle prenait délibérément des initiatives. Certaines se révélaient délicates. Un sûr instinct semblait guider son jugement. D'abord le jeune homme s'alarma. Et puis, en présence de la réussite, il se confia à son discernement. Elle imposait ses appréciations sans en avoir l'air.

Au Palais, des confrères amis ne cessaient de chanter à Olivier les louanges de sa nouvelle secrétaire.

Et Jean Olivier se plaisait à reconnaître que Germaine possédait une précision, un ordre, une lucidité extraordinaires pour une femme. Elle rédigeait avec lui des conclusions, lui donnait des conseils pour ses plaidoiries.

En cela aussi, elle dominait nettement le souvenir de Monique.

Par téléphone, Olivier avait pris des nouvelles de sa femme, dont l'état ne faisait qu'empirer. On avait été contraint de la transférer dans un cabanon de la « section spé-

ciale », la section des foux dangereux et condamnés.

L'avocat n'avait rien divulgué de ces nouvelles à Germaine. Depuis le soir où celle-ci avait énoncé les raisons qu'elle croyait avoir de partir, elle n'avait plus fait aucune allusion à la démente. Germaine accomplissait sa tâche de sauver un être à la dérive. Elle semblait ne souhaiter rien d'autre...

La jeune fille venait de relever son beau visage. Elle posa joyeusement son stylo sur l'encrier.

— Et voilà la seconde plaidoirie terminée!... J'ai des fourmillements dans les doigts... Presque la crampe!... Mais nous avons richement travaillé tous les deux!... Dix-huit heures déjà, cependant!... Le temps court... Comme la nuit est tiède ce soir!... La fenêtre est restée ouverte. Nous ne nous en sommes pas aperçus.

Elle eut un beau sourire joyeux.

Elle remua ses doigts engourdis, secoua sa tête pour rejeter en arrière les mèches folles de sa toison d'ébène.

Il s'était levé. Adossé à la cheminée derrière elle, il la considérait avec ferveur.

— Vous n'êtes pas bavard, ce soir, rit-elle. Fatigué, sans doute?... Moi aussi, du reste...

Elle s'était tout à fait dressée, cherchait à se glisser entre le fauteuil et la cheminée contre laquelle il demeurait appuyé.

Soudain, ils furent face à face.

Ils n'eurent ni un élan, ni un recul. Sans qu'ils eussent esquissé un geste, leurs lèvres se joignirent.

Leurs visages transfigurés avouaient leur fièvre.

La femme se blottit contre sa poitrine.

Il l'enlaça.

Elle s'abandonnait dans une exaltation triomphante.

Ni l'un ni l'autre n'avait de remords.

TROISIEME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

Six mois s'étaient écoulés depuis la soirée tragique à la suite de laquelle Mme Olivier avait perdu la raison.

La presse et le grand public avaient cessé de s'occuper de l'affaire de la rue de la Ville-l'Evêque, qui, pendant un mois, avait passionné Paris.

Dans quelques cénacles scientifiques, des médecins et des savants épiloguaient encore sur la question du curare, sans parvenir à se mettre d'accord sur les degrés de nocivité par absorption de ce toxique.

Au Parquet, l'affaire était classée depuis le non-lieu.

A la Police judiciaire, d'autres forfaits plus récents avaient accaparé les préoccupations des inspecteurs.

Cependant, Rémy n'avait pas renoncé à déchiffrer cette énigme. Le temps lui faisait défaut pour s'y consacrer complètement. Mais,

avec son opiniâtreté coutumière, il avait enquêté personnellement, et sans en référer à quiconque, de tous les côtés où il se croyait susceptible de découvrir un indice et une piste.

Les pressentiments de Germaine Bernier ne la trompaient pas, lorsqu'elle supposait que l'inspecteur-principal avait dû s'occuper d'elle et des détails de sa vie. Rémy avait fait des investigations dans le pays où elle était née, où s'était écoulée son enfance, ainsi que dans le bourg où, deux années durant, elle avait professé en qualité d'institutrice d'école primaire. Rien de ce qu'il avait appris n'était défavorable à la jeune fille. Ses parents, de gros fermiers, eussent joui d'une assez large aisance s'ils n'avaient été affligés de sept enfants dont elle était l'aînée. Germaine qui, toute son adolescence, avait servi de bonne à tout faire à ses frères et sœurs, quitta sans regrets la maison paternelle pour aller enseigner en Seine-et-Marne.

Là, comme ailleurs, elle avait laissé le souvenir d'une femme aimable et bonne, extrêmement intelligente, très au-dessus de son milieu, s'assimilant les moindres choses avec une rare facilité, délicate et captivante. Elle était coquette, comme toute jolie femme orgueilleuse de sa beauté. Comme toutes les filles séduisantes, elle n'avait pas manqué d'amoureux à la campagne. Les galants n'y

font pas défaut. Elle en avait remercié et découragé beaucoup. Tout de même, on lui avait connu deux liaisons. L'une avait été annulée de sa propre initiative. Dans l'autre, elle avait été abandonnée et victime d'une confiance mal placée. Elle en avait conçu un dépit et un chagrin raisonnables. Elle n'était pas fille à perdre la tête. On ne trouvait guère à lui reprocher qu'un caractère fantasque, et aussi un certain penchant à la colère.

Depuis son départ de l'école primaire et son séjour à Paris, on n'avait plus rien connu de sa vie, aussi bien dans le pays où habitaient ses parents qu'en Seine-et-Marne.

L'inspecteur Rémy avait aisément retrouvé sa trace à Paris. Germaine avait servi d'abord de dame de compagnie à une vieille rentière morte au bout de six mois. Elle avait été placée ensuite comme femme de chambre chez un industriel. Elle avait quitté volontairement ce service. On avait conservé d'elle ici et là, un souvenir excellent. C'est alors qu'elle était entrée chez M. et M^me^ Olivier. Tous les renseignements de moralité recueillis sur elle par l'inspecteur étaient parfaits. On ne lui connaissait, à Paris, aucune liaison masculine. Germaine voyait très souvent deux camarades d'enfance établies à Paris. Chez l'une d'elles, elle avait passé la soirée du dimanche tra-

gique de la Pentecôte. Son amie avait précisé que la jeune fille était venue dîner vers vingt heures et était restée jusqu'à vingt-trois heures. Germaine était partie seule.

— Qu'a-t-elle fait depuis onze heures du soir jusqu'à deux heures du matin, heure où, de son propre aveu, elle a regagné sa chambre du sixième? se demandait Rémy. Bah! il y a des cafés ouverts, et il faisait beau! En somme, si je suspecte une complicité masculine de l'homme brun avec Germaine, l'hypothèse semble fragile. Cette femme apparaît presque comme un dragon de vertu. Bizarre!...

Les renseignements que l'inspecteur principal était parvenu à réunir sur Monique Olivier, et surtout sur son amie Suzanne, s'accusaient moins favorables. Il était notoire que ces deux femmes avaient mené une existence agitée et dissolue. On leur prêtait de nombreuses aventures; quelques-unes dans des milieux équivoques. Monique Olivier faisait montre d'une certaine retenue. Mais tous les témoignages s'accordaient pour dépeindre Suzanne comme une fille amorale. Le mannequin semblait avoir une grosse influence sur Monique qui la redoutait et se laissait circonvenir souvent par elle.

Avant son mariage avec le garde-forestier, la sœur aînée de Monique passait aussi pour une femme prête à toutes les complaisances.

Cette sœur, en accord avec Suzanne, n'avait pas peu collaboré à débaucher Monique.

— Jolie famille! concluait Rémy. Ce pauvre Me Olivier a été bien naïf!... Dommage que je ne puisse mettre la main sur Suzanne. Quant à la sœur, elle est sournoise et fourbe. Jamais je ne réussirai à la faire parler! Inutile d'essayer encore!

Dans les milieux équivoques qu'avaient fréquentés les deux femmes, quatre ou cinq ans auparavant, Rémy avait tenté d'avoir des indications. Il s'était heurté à un mutisme absolu. Les hommes du milieu ne sont pas bavards. La défiance y est de règle. On avait prétendu ne plus se souvenir...

Et de l'homme brun, la piste était perdue.

— Je ne suis guère plus avancé qu'il y a cinq mois, se désolait Rémy. Et, pourtant, je jurerais que c'est dans le passé de Mme Olivier que doit se trouver l'indice de la piste à suivre.

L'inspecteur froissait avec irritation les journaux, quand il y découvrait des allusions ironiques à la carence de la police dans certains crimes impunis, et, notamment, dans celui de la rue de la Ville-l'Evêque.

— Ces journalistes! maugréait Rémy... Je voudrais bien les voir à ma place!... Pourtant, ils ont un peu raison. C'est indigne de moi et de ma réputation de ne pas parvenir à tirer au clair l'affaire du curare!

De temps en temps, l'inspecteur téléphonait à Me Olivier et à l'asile de Saint-Maurice, pour avoir des nouvelles sur l'état de la démente. Ainsi, il avait appris en ces deux endroits la récente crise terrible que venait de subir Mme Olivier, à la suite d'une visite de son mari à l'asile. Les deux récits concordaient exactement. Et tous les deux faisaient mention de la répétition des mots sybillins :

— Jean!... Pars!... Pars!...

Rémy, à la suite de cette communication, recommença ses déductions.

— Aucun doute, ponctua-t-il, Monique a eu une nouvelle lueur... Seulement, il n'y a que moi, je crois, qui en aie compris le sens!... C'est terrible d'avoir des atouts dans les mains et de ne pas gagner la partie!...

Deux jours plus tard, le policier vint rendre visite à M. Denise, l'imposant concierge. Il était resté en contact avec lui, l'honorait de sa considération, quêtait ses avis et ses conseils. M. Denise en était infiniment flatté. Sa suffisance resplendissait.

Ce jour-là, le concierge parut particulièrement en veine de confidences.

Rémy n'eut pas besoin de plus d'un quart d'heure de conversation avec lui pour être au courant de la maladie étrange de Germaine Bernier, de son affection pour le petit Pierre, de son accession au poste de secrétaire de

l'avocat, de l'intimité que tout révélait entre elle et Me Olivier; et, comme corollaire, de l'évidence qui s'imposait à l'opinion de tous les gens sensés :

« Germaine était la maîtresse de Me Olivier, et devait l'être déjà avant le drame. Cela expliquait bien des choses!... »

Désireux d'amplifier ses révélations sensationnelles, le concierge entraîna le policier au bar du coin, où il avait coutume de consommer.

Devant deux apéritifs, il lui fit part de son opinion : Me Olivier et Germaine avaient, de complicité, tenté d'empoisonner Monique.

Rémy parut attacher un intérêt primordial aux conclusions du concierge. Pour ne pas être en reste, il lui confia certaines de ses intentions pour lesquelles il réclama le concours de son amitié.

— Vous pouvez compter sur moi, acquiesça solennellement M. Denise. Vous n'aurez qu'à m'avertir en temps opportun. Je ferai le nécessaire... Tout pour la vérité et la justice!

— Il est tout à fait idiot, monologuait Rémy après avoir quitté le concierge. N'empêche qu'il pourra peut-être me servir!... Quant à la liaison de l'avocat et de l'institutrice, c'est possible. Et après? Ce n'est pas moi qui en tirerai grief contre Me Olivier... C'est humain de chercher une consolation!

CHAPITRE II

Au domicile de Me Olivier, la vie continuait paisible. Le jeune homme avait repris goût au labeur. Il avait le sentiment d'être libéré d'un cauchemar. Sa pensée ne s'attardait plus sur le passé. Il considérait l'avenir avec confiance. L'aide et le réconfort moral que lui apportait la jeune femme — et avec quelle ferveur — avaient des conséquences inappréciables.

En deux mois, Germaine avait accompli le tour de force de modifier du tout au tout la situation de l'homme qu'elle aimait. Les affaires affluaient au cabinet de l'avocat.

Au Palais, nul ne faisait plus allusion au drame qui avait failli consommer son définitif écroulement.

On admirait le jeune homme d'avoir résisté au découragement et d'avoir tenu tête à la rafale. On estimait l'énergie dont il avait fait montre. La sympathie des hommes va toujours au-devant des forts.

Deux ou trois procès difficiles dont Me Olivier enleva brillamment la décision en faveur

de ses clients, firent du jeune homme une vedette.

L'actuel succès en présageait d'autres, plus retentissants.

Au recul du passé, il mesurait à quel point Germaine lui avait été secourable et précieuse. Il demeurait stupéfait de sa chance et de la félicité qu'elle lui prodiguait.

Depuis qu'ils s'aimaient, Jean Olivier avait souvent demandé à sa compagne :

— Tu pensais à moi, jadis?

Enigmatique, la jeune fille hochait la tête.

— Peut-être... Le sais-je moi-même? Mais j'ai la certitude de t'aimer maintenant. Et je te veux heureux; je vous veux lieureux, le petit et toi. Après, je pourrai m'effacer...

— Tu es folle!...

— Je ne puis être légalement ta femme... Et lorsque Monique guérira...

— C'est si peu probable...

— Non pas. Je dois le souhaiter pour elle... Dans la limite de ce qu'elle pouvait, elle aussi t'a été dévouée... Elle n'avait pas mérité son sort affreux.

A présent, c'était le jeune homme qui redoutait une guérison. Et l'incohérence d'un tel sentiment l'affectait.

Au reste, Germaine apportait un soin jaloux à sauver toutes les apparences.

Rien ne permettait de suspecter leur inti-

mité. Si la malignité publique se livrait à des suppositions, celles-ci étaient gratuites.

Il était loisible à la femme de ménage et au frotteur d'épiloguer. Aucune étourderie des deux jeunes gens ne les autorisait à avoir une certitude.

Pierrot, lui non plus, ne pouvait avoir aucun soupçon.

Plus de lui que de quiconque, Germaine redoutait l'observation, le pressentiment pénétrant.

Elle n'avait rien modifié à son rôle à son égard.

Elle demeurait pour lui une gouvernante très tendre, très attentive.

Dans ses fonctions de secrétaire et ses rapports quotidiens avec les confrères et les clients de l'avocat, la jeune fille apportait le même tact, la même réserve, la même prudence.

De principe, il eût fallu vouloir dénigrer pour suspecter quoi que ce fût.

A certaines heures, cette contrainte ennuyait Jean Olivier. Mais son bon sens l'obligeait à convenir que Germaine avait raison d'imposer une discipline à leur commune tendresse.

Des événements sans importance s'étaient succédés depuis quelques semaines : Pierrot avait eu la grippe. La femme de ménage avait la main malheureuse et jonglait outre mesure

avec la vaisselle. Le frotteur abusait des liqueurs fortes. Il faisait son service avec tant d'irrégularité et d'indolence que Germaine avait dû le congédier.

Son successeur s'était présenté muni de certificats élogieux. Il offrait l'avantage d'être un homme plus jeune, paraissant dans la force de l'âge. Et, tout de suite, il se révéla sobre, consciencieux et actif.

Bien qu'il ne pût venir que deux après-midi par semaine, il travaillait avec une telle assiduité qu'il abattait beaucoup plus de besogne que le précédent.

Depuis longtemps, l'appartement n'avait pas été aussi bien tenu, nettoyé dans les moindres recoins.

Toujours ponctuel, et d'une propreté méticuleuse, l'homme de peine faisait montre d'un caractère jovial et bon enfant qui provoquait la sympathie et la confiance.

D'une bonne humeur toujours égale, il semblait sourire perpétuellement dans sa barbe noire qu'il avait abondante et soignée.

Au bout de deux semaines, lorsqu'il fut tout à fait accoutumé à l'appartement, Germaine Bernier cessa de surveiller son travail. Elle était sûre de le trouver toujours bien fait. Elle ne se préoccupait plus de ses allées et venues. Si elle avait à sortir, elle le faisait sans souci et sans sujétion.

Les initiatives de cet homme étaient toujours intelligentes et heureuses. Tout ce qui n'était pas son travail semblait l'importuner. Et il n'était ni prolixe, ni indiscret.

Un jour cependant, Germaine éprouva un léger émoi. En compagnie de Me Olivier, elle avait été reconduire à la porte palière un important client de l'avocat. Lorsque Germaine eut refermé la porte sur le visiteur, Jean Olivier, tout joyeux, commit l'imprudence de saisir furtivement la main de la jeune femme et de la porter à ses lèvres. Germaine eut un recul, un froncement de sourcils, un regard de reproche.

Elle désigna, d'un signe de tête, le frotteur qui, juché sur une échelle, était occupé à nettoyer la glace de la salle à manger. L'homme tournait le dos au vestibule et à la porte. Il continuait tranquillement sa besogne, n'avait certainement rien vu. Mais, après son départ, la jeune femme reprocha vivement son geste à Olivier qui s'excusa, promit de ne plus récidiver, proclama l'incident sans importance.

Son geste avait été beaucoup trop rapide pour que le frotteur eût pu l'apercevoir. Et, de surcroît, il avait le dos tourné! Rien à craindre!...

De fait, à sa venue suivante l'homme se comporta comme à l'accoutumée.

Germaine se rasséréna.

A quelques jours de là, Germaine s'habillait dans sa chambre. Il était quatorze heures. Elle avait un dossier à porter chez un avoué. Elle était en retard. Elle venait d'installer Pierrot sur le divan de la chambre avec ses poupées et d'autres jouets.

— Sois bien sage, mon chéri, et attends-moi ici. Je ne serai pas absente bien longtemps... Ne va pas dans les autres pièces. Les fenêtres sont ouvertes et, dehors, il fait très froid. Tu risquerais de t'enrhumer encore... Où est Topsy?... Je vais l'appeler pour qu'il te tienne compagnie...

Elle siffla le chien qu'elle entendait japper dans la salle à manger. Il devait jouer avec le frotteur pour lequel il s'était pris d'amitié et qui le gâtait.

Germaine dut siffler et appeler « Topsy » à plusieurs reprises. Le chien ne semblait pas disposé à obéir. Il parut enfin au bout du couloir et revint à elle, mais comme à regret. Elle l'enferma dans la chambre avec le petit Pierre. Puis elle parcourut rapidement le couloir, gagna la galerie.

Comme elle passait devant la porte ouverte de la salle à manger, elle jeta machinalement un coup d'œil.

L'homme de journée, dans son zèle de nettoyage, avait déplacé tous les gros meubles.

Il semblait astiquer à genoux, et à la main, à la place d'où il avait déplacé la desserte.

Il dut entendre l'arrivée de Germaine, car il se releva soudain et lui fit face. Il tenait dans sa main droite un objet minuscule que Germaine chercha, en vain, à percevoir. Il semblait gêné.

Surprise de son attitude, la jeune fille dit à tout hasard :

— Vous n'avez besoin de rien, Léon? Je sors...

— Non, mademoiselle, j'ai tout ce qu'il faut.

Il évitait de la regarder, paraissait emprunté et perplexe.

Elle le dévisagea avec étonnement et, sans insister, s'apprêta à s'éloigner.

— C'est la première fois, dit soudain l'homme, que je déplace les gros meubles de la salle à manger... Probable que mon prédécesseur ne se donnait jamais la peine de le faire... Qu'est-ce qu'il y a comme poussière!... Et de la vieille, de la poussière de plus d'un an... Mademoiselle n'a qu'à voir le tas qui est dans ma pelle... C'était un rude fainéant!... Maintenant, peut-être bien aussi qu'il ne tenait pas à faire des trouvailles non plus?...

Il levait les yeux vers la jeune fille, des yeux goguenards et qu'elle devina méfiants.

Elle s'étonna et s'inquiéta.

— Vous avez fait des trouvailles, Léon?... Quoi donc?

Il serra davantage ses doigts sur la paume de sa main, comme s'il voulait dissimuler ce qu'il y tenait caché.

Et il hocha la tête d'un air tout à fait préoccupé et soupçonneux:

— Oui, une drôle de trouvaille!... Sûr que c'était là avant l'affaire!... Faudra que j'aille à la police!... Juste dans la pièce où un crime a été commis, cela pourra peut-être leur servir d'indice.

Une ombre passa sur le visage de Germaine.

Elle dit vivement :

— Mais pourquoi faites-vous tant de mystères, Léon? Qu'est-ce que vous avez trouvé?... Montrez-moi...

L'homme retira sa main et la mit dans sa poche. Il grommela :

— Je préfère montrer cela d'abord à la police, et aussi à Monsieur. Dans cette salle à manger, c'est tout de même curieux!... Et puis, le chien qui jappait après et qui m'a aidé à découvrir la chose!... Non, c'est pas naturel.

Cette fois, Germaine s'impatienta :

— Que de sous-entendus!... Et pourquoi ne pas vouloir me montrer votre trouvaille!... Je saurais peut-être?...

Mais l'homme la dévisageait, se grattait la nuque, hochait la tête.

Brusquement, il parut prendre une décision.

— Je préfère aller jusqu'au commissariat qui est tout à côté et montrer d'abord la chose à la police... Ils m'diront bien, eux, ce qu'ils en pensent... Et, ainsi, j'risquerai pas d'avoir d'histoires, ni de responsabilités... J'y vais tout de suite.

Il ferma la fenêtre, mit son veston, se dirigea vers la porte.

Germaine lui barra presque le passage.

— Mais c'est stupide! cria-t-elle... Voyons, Léon, vous êtes un brave homme...

— C'est justement pour cela.

— Et un homme raisonnable!... Pourquoi n'avoir pas confiance en moi?

— J'dis pas cela.

— Alors?... Vous savez bien pourtant qu'il y a longtemps que je suis ici et que je connais toutes choses aussi bien que Monsieur. Je ne vous demande pas de me remettre ce que vous avez trouvé... Montrez-moi seulement. Je vous dirai ce que je pense de la valeur de votre découverte... Pour une niaiserie peut-être, c'est stupide d'aller mettre la police en mouvement. On a déjà eu trop affaire à elle dans cette maison.

— Je vous comprends. Mais, tout de même, j'ai mon idée. Et je ne crois pas que ce soit une niaiserie... Du reste, le chien était inquiet

et gémissait... Elle est très futée, cette petite bête!... Pour moi, elle a reconnu la chose... C'est un bijou qui a appartenu à sa maîtresse.

— Un bijou, sursauta Germaine.

— Oui, un bijou... Comme qui dirait un diamant qu'elle aurait pu perdre...

— Un diamant?... Mais on a inventorié tous les bijoux de Mme Olivier... Aucun ne manquait.

— Enfin, je sais pas, moi, reprit-il, obstiné... Mais j'préfère porter cela tout de suite au commissariat.

— Et vous ne voulez toujours pas me laisser voir?

Le frotteur considéra Germaine avec attention. Un combat semblait se livrer en lui. Il hésita longtemps. Enfin, il sortit précautionneusement la main de sa poche et grommela:

— Tout de même, je vais vous montrer la chose, parce que vous êtes bien brave... Mais faudra pas m'approcher pour essayer de la prendre.

— N'ayez pas peur, sourit Germaine. Je cherche seulement à vous renseigner et à éviter que vous ne commettiez une sottise qui causerait, ici, beaucoup plus de complications que votre découverte n'en vaut, sans doute.

— Alors, voilà!...

Il desserra ses doigts. Sur la paume étalée de sa main, brilla une petite boule ronde en

cristal, de la grosseur d'une noisette. Elle jetait un vague éclat blanc.

La jeune fille voulut regarder de plus près. Mais l'homme retira et referma sa main.

Alors Germaine éclata de rire.

— Mon pauvre Léon!... Comme j'ai bien fait d'insister, et de vous éviter une bêtise!... Mais cette pierre n'a jamais été un diamant. C'est une boule de verre taillée!... Avec une vingtaine de boules semblables, on fabrique des colliers qu'on vend cinquante francs dans les grands magasins!... Et jamais cet objet n'a appartenu à M^me^ Olivier.

— Vous pouvez ne pas être sûre!...

— Mais si!... Et pour une bonne raison : j'avais un collier semblable qui s'est cassé ici... La boule que vous avez trouvée en faisait partie. Elle a roulé sous la desserte, et je ne m'en suis pas aperçue.

— Il y a longtemps?

— Je ne me souviens plus exactement... Trois ou quatre mois... Vous voyez que c'était bien inutile, Léon de déranger la police pour si peu...

L'homme se redressa et dit d'une voix nette :

— Ce n'est pas mon avis... Et vous allez me suivre à la police judiciaire, mademoiselle Bernier... Je vous arrête.

Le rire de Germaine se figea. Elle recula et

s'accôta contre le chambranle de la porte, les yeux dilatés et anxieux.

Elle voyait, elle comprenait, et elle croyait rêver!

Le frotteur venait, en un tournemain, d'arracher sa fausse barbe et dévoilait son vrai visage, le visage énergique et narquois de l'inspecteur Rémy.

Rémy marcha vers la jeune femme stupéfaite. Il posa sa main sur son épaule.

— Je vous arrête, répéta-t-il durement... Veuillez me suivre. Vous vous expliquerez là-bas...

— Mais quoi?... Que pourrais-je avoir à dire, à expliquer? supplia Germaine.

— Vous expliquerez dans quelles conditions votre collier s'est cassé dans cette salle à manger, comment cette boule de cristal a roulé sous la desserte, non pas il y a trois mois, mais le jour même du drame, pourquoi vous ne m'avez jamais dit avoir cassé ce collier, et pourquoi, ni dans cet appartement, ni dans votre chambre du sixième, je n'ai découvert ni la monture ni les autres boules de cristal qui le composaient?

Alors, Germaine Bernier se mit à trembler, à sangloter.

Rémy haussa les épaules.

— Vous êtes très fine, mademoiselle Bernier, mais je ne le suis pas moins que vous.

Vous avez voulu me tromper. Dites-vous qu'on ne roule pas facilement Rémy. Vous avez perdu. Il faut payer.

— Mais je n'ai rien fait, rien fait, sanglota Germaine. Que supposez-vous? Je ne suis coupable de rien.

— Il faudra le prouver. Je vous ai menti tout à l'heure, quand je vous ai laissé croire que cette boule de verroterie était dans la poussière. Elle avait roulé dessus. Elle n'était pas maculée. Elle était nette et éclatante, lorsque je l'ai découverte, avec l'aide du chien, la nuit même du drame... Preuve qu'il n'y avait pas longtemps qu'elle avait roulé là. Quelques heures seulement. Ce sont des certitudes... Je connais mon métier. Osez donc me dire que ce n'est pas vrai.

Germaine Bernier se sentait perdue. Elle avoua d'une voix humble :

— C'est vrai. J'ai perdu cette pierre ici, le jour du drame... Mais je ne suis coupable de rien!... J'ai eu peur que vous me soupçonniez, voilà tout!... Dites, vous ne me croyez pas criminelle, n'est-ce pas?

— Ceci est une autre histoire. Il faudra que vous nous prouviez que vous ne l'êtes pas... Car, enfin, tout vous accuse. Vous êtes jeune, jolie, intelligente. Me Olivier vous a plu. Vous lui plaisiez aussi, sans doute... Vous avez con-

voité la place de sa femme et vous avez empoisonné celle-ci.

— C'est faux!... Je jure sur la tête de Pierrot que c'est faux!

— Vous n'étiez pas la maîtresse de Me Olivier avant le drame?

— Je vous jure que non.

— Oseriez-vous m'affirmer aussi que vous n'êtes pas maintenant sa maîtresse?

Elle courba la tête et garda le silence.

— Vous avez raison de ne plus mentir, dit tranquillement Rémy. Je ne m'occupe pas des racontars de quartier. Mais je n'ai pas les yeux dans la poche. Et, il y a quelques jours, j'ai surpris Me Olivier en train de vous baiser la main... Est-ce vrai?

— C'est vrai... Et j'aime le petit... Comme je les aime tous les deux! J'aurai tant voulu qu'ils n'eussent jamais de peine par moi!... Et maintenant, vous allez me salir, leur faire une peine affreuse!... Ils vont me haïr!... Dans cette maison, cela va être encore du scandale! Pitié pour eux!... Songez que Me Olivier était en train de refaire sa situation, qu'il reprenait goût à la vie!... Tout va crouler encore!... Et cet homme sera perdu... Une épave!...

— C'est très gentil, vos beaux sentiments! Mais tout me fait supposer que c'est de complicité avec lui que vous avez voulu supprimer sa femme.

— Mais c'est infâme!... Je n'ai rien fait!... Il n'y a rien eu qu'une violente querelle entre Mme Olivier et moi.

— Au cours de laquelle vous avez voulu l'étrangler?... Ah! ne niez pas! Je suis aussi sûr de la marque de vos doigts à sa gorge que je suis sûr que c'est elle qui a cassé votre collier!

Elle le regarda, stupéfaite et admirative.

— Je ne nie plus. Oui, c'est elle qui a brisé mon collier. Et c'est elle qui m'a griffée à la main... Elle m'a même donné une gifle. Oui, c'est moi qui, dans la bagarre, l'ai saisie à la gorge, mais machinalement, au hasard, pas du tout dans le dessein de l'étrangler. Simple colère de femme... Je vous le jure... Et tout d'un coup, elle est tombée devant moi, au pied de la chaise... J'ai entendu Me Olivier rentrer... Je n'ai songé qu'à ramasser les pierres de mon collier et à m'enfuir... Je me disais que je partirais le lendemain et que, remise de son évanouissement, Mme Olivier ne raconterait pas notre stupide scène à son mari... Cela la rendrait trop ridicule. Ce n'est que lorsque je suis revenue de chez des amis où j'avais dîné et passé la soirée que j'ai su par une bonne de la maison rencontrée dans la rue tout le drame, l'assassinat, disait-on de Mme Olivier, la présence de la police et des médecins dans l'appartement, la mort possi-

ble de ma patronne, que je me suis décidée à ne pas demander le lendemain à quitter mon emploi... Lorsque vous m'avez vue, que vous m'avez interrogée, que vous avez perquisitionné dans ma chambre, que j'ai senti que vous aviez des soupçons sur moi, je me suis dit que si je tentais de quitter ma place, je m'accusais moi-même. Alors, j'ai dissimulé. Je ne comprenais rien à cet empoisonnement par le curare. Mais j'ai discerné que si je faisais mine de vouloir m'en aller, on dirait aussitôt que c'était moi l'empoisonneuse... Vous et tout le monde. L'hébétude et puis la démence de Mme Olivier m'ont servie.

— Et si elle avait repris conscience; si elle vous avait accusée comme elle a accusé son mari?

— J'y ai songé. Me Olivier a été mis hors de cause! C'était possible aussi pour moi!... Mais, toujours, je me persuadais que, revenue à la raison, Mme Olivier cacherait notre scène ridicule de la salle à manger, qu'elle a provoquée par sa jalousie stupide.

Rémy l'écoutait, et réfléchissait. Il dit :

— Ne vous avait-elle pas fait déjà une scène le matin, à son retour de la messe, devant la loge des concierges?

— Si. Je m'étais moquée d'elle... J'avais été insolente... Je la trouvais si niaise, cette femme!... Par sa méfiance, elle me donnait

l'idée de faire la coquette et d'essayer de séduire son mari... Je n'y avais pas songé auparavant.... Mais, depuis une huitaine de jours, elle me harcelait continuellement sur ce sujet... Une femme comme elle!... Encore si elle n'avait rien eu à se reprocher!

— Que savez-vous? dit vivement Rémy.

— Rien. Mais je suis persuadée que Mme Olivier avait des amants.

— Pourquoi êtes-vous revenue à l'appartement?

— Précisément pour reprendre ce maudit collier que j'avais acheté trois jours auparavant aux « Deux Pavillons »... Vous pourrez vérifier la date de l'achat à ce magasin... J'avais laissé ce collier dans la chambre au divan. Comme je dînais en ville...

— Aux Ternes.

— Ah! vous savez cela aussi?... Comme je dînais en ville chez mon amie des Ternes, j'ai voulu, par coquetterie, m'en parer pour le dîner. Je suis donc revenue à l'appartement vers dix-neuf heures. J'ai même aperçu, de loin, Me Olivier qui était sorti pour acheter ses journaux. Je suis rentrée dans la cuisine où était enfermé « Topsy ». Il n'a pas aboyé. Je l'ai caressé. Et j'ai été prendre mon collier dans la commode. Je quittais la chambre, et je tenais même le collier à la main lorsque Mme Olivier est sortie de la sienne. Tout de

suite, elle m'a demandé avec acrimonie ce que j'étais venue faire. Je le lui ai dit. Elle m'a entraîné dans la salle à manger sous prétexte de savoir où j'avais placé le couvert à découper qu'elle ne trouvait pas dans la desserte. Là, elle s'est mise à me faire une scène atroce, quoique à voix contenue, disant que je voulais débaucher son mari, le lui prendre. La bêtise de cette femme m'exaspérait... J'étais décidée à partir dans la huitaine... Alors je l'ai narguée... Je lui ai dit qu'elle ne se trompait pas, en effet, que je ne songeais qu'à lui enlever son mari... que j'avais même rendez-vous maintenant avec lui dans un café, et que c'était pour me rejoindre qu'il était sorti... Elle s'est jetée sur moi comme une furie, m'a arraché des mains le collier dont le fil s'est cassé. Les boules de cristal ont roulé par terre. J'ai voulu les ramasser, et je l'ai repoussée... Je me moquais d'elle en même temps. Alors, elle m'a giflée... Bref, la querelle a dégénéré en lutte... Je lui ai tiré les cheveux. Alors, elle a tenté de me griffer au visage et a réussi à me griffer à la main... Furieuse, je l'ai saisie à la gorge... Et, soudain, elle est devenue livide. Elle a fait trois ou quatre pas en arrière... Ses yeux ont chaviré... Elle a poussé un petit gémissement... Elle a battu l'air de ses bras... Et, tout d'un coup, elle est tombée contre le pied de la chaise... Je l'ai

considérée avec stupeur... Elle ne portait aucune blessure... Et j'étais bien sûre de ne pas lui avoir causé grand mal... Qu'allais-je faire?

« J'ai vivement ramassé les pierres éparses de mon collier... J'ai cru les avoir rassemblées toutes... Et je les ai mises dans mon sac.. J'ai songé à porter secours à Mme Olivier, et j'ai constaté qu'elle respirait... Bah! me suis-je dit, elle a eu un étourdissement à la suite de sa colère!... Elle va revenir à elle. Mieux vaut que son mari ne me trouve pas là et ignore cette scène ridicule... Comme je quittais la cuisine, j'ai cru entendre Me Olivier rentrer et refermer la porte palière... Tant mieux, ai-je pensé, il va secourir tout de suite cette chipie!... Et je suis partie dîner chez mes amis des Ternes... Je ne pouvais pas supposer que Me Olivier ne s'inquiéterait pas de sa femme et ne la découvrirait à terre qu'une heure et demie plus tard!... Vous savez le reste... En quoi suis-je coupable?

— Il reste à démontrer que ce n'est pas vous qui lui avez fait absorber du curare.

— Et la boîte de fruits confits?

— C'est juste. Mais rien ne confirme encore que les fruits mangés par Mme Olivier étaient empoisonnés. Simple supposition de ma part. Et qu'est-ce qui prouve que ce n'est pas vous qui lui avez donné cette boîte?

Elle haussa les épaules. Elle avait repris une certaine maîtrise d'elle-même.

— Et l'homme brun? rétorqua-t-elle.

— Je vois que Me Olivier vous a bien renseignée.

— Oui. Nous en avons parlé tous les deux depuis six mois. Et il est évident que l'homme brun, ainsi que le mensonge de sa femme au sujet du chien soi-disant donné par sa sœur, l'intriguent et le préoccupent... Je n'ai rien fait pour calmer ses inquiétudes.

— Songez au sort de la démente!

— J'y songe, et je la plains. Mais je ne suis pas cause de sa folie. Monsieur Rémy, vous devez chercher ailleurs.

L'inspecteur réfléchissait, préoccupé. Il demanda :

— Qu'est-ce que vous avez fait du collier cassé?

Sans réticences, elle dit tout de suite :

— Je l'ai gardé dans mon sac pour me rendre chez mes amis. Et par prudence, je l'ai jeté dans une bouche d'égout.

— Où cela?

— Boulevard Malesherbes, en face une grande épicerie.

— Je vérifierai; si je puis retrouver encore des traces, toutefois.

— Vous pouvez vérifier... Et vous pouvez interroger la bonne du troisième.

— Elle aurait pu me parler de votre rencontre celle-là!

— C'est une de mes voisines de chambre du sixième... Comme je ne suis par rentrée avant deux heures du matin, je l'ai priée, si elle était interrogée, de dire seulement qu'elle m'avait avertie à mon retour au sixième.

— Pourquoi?...

— Pour qu'on ne m'accuse pas de n'être pas venue immédiatement en aide à mes patrons. Et moi, je ne tenais qu'à une chose : gagner du temps, voir ce que le sort réservait à Mme Olivier.

— Lorsque vous êtes partie, vers dix-neuf heures, les concierges ne vous ont donc pas vue sortir? Ils ne vous ont pas vue revenir, du reste!

Elle haussa les épaules.

— Oh! les concierges!... Je ne me souviens pas d'avoir aperçu les concierges dans leur loge. A l'aller, je ne puis préciser. Mais, à ma sortie, je n'ai vu qu'une femme inconnue de moi et qui bavardait sur la porte de la cuisine avec leur femme de ménage. Cette étrangère n'a pas dû m'apercevoir. Et quand même elle ne me connaît pas.

L'inspecteur-principal eut un geste d'agacement.

— J'aurais dû me douter que cet imbécile de Denise n'était capable de me donner que

de faux renseignements! Mais il m'avait affirmé si péremptoirement que vous n'étiez pas revenue à l'appartement que j'ai hésité le lendemain à faire ce que je voulais faire tout de suite, à votre égard.

— Quoi donc?

— Vous arrêter, et vous inculper.

— Mais de quoi, de quoi?... Je viens de vous dire toute la vérité. Quel mal ai-je fait?

— En tout cas, il faut venir avec moi à la police judiciaire. Nous verrons ensemble mon chef hiérarchique, M. Gérôme. Et aussi le juge d'instruction. Ils décideront.

— Monsieur Rémy, par pitié, pour Me Olivier, pour l'enfant, ne me faites pas sortir de cette maison comme une coupable... Songez au scandale.

L'inspecteur-principal la dévisageait.

— Tout ce que je puis faire, dit-il, c'est de remettre ma fausse barbe et de sortir d'ici sous mon camouflage de frotteur. Je vous attendrai devant la porte cochère. Vous partirez seule. Et je vous suivrai à quelques pas. N'essayez pas de m'échapper.

— Mais je n'y songe pas!

— Lorsque nous serons arrivés boulevard Malesherbes, nous prendrons un taxi et nous irons à la police judiciaire. Personne ainsi ne se doutera.

— Merci, monsieur Rémy... Mais est-ce possible que vous m'arrêtiez quand même?

— Le juge d'instruction décidera, et M. Gérôme aussi. Il reste des choses à préciser encore dans vos déclarations et vos aveux.

— Je vous supplie : que Me Olivier ignore!

— Le chef décidera. Pour l'instant, nous n'avons qu'à partir comme il est convenu. Faites vos recommandations à la femme de ménage pour l'enfant : laissez un mot à Me Olivier, disant que vous ne rentrerez que très tard. Vous trouverez un prétexte ensuite... Si vous êtes arrêtée, on s'arrangera pour le prévenir doucement... Je le ferai au besoin.

Germaine avait repris son calme. Elle ne pleurait plus. Elle répara le désordre de sa toilette.

Rémy avait rajusté sa fausse barbe, saisi ses instruments de travail, pris à la main son bâton à cirer.

— Je descends devant, dit-il. Et je vous attends dans la rue.

— Dans cinq minutes je vous rejoins.

Elle hésita. Et tout d'un coup, elle vint à lui, la main tendue.

— Vous êtes un brave homme, monsieur Rémy, fit-elle avec chaleur.

Il ne refusa pas sa pression de main.

— Quelquefois, précisa-t-il... Quand j'estime qu'on ne se moque pas de moi.

CHAPITRE III

M. Gérôme, le directeur de la police judiciaire, venait d'écouter les explications de Rémy et les aveux de Germaine Bernier. Il avait posé à la jeune fille un certain nombre de questions auxquelles elle avait répondu sans réticences. Il la jugeait sincère.

Lorsque M. Gérôme eut obtenu de la jeune femme tous les renseignements qu'il désirait, il se prit à réfléchir sans prononcer un mot. Impassible, Rémy imitait le mutisme de son chef.

Germaine Bernier s'alarma de ce silence. Elle répéta ses supplications :

— Par pitié pour Me Olivier et pour l'enfant, monsieur, ne me faites pas arrêter... Evitez le scandale!

Sans la regarder, M. Gérôme répondit paisiblement :

— Et par pitié aussi pour vous?... Par égard, même! Cela arrange mieux vos affaires. Et vous ne tenez pas du tout à un esclandre autour de vos amours?

Germaine se mordit les lèvres et ne sut que répondre.

Elle se jugea perdue. La perspicacité du directeur de la police judiciaire la bouleversait. Que dirait, en effet, et que pourrait soupçonner Jean Olivier?

Le moins qu'il pût penser, c'est qu'elle avait un grand art de dissimulation, un rare empire sur elle-même, le goût de l'intrigue et de l'hypocrisie.

De là à déduire qu'elle avait dû jouer une comédie de tendresse à l'égard de Pierrot comme à son égard, et dans un sentiment bassement intéressé, c'était plausible. N'étaient l'empoisonnement et la démence, le drame pouvait se réduire, au sentiment de l'avocat, comme à celui du public, à une rivalité entre deux femmes, dont l'une convoitait la place de l'autre.

A qui Germaine parviendrait-elle désormais à faire croire que Monique Olivier n'avait pas toutes sortes de raisons de la surveiller, de la suspecter?

Cette femme défendait sa situation sociale et son foyer. C'était juste. Et son inimitié préconçue n'était pas si ridicule, puisque, dès que la maladie l'avait éloignée de son ménage, sa rivale s'était emparée de l'affection de son mari.

La réflexion de M. Gérôme laissait présager à Germaine d'autres insinuations plus fielleuses. Elle se devinait, par avance, condamnée...

Cependant, le directeur de la police judiciaire avait pris à part l'inspecteur principal.

— Comme d'habitude, vous avez été perspicace et patient, Rémy. Mais, croyez-vous que cette femme puisse être complice du mystérieux empoisonneur?

— Du tout. Elle n'est pour rien dans l'affaire du curare; pas plus que l'avocat.

— Alors, à quoi servirait son arrestation?

— A satisfaire partiellement l'opinion publique.

— Mauvais dénouement... Seule, la capture de l'empoisonneur est intéressante... Autrement, on se moquera de nous! En tout cas, dans la recherche de la vérité, la détention de Germaine Bernier ne peut nous servir en quoi que ce soit.

— Au contraire.

— Allons voir le juge d'instruction. Il décidera en dernier ressort. Mais je lui déconseillerai toute inculpation... Laissons ce drame en sommeil, puisque nous ne parvenons pas à découvrir le véritable coupable.

***

M. Bailly avait partagé le sentiment du directeur de la police judiciaire.

Inutile d'accabler encore le malheureux Me Olivier avec un nouvel esclandre. Au reste,

que pouvait-on imputer exactement à Germaine Bernier; et de quoi pouvait-on l'inculper? De violences et coups... Rien d'autre. Le juge était disposé à l'inculper de ce fait, mais, en aucun cas, il ne tenait à l'arrêter. Lorsque Germaine, après un minutieux interrogatoire auquel elle accepta de répondre sans être assistée par un avocat, eut confirmé toutes ses déclarations, le juge d'instruction lui demanda de signer.

Elle ne s'y refusa pas.

— Vous êtes libre, mademoiselle, lui dit alors M. Bailly. Je ne retiens contre vous que la question accessoire de violences et de coups. Si vous ne parlez pas de cette fâcheuse altercation à Me Olivier ni à quiconque, ce n'est pas de mon cabinet que proviendront des indiscrétions.

— Merci, monsieur. Vous me sauvez...

— Bien entendu, vous vous tiendrez à ma disposition éventuellement pour d'autres interrogatoires. Il est fâcheux que vous ne puissiez nous fournir aucun indice sur le mystérieux inconnu qui a donné la boîte de fruits confits.

— J'ai une question à poser à Mlle Bernier à cet égard, dit Rémy.

— Je ne demande qu'à vous répondre et à vous aider.

— Bien. Alors, plusieurs questions : Par

simple intuition féminine, avez-vous eu l'impression que Mme Olivier pouvait avoir une liaison, malgré son existence en apparence très bourgeoise et très sérieuse?

— Oui. Mais à deux reprises seulement. L'avant-veille du drame, le vendredi où elle est rentrée si en retard, avec la boîte de fruits confits; et une autre fois, au moins deux mois auparavant, un jour où elle est revenue dans un état d'agitation extraordinaire, décoiffée, cramoisie, les yeux boursouflés comme si elle avait pleuré. Ce jour-là, elle m'a fait l'impression d'une femme qui reviendrait d'un rendez-vous d'amour où elle aurait été battue. Elle semblait inquiète, terrorisée... Elle n'a pas dîné... Elle s'est couchée tout de suite en prétextant une migraine, un malaise... Et elle a refusé tous les soins de son mari, aussi bien que les miens.

— Jamais, en dehors de ces deux impressions, vous n'avez rien constaté d'équivoque rue de la Ville-l'Evêque : visites, téléphone, courrier?

— Absolument pas. Je n'ai connu aucune relation masculine à Mme Olivier. Le signalement de l'homme qui aurait donné la boîte ne me rappelle aucune physionomie sur laquelle je puisse mettre un nom. Et je jurerais que, parmi les clients du cabinet de Me Olivier connus par moi à l'époque, et connus bien davan-

tage encore maintenant, il n'en est pas un qui réponde à ce signalement.

— Vous vous souvenez de la scène qui a précédé la crise de démence? Vous y assistiez, mademoiselle, puisque vous avez aidé le médecin à donner les gouttes d'iode et que vous avez soutenu Mme Olivier sous les aisselles. C'était d'ailleurs d'une certaine audace!

— J'ai risqué le tout pour le tout, interrompit Germaine Bernier. Et il y a une chose qui vous a échappé, monsieur Rémy.

— Dites. C'est possible...

— Vous n'avez pas remarqué l'expression de haine à mon égard du visage de Mme Olivier, lorsqu'elle s'est tordue entre mes bras?

— Mal.

— Moi, j'ai cru alors qu'elle allait m'accuser. Et quand elle a happé mes cheveux, exactement comme elle avait fait dans la salle à manger lors de notre scène, j'ai cru que, par vengeance, elle allait me désigner comme étant la criminelle. Et j'ai eu peur... Quand j'ai pu me dégager, tout de suite, je me suis réfugiée dans l'ombre. Ces faits vous avaient échappé?...

— Oui. J'observais plus particulièrement le mari. Il avait une attitude pitoyable, déconcertante... Je n'étais pas loin de le croire coupable. Lorsque Monique Olivier a accusé son mari, vous avez dû respirer plus à l'aise! Mais

qu'avez-vous pensé et que pensez-vous encore de cette extraordinaire accusation?

— J'ai été stupéfaite. Et puis, j'ai songé : elle l'accuse pour se venger, parce qu'elle croit qu'il l'a trompée avec moi; ou bien, alors, elle ne sait plus du tout ce qu'elle dit, ni ce qu'elle fait.

— Même pour se venger de vous, n'estimez-vous pas pareil acte invraisemblable de la part d'une femme qui n'a pas un passé intact et qui doit avoir un amant?

— De la part de Mme Olivier, répondit vivement Germaine, non; ce ne me paraît pas invraisemblable. Elle n'était pas intelligente. Elle était maladivement jalouse, méfiante, dissimulée, rancunière... Supposez qu'elle redoutât celui qui a tenté de l'empoisonner... Elle subissait peut-être cet amant par crainte? En tout cas, je vous certifie que cela ne l'empêchait pas d'être affolée de jalousie!...

— Je crois que votre impression est juste, dit Rémy. Une autre question. Comment avez-vous interprété les dernières paroles prononcées par Mme Olivier et renouvelées récemment à l'asile :

« — Jean!... Pars... Pars!...

— Sur l'instant, je n'ai pas compris. Depuis, j'ai pensé que, par remords de l'avoir faussement accusé, elle donnait à son mari le conseil de fuir.

L'inspecteur principal sortit une feuille de calepin de sa poche, celle où, à deux reprises, il avait rayé l' « s » final du mot. Il vint montrer cette feuille au juge d'instruction.

— Moi, j'ai une autre idée, dit-il. En supprimant les deux « s », j'arrive à une solution différente.

— Laquelle? demanda M. Bailly. Je ne vois pas. « Par... Par... », cela n'a plus aucun sens.

— Si, mais il faut admettre que Mme Olivier n'a pas eu la force de prononcer toutes les syllabes du mot qu'elle voulait énoncer. N'avez-vous pas remarqué alors, mademoiselle, l'accent suppliant et humble de sa voix?

— Si. Elle semblait implorer.

— A la réflexion, j'ai supposé que tous nous nous étions mépris sur le sens de ses dernières paroles. Et je les interprète, à présent, tout autrement.

— De quelle façon? demanda le juge d'instruction.

— Après avoir lancé la terrible accusation, elle a éprouvé du remords, et elle a voulu se rétracter. Ces mots incompréhensibles signifient : « Jean... Pardon!... Pardon!... » Elle n'a pas eu la force de les prononcer entièrement. Après avoir voulu perdre son mari par rancune, elle a eu honte de son action et elle a voulu lui demander pardon. Non, jamais elle ne l'a cru coupable. J'ajoute même qu'elle

devait être sûre du contraire. Et la preuve, c'est qu'elle a imploré son pardon.

— Monsieur Rémy, dit Germaine Bernier avec élan, vous avez raison... Je suis sûre comme vous, maintenant, que c'est « Pardon » que voulait balbutier Mme Olivier.

— L'hypothèse est curieuse et plausible, intervint le juge d'instruction... Pourquoi ne l'avez-vous pas suggérée auparavant, Rémy?

— Parce que je n'étais pas certain de l'existence d'une scène de violence entre les deux femmes... Mais, depuis l'aveu de mademoiselle et l'explication des légères marques de strangulation, mon hypothèse m'est apparue certitude. Le remords et la prière d'absolution ont surgi après l'accusation odieuse et perfide!... Voilà la vérité!... La crise de démence irrémédiable est survenue trop tôt. Sinon, Mme Olivier nous eût livré elle-même le nom du véritable auteur de l'attentat... Car elle le connaissait, soyez-en sûr.

— Mademoiselle, vous êtes libre, conclut le juge d'instruction. Si j'ai besoin encore de vous interroger, je vous ferai convoquer discrètement.

Germaine saluait et remerciait.

Elle sortit dans les couloirs du Palais en compagnie de Rémy.

— Depuis que j'ai été frotteur, sourit l'inspecteur, je sais les heures où l'on vous trouve

seule, mademoiselle. Peut-être aurai-je besoin de vous revoir et de vous téléphoner. Je le ferai toujours à ces heures-là. Personne ne connaîtra le rôle que vous avez joué en cette affaire. Je vous le promets. Tâchez d'être heureuse. Et si, quelque jour, un indice vous met sur la voie, faites-moi signe aussitôt. Je ne renonce pas à percer ce mystère... Quoique plus le temps passe, plus cela devient improbable! Pour ma réputation et mon amour-propre, j'avais tout intérêt à vous estimer coupable.

— Merci, monsieur Rémy. Je n'oublierai pas... Si mon aide peut vous être utile, elle ne demande qu'à s'employer. Et je m'acquitterai ainsi à votre égard d'une dette de reconnaissance qui m'est très précieuse et très douce.

CHAPITRE IV

Maintenant, depuis plus d'une année, Monique Olivier agonisait dans le cabanon de l'asile où elle était vivante. Sa décrépitude s'accentuait. Les médecins avaient perdu tout espoir de ressusciter sa raison. Elle n'avait plus ni accès délirants, ni fureurs déréglées. Elle languissait dans une atonie totale. Le corps accentuait chaque jour son aspect squelettique. De visage et de charpente, la martyre était méconnaissable. Ceux qui la soignaient estimaient sa fin prochaine.

Le jour de la Pentecôte, anniversaire du drame, Jean Olivier s'était rendu à Saint-Maurice. Les infirmières avaient consenti à lui laisser entrevoir sa femme au travers du guichet de la cellule.

Et le jeune homme, bouleversé, s'était enfui. La déchéance de ce pauvre être était terrifiante. Il ne le reconnaissait plus...

De retour rue de la Ville-l'Evêque, Jean Olivier n'avait pas su céler à Germaine son épouvante.

— C'est inqualifiable et atroce, balbutia-t-il.

Dire qu'il y a un an, elle était si vivante!... Et je n'ai même pas l'espérance ni la consolation d'entrevoir qu'elle puisse être vengée!

— Oui, c'est abominable, approuva Germaine. Elle n'avait pas mérité ce calvaire.

— Quoi qu'elle ait pu me dissimuler, quoi qu'elle ait pu faire, je lui pardonne de tout mon cœur.

Germaine ne releva pas l'allusion. En présence de tant de détresse, elle réprouvait sa violence passée, avait honte de ses provocations. Et tout le bonheur qui comblait sa vie était attristé de ces souvenirs.

Depuis son interrogatoire à la police judiciaire, rien n'avait été modifié dans son existence. Elle continuait sa tâche de femme et de maman.

Elle ne savait quelle manne de tendresse dispenser à l'enfant pour se racheter et pour se faire absoudre de la place qu'elle avait prise au foyer familial.

Le petit Pierre, au reste, ne parlait jamais de sa mère. Celle-ci ne figurait plus, dans son souvenir, qu'une silhouette lointaine et éphémère. Toute son affection s'était concentrée sur Germaine. Et l'amour qu'il lui vouait était pathétique.

A deux reprises, la jeune femme avait eu au téléphone des nouvelles de Rémy.

— Toujours rien, hélas! lui avait-il décla-

ré... J'ai contrôlé toutes vos déclarations, y compris celle du collier dans l'égout. J'ai même pu retrouver trois ou quatre boules de cristal semblables à celle que j'avais découverte... Vous ne serez certainement plus inquiétée ni convoquée... Nul profit pour personne que des éclaboussures de scandale... Mais j'enrage de ne pas aboutir... J'ai suivi, récemment, trois ou quatre pistes... Et toujours rien!... N'oubliez pas, à mon égard, votre promesse si vous aviez quelque indice... Je ne renonce jamais.

— Je vous le jure, et je le voudrais de tout mon cœur pour réparer vis-à-vis de la victime. Mais la vie ici est sans histoire ni heurts. Et rien qui puisse suggérer la moindre indication. Que pourrai-je jamais?

— Veillez quand même! Je n'ai pas la fatuité de prétendre que le hasard ne sert jamais la police.

Lorsque Germaine songeait à l'attitude de l'inspecteur, elle en ressentait un profond attendrissement. Cet homme avait tenu son destin entre ses mains. Et il l'avait épargnée. Il concevait de l'estime pour elle.

Elle eût désiré l'aider, ne fût-ce que pour lui prouver qu'elle ne redoutait rien et qu'il ne l'avait pas mésestimée.

La situation professionnelle de Me Olivier était non seulement rétablie, mais amplifiée.

Il occupait à présent une place enviée au Barreau de Paris.

Il était le conseil de puissantes sociétés industrielles. Il avait trop d'affaires à plaider.

***

Un mois environ après le lamentable anniversaire de la Pentecôte, il advint à Germaine Bernier une aventure étrange.

Me Olivier était parti l'avant-veille pour Lyon, où il devait plaider et demeurer trois jours. Cet après-midi-là, après le déjeuner, et comme à l'accoutumée lorsque le temps était beau, Germaine était partie pour les Champs-Elysées avec Pierrot. D'ordinaire, ils s'y rendaient seuls et laissaient « Topsy » dans l'appartement. La jeune femme avait assez à faire de veiller sur l'enfant, sans compliquer sa tâche par la présence du chien qui gémissait sans discontinuer si elle le gardait en laisse, ou qui s'égarait sur les gazons et les parterres de fleurs si elle lui donnait la liberté.

Mais, ce jour-là, « Topsy » avait hurlé si piteusement à leur départ, il avait manifesté un tel désespoir de demeurer seul, que la jeune femme avait cédé aux supplications de Pierrot et avait consenti à emmener le chien avec eux.

Naturellement, on lui avait prodigué toutes

sortes de recommandations de sagesse et de discipline.

On eût dit que le chien avait compris, car, deux heures durant, il fut, aux Champs-Elysées, d'une docilité exemplaire.

Il s'était étendu philosophiquement au soleil et il sommeillait vaguement tandis que Pierre jouait avec d'autres enfants dont il avait fait connaissance, et que Germaine bavardait avec des mamans.

La jeune femme s'était installée dans une petite allée bornée par deux massifs de fleurs et voisine du Rond-Point.

Vers cinq heures, Pierre manifesta le désir d'une promenade à âne. Germaine y consentit. Comme elle le faisait toujours, elle accompagna l'enfant à côté de sa monture, dans la crainte qu'il ne lui arrivât un accident. Comme elle allait et venait ainsi le long de l'allée des Champs-Elysées, elle avait confié « Topsy » à la garde d'une des dames avec lesquelles elle avait noué relations.

Or, après plusieurs promenades à âne, tandis qu'elle s'en revenait avec Pierre vers le groupe des mamans et des petits, soudain, elle ne vit plus « Topsy ». Le chien avait disparu. Tout de suite, Germaine constata que le fermoir de la laisse s'était cassé et que la petite bête avait fui avec un tronçon de laisse au collier. Tandis que les mamans s'excusaient de

leur insouciance, Germaine cherchait « Topsy » des yeux et de tous côtés.

A pareille heure, la circulation des promeneurs est dense dans l'avenue des Champs-Elysées, et les pékinois y sont nombreux.

Germaine désespérait, quand elle crut entrevoir l'animal, très loin, presque au Rond-Point, tout près de l'avenue Victor-Emmanuel-III. Le chien semblait suivre un promeneur élégant. Il jappait après ses jambes, quêtait des caresses, paraissait se complaire en sa compagnie. Comme le promeneur traversait l'avenue Victor-Emmanuel, « Topsy » lui emboita délibérément le pas.

Stupéfaite et tourmentée, Germaine confia Pierre à la garde des autres mamans et se prit à détaler vers l'avenue Victor-Emmanuel.

Elle la traversa en courant. Heureusement pour elle, le promeneur n'avait pas poursuivi plus avant la montée des Champs-Elysées. Il s'était assis à la terrasse d'un café du Rond-Point. Et il jouait avec « Topsy » qui avait sauté sur ses genoux.

La jeune fille rejoignit l'homme et le chien. C'était bien « Topsy », sans erreur possible. Elle s'excusa et voulut reprendre l'animal. Mais « Topsy » résistait avec mauvaise humeur. Il paraissait tenir à demeurer. Il eût connu cet étranger de longue date qu'il ne lui eût pas prodigué plus de marques d'affection.

— C'est à vous, ce chien, madame? rit l'inconnu. Il est drôle. Il s'est accroché à moi et je ne pouvais m'en débarrasser. Je dois exercer un fluide sur lui. Je vous le rends...

Il avait enlevé « Topsy » à bout de bras et le tendait à Germaine. En même temps, il dévisageait la jeune fille. Il eut une lueur admirative dans le regard et la détailla avec insolence.

Gênée, Germaine baissait les yeux... Et, tout d'un coup, elle tressaillit. Association d'idée, prescience, elle n'eût pu définir ce qu'elle éprouvait! Mais, soudain, délibérément, elle soutint le regard de l'homme, le toisa à son tour.

Elle souriait machinalement. Mais son cœur battait à grands coups précipités. Illusion? Hantise? Suggestion? Il lui semblait que cet homme ressemblait extraordinairement au signalement de l'homme brun soupçonné d'avoir donné la boîte de fruits confits.

— Je suis folle!... Et « Topsy » qui a l'air de le connaître!... Si c'était lui qui avait donné le chien à Monique?

Tandis qu'elle câressait l'animal par contenance, elle examinait mieux l'inconnu.

Il paraissait âgé d'une quarantaine d'années; il avait le teint mat, les yeux noirs, la moustache taillée à l'américaine. Il était élégant. Il portait des bagues de prix aux doigts.

Il avait l'air d'un étranger. Le cœur de Germaine battait de plus en plus fort... Qu'allait-elle faire?... Et Pierrot qui était demeuré là-bas!...

Du reste, à aucun prix, il ne fallait que l'homme pût voir l'enfant!

Elle tergiversait.

L'inconnu attribua son incertitude, avec suffisance, à de tous autres motifs.

— Vous avez couru, madame, et vous avez chaud. Laissez-moi vous offrir une consommation... J'ai toujours plaisir d'être avec une jolie femme.

Il sourit, en bellâtre.

Alors, brusquement, Germaine accepta l'offre. Tandis qu'il commandait des consommations, elle observa qu'il parlait avec un léger accent qu'elle ne sut exactement définir.

Maintenant, la persuasion qu'elle était sur la piste s'imposait à son esprit.

C'était lui!... Elle en était sûre!

Et Topsy l'avait reconnu... le connaissait!

Elle absorba deux cuillerées de la tranche napolitaine qu'il lui avait offerte; et, soudain, elle dit :

— Je ne pensais ni perdre mon chien, ni accepter votre invitation... J'ai un coup de téléphone à donner pour décommander un rendez-vous... Vous permettez?

— Mais bien sûr.

Elle ajouta :

— Mon chien pourrait me gêner au téléphone... Je vous le confie... Du reste, il ne veut plus vous quitter!

— J'espère bien que sa charmante maîtresse fera de même.

Elle eut un rire qui promettait et se hâta vers le téléphone. Elle ferma hermétiquement la porte de la cabine. Et tout de suite elle demanda la « police judiciaire ».

Durant qu'elle attendait, elle guettait les allées et venues le long de la porte de la cabine. Elle tremblait que l'homme ne l'eût suivie. Elle appréhendait que Rémy ne fût pas là.

Enfin, la communication fut donnée.

D'une voix à peine perceptible, elle réclama l'inspecteur principal.

Instantanément, on la brancha sur son bureau.

Elle pensa défaillir de joie lorsqu'elle reconnut au bout du fil la voix de Rémy.

Elle se nomma. Il attendit.

— Patientez une seconde que je voie quelque chose, supplia-t-elle.

Il acquiesça. Elle rouvrit la porte de la cabine, épia dans le couloir, aux lavabos.

Non, l'homme ne l'avait pas suivie!... Rien à craindre!

Alors, fébrilement, elle narra sa rencontre, ses soupçons, son espoir.

— Retournez aussitôt à la terrasse du café du Rond-Point, dit la voix incisive de Rémy. Ce n'est peut-être qu'une ressemblance. Mais il faut voir. Je saute en auto avec un de mes inspecteurs. Dans dix minutes au plus, je suis là. Soyez coquette, mais retenez-le... Retenez cet homme jusqu'à mon arrivée... Dès que vous m'aurez aperçu, ne vous préoccupez plus de rien, et laissez-moi faire... Prenez congé ce soir, et donnez un rendez-vous pour demain si vous voulez... Vous irez ou vous n'irez pas!... Je m'arrangerai pour vous faire prévenir entre temps. Mais, à tout prix, retenez ce type jusqu'à mon arrivée... Quelle revanche, si vous aviez raison!

Elle raccrocha le récepteur. Elle se dirigea vers la toilette, se poudra, se maquilla, revint à la terrasse. L'inconnu, sans méfiance, n'en avait pas bougé. Il était demeuré devant leur table. Topsy s'était endormi sur ses genoux. Germaine vint s'asseoir près de lui. Et elle se laissa gentiment courtiser. L'inconnu se révélait entreprenant et tendre, il proposait de dîner avec elle.

Elle se faisait prier, hésitait à s'engager.

— Mon Dieu!... et Pierre qui doit pleurer! pensait-elle.

Mais elle ressentit soudain au cœur un choc délicieux. Une puissante torpédo grise venait

de s'arrêter devant le café. Négligemment, Rémy et un autre homme en descendaient.

Germaine se contint pour ne pas se lever et leur désigner la place où elle était.

Mais, tout de suite, elle eut le sentiment que tout geste était superflu. Déjà Rémy l'avait aperçue. Une minute plus tard, il était assis avec son camarade, à deux rangées de distance de la table qu'elle occupait.

Maintenant, Germaine respirait!...

Alors, comme son partenaire se faisait de plus en plus entreprenant, insistait pour passer la soirée avec elle, Germaine précipita les choses. Elle refusa. Mais elle lui accorda un rendez-vous pour le lendemain matin, au même endroit.

— Sûrement? interrogea l'homme... Car je dois partir en voyage demain soir pour quelques jours.

— Sûrement.

Elle prit congé, emporta « Topsy » dans ses bras, s'échappa en courant, sans retourner la tête.

Près du parterre de fleurs, dans le coin des mamans, elle retrouva Pierre qui commençait à s'inquiéter. Vite, elle l'entraîna. Elle héla un taxi, sauta dedans avec l'enfant et le chien, se fit conduire boulevard Malesherbes.

Tout en retournant sans cesse la tête pour voir si elle n'était pas suivie, elle regagna

l'appartement de la rue de la Ville-l'Evêque.

Elle passa une nuit d'angoisse.

Camouflé en livreur de grand magasin, un inspecteur de la police judiciaire vint lui rendre visite le lendemain matin.

— Le chef vous félicite, dit-il. Nous tenons la piste, et elle est bonne. Même si le type n'est pour rien dans l'affaire qui nous occupe, c'est un malfaiteur international. On ne se presse pas de l'arrêter pour avoir aussi ses complices... N'allez pas au rendez-vous que vous lui avez donné... Ne vous occupez plus de rien...

Il s'en fut. Alors, Germaine saisit Pierrot dans ses bras, le couvrit de baisers et de caresses. Elle pleurait en le câlinant. L'enfant s'étonnait...

— Ce n'est rien, mon tout petit, tu ne peux pas savoir, bégayait-elle. Mais j'aurais tant de joie, pour toi et pour nous!...

Lorsque Me Olivier fut de retour, Pierrot lui narra l'équipée de « Topsy ». Et Germaine en plaisanta. L'avocat n'y prêta aucune importance.

Mais les jours passaient. Le silence se prolongeait. A mesure, Germaine s'enfiévrait. Tous les journaux étaient muets.

Enfin, des nouvelles éclatèrent bruyamment.

CHAPITRE V

L'inconnu que Rémy avait pris en filature avait suivi des yeux la jeune femme. Lorsqu'elle ne fut plus visible, il esquissa un sourire. Il épousseta son veston et son pantalon que « Topsy » avait parsemés de poils. Il demeura, un moment, méditatif. Il commanda une autre consommation, fit acheter les journaux du soir. Paisiblement, il demeura à la terrasse du café plus d'une heure. Il se leva après avoir payé et monta à petits pas les Champs-Elysées. A hauteur des Arcades du Lido, il pénétra sous les galeries. Il sembla chercher quelqu'un. Un homme allait et venait entre une librairie établie sous les arcades, un bijoutier et un bonnetier. C'était un homme jeune et élégant.

Ils s'abordèrent, se serrèrent la main.

— On prend quelque chose ici? demanda l'arrivant.

— Non, répondit l'autre, allons au petit bar discret et isolé de l'avenue Niel.

Tous deux quittèrent les Arcades et montèrent dans un taxi. Devant un petit bar dis-

cret et isolé de l'avenue Niel, la voiture s'arrêta.

Le barman les accueillit comme d'habituelles connaissances. Le bar était rempli de femmes et d'hommes élégants. Au comptoir, c'était la cohue. Les deux hommes s'isolèrent dans un coin, tout au fond. Une heure durant, ils demeurèrent là, à discuter. A vingt heures, ils sortirent. L'étranger des Arcades prit un taxi. Un agent de Rémy le pista aussitôt.

L'inconnu qu'avait suivi « Topsy » remonta à pied jusqu'à l'Etoile et s'en fut dîner dans un restaurant de l'avenue George-V.

Il y demeura jusque vers minuit, tranquille, badinant avec des femmes à la terrasse. Alors, il prit un taxi et se fit conduire à Montmartre. Il entra dans un bar de nuit de la rue Fontaine et y demeura quelque temps. Deux jeunes gens à l'allure équivoque vinrent s'entretenir à voix basse à sa table. A deux heures du matin, l'inconnu brun quittait ce bar, faisait quelques pas à pied, sonnait à la porte d'un immeuble de belle apparence de la rue La Bruyère et y pénétrait. Il ne sortit de cet immeuble que le lendemain matin, un peu avant onze heures, pour prendre un taxi et se rendre au café du Rond-Point, où il avait rendez-vous avec Germaine Bernier. Elle ne vint pas. Il parut accepter philosophiquement son mécompte. Rien ne décelait en lui une

inquiétude, ni même une contrariété. A midi, l'homme qu'il avait rencontré la veille aux Arcades du Lido vint le rejoindre au café.

— Déjà partie, la femme? interrogea-t-il.

— Un lapin! répondit l'autre... Elle m'a fait lever une heure trop tôt, cette poule!

Ils rirent, plaisantèrent, s'en furent déjeuner ensemble...

***

Rien dans ses faits et gestes n'attirait spécialement l'attention. Il semblait mener l'existence d'un oisif cossu et paisible. Mais l'inspecteur principal Rémy avait alerté d'autres inspecteurs de la Mondaine et de la Sûreté générale. Depuis que Germaine l'avait quitté la veille, l'inconnu et les individus avec lesquels il était en relations étaient pistés. Les inspecteurs de police enquêtaient partout. Et, tandis que l'étranger attendait en vain Germaine au café du Rond-Point, un inspecteur amenait à quelque distance le chasseur du café qui avait été acheter la boîte de fruits confits, et le garçon qui avait servi les consommations. Sans être absolument affirmatifs, garçon et chasseur crurent reconnaître l'homme. S'ils avaient la possibilité de le voir de plus près et d'entendre le son de sa voix, peut-être pourraient-ils acquérir une certitude?

Si, à la police judiciaire, on ne possédait aucune indication concernant cet homme, il existait des fiches établies aux noms de son compagnon rencontré aux Arcades et de l'un des adolescents équivoques avec lesquels l'inconnu s'était entretenu au bar de la rue Fontaine.

Ces deux individus étaient signalés comme répandus parmi les gens du milieu, à l'affût de racolages et rabattages de toutes sortes. L'un et l'autre avaient déjà été arrêtés et condamnés pour trafic de stupéfiants et lavage de chèques.

Par la concierge de l'immeuble de la rue La Bruyère où l'homme avait passé la nuit, Rémy apprit qu'il habitait là chez une dame plus que quadragénaire, ayant tenu longtemps un hôtel meublé à Montmartre, retirée des affaires après fortune faite, locataire dans l'immeuble depuis six ans. A chacun de ses séjours à Paris, elle l'hébergeait. Ils ne sortaient jamais ensemble. L'inconnu possédait la clef de l'appartement de Mme Fernande. Et, dans le quartier, on ne le connaissait que sous le nom de M. Michel. Il paraissait riche. Et il était généreux. Il y avait quinze jours seulement qu'il était à Paris. On ne l'y avait pas vu depuis un an, époque à laquelle il y était demeuré six mois consécutifs. Auparavant, il

venait de temps à autre, séjournant quinze jours à peine chez Mme Fernande.

En remontant davantage dans le passé, la concierge se souvenait que, trois ans auparavant, ce même homme était demeuré longtemps à Paris.

Jamais nul n'était venu le demander. Il n'accueillait personne. Les rares lettres qu'il recevait étaient adressées au nom de M. Michel. Un certain nombre de missives provenaient de l'étranger.

En comparant les dates des séjours à Paris de ce mystérieux personnage, Rémy constata qu'il y résidait avant les fiançailles de Monique, à l'époque de son mariage, à celle aussi du drame de la rue de la Ville-l'Evêque, et qu'il avait quitté Paris tout de suite après le drame, pour n'y revenir qu'un an plus tard. Ces coïncidences étaient troublantes.

Troublante aussi sa présence à Montmartre, quartier dans lequel avait été achetée la boîte de fruits confits. Le témoignage des gens du café constituait une présomption formelle.

Laissant ses agents poursuivre la filature, Rémy se rendit au cabinet du juge d'instruction Bailly pour le mettre au courant et lui demander de délivrer des mandats d'amener contre cet homme, ses comparses, et Fernande, l'ancienne tenancière d'hôtel meublé. On verrait bien ensuite! M. Bailly acquiesça.

Du Palais de Justice, l'inspecteur principal se rendit à l'étude de Me Blin, l'avoué chez lequel Monique Olivier avait été jadis dactylographe. Avec son consentement, il emmena avec lui une de ses dactylos et un de ses clercs qui avaient été plus particulièrement en relations avec Monique, Suzanne et l'ancien clerc Delorme.

Vers dix-huit heures, Rémy et les employés de Me Blin trouvaient les inspecteurs de la police judiciaire en surveillance au café de la Paix. L'individu pisté était à l'intérieur du café, en conversation avec un nouveau venu.

Tour à tour, la dactylo et le clerc d'avoué circulèrent dans la salle du café de la Paix, non loin de sa table.

La jeune femme déclara à l'inspecteur principal qu'elle ne se souvenait pas d'avoir vu cet homme en compagnie de Suzanne et de Monique. Par contre, le clerc d'avoué croyait avoir remarqué une physionomie semblable à la sienne en relation avec Delorme. Mais sa mémoire était imprécise.

Néanmoins, Rémy était résolu à opérer l'arrestation de l'inconnu le soir même, lorsqu'un renseignement apporté par un indicateur de la Sûreté générale le fit surseoir à son projet.

L'indicateur donnait deux précisions capitales :

On avait retrouvé à la Sûreté générale des

fiches sur cet homme. Il était noté comme suspect de tricher au poker sur les grands paquebots et dans les trains de luxe. Il était également suspect de se livrer au trafic des stupéfiants, voire à la traite des blanches, avec l'Amérique du Sud. Mais jamais on n'avait pu le prendre sur le fait. Et il n'avait jamais été arrêté.

Enfin, l'indicateur certifiait que l'homme devait partir le soir même pour Marseille en compagnie de son compagnon rencontré aux Arcades du Lido.

— Je pars pour Marseille dans le même train que lui, décida brusquement Rémy. Là-bas, cet homme est, sans doute, plus connu qu'ici... Je verrai... Il sera toujours temps de l'arrêter à Marseille.

Effectivement, l'inconnu et son compagnon prenaient, ce soir-là, le train de vingt et une heures pour Lyon et la Riviera.

Dans les compartiments de première classe proches du sien, Rémy et quatre de ses inspecteurs étaient installés.

CHAPITRE VI

Trompant l'attente des policiers, les deux hommes pistés ne descendirent pas du train en gare de Marseille. Ils poursuivirent leur voyage jusqu'à Toulon, où ils débarquèrent.

Il était près de midi. Le soleil d'or et de pourpre illuminait la rade où l'eau flamboyait. Dans un restaurant proche, les deux acolytes déjeunèrent. Les policiers en firent autant. Rémy s'était mis en rapport avec la Sûreté de Toulon qui lui avait adjoint un de ses inspecteurs connaissant bien la ville et la région. Après le déjeuner, les deux voyageurs somnolèrent dans des rocking-chairs installés dans le jardin du restaurant. Ils ne semblaient pas pressés de vaquer à des occupations.

Lorsqu'Ils quittèrent le restaurant, ce fut pour gagner un café au centre de la ville où ils engagèrent tranquillement une partie de billard. Ils exécutèrent des carambolages jusqu'à dix-huit heures. Ils cessèrent la partie lorsqu'une jeune fille, grande, souple, charnue, les yeux noirs très doux, les hanches rondes et la taille souple, vint les rejoindre et

s'attabler avec eux. Tous trois semblaient de vieilles connaissances. Ils riaient et plaisantaient. Parfois, ils s'entretenaient à voix plus basse. Isolés à distance, les policiers ne pouvaient percevoir aucun de leurs propos.

Le crépuscule commençait à tomber lorsqu'ils se décidèrent seulement à quitter le café.

Ils s'en allèrent dîner de conserve dans un bar à l'enseigne de l' « Ecrevisse ».

La salle, violemment éclairée par des grappes de lampes électriques appliquées le long de la frise, était quasi pleine. Au bar, une trentaine d'hommes s'attardaient à boire en bavardant par petits groupes. Des femmes grignotaient des olives et des « chips ».

Assis autour de petites tables rondes, des couples dînaient dans la grande salle.

Rangées sur les banquettes des murs, de jolies filles attendaient l'homme désœuvré qui leur offrirait à dîner.

L'une d'elles, au pasage de l'inconnu et de ses compagnons, eut une exclamation joyeuse:

— Tiens, Michel l'Argentin!... Tu es donc de retour?... On te verra là-bas, ce soir?

Il fit signe que oui.

— Tu m'invites à dîner? insista la femme... Je suis fauchée, ce soir.

— Si tu veux...

Elle quitta rapidement la banquette et vint se joïndre aux arrivants. Elle riait, heureuse.

Tous s'assirent autour d'une table et commandèrent le repas. Au homard succéda un dindonneau, du foie gras, des fromages, des glaces. Des goulots de bouteilles casquées d'écarlate se suivaient dans les seaux à glace. Et dans les verres, la mousse blonde du champagne montait et scintillait.

La femme qui avait quémandé l'invitation se leva soudain et partit au lavabo. L'homme qu'elle avait appelé Michel l'Argentin l'y suivit. Un inspecteur l'imita. Tandis que la courtisane trempait ses mains dans une cuvette pleine, l'inconnu conversait avec elle à voix basse.

L'inspecteur, aux écoutes, ne parvint à saisir que des lambeaux de conversation.

— Tout le monde y sera? interrogeait Michel.

— Oui. On t'attend... J'ai vu le Chinois, le Malgache et le Soudanais.

— Bien... A tout à l'heure... Inutile de parler de cela dans la salle.

Ils revinrent nonchalamment. A onze heures du soir, les deux femmes se levèrent, serrèrent les mains des hommes, s'en furent de conserve.

Les hommes demeurèrent quelque temps encore à boire et fumer des cigares. Un peu après minuit, ils s'éclipsèrent à leur tour.

A distance, les inspecteurs les filaient.

***

Cette rue toulonnaise était étroite et tortueuse, bordée de hautes maisons. La lueur terne de vieux réverbères vacillants jaunissait le pavé. Et toute la rue dormait. Aux étages des maisons, chaque fenêtre close faisait un trou noir. Pas une lumière. Et des trottoirs à la chaussée, pas un passant.

Les portes des maisons n'étaient pas numérotées. Les deux hommes semblaient les compter une à une au passage. Devant la vingt-deuxième, ils s'arrêtèrent. Ils regardèrent autour d'eux, parmi la nuit. Les policiers s'étaient plaqués contre des murs, sous des auvents. Ayant épié un moment, les deux hommes examinèrent une porte. Elle était fermée comme toutes les autres, et dépourvue de toute sonnette d'appel. Deux fenêtres grillées, à gros barreaux de fer, trouaient les murs.

Glissant le bras entre les barreaux d'une des fenêtres, Michel l'Argentin frappa au volet d'un seul doigt, et très doucement.

Il y eut une attente assez longue. Un claquement de loquet retentit. Une femme parut sur le seuil de la porte, drapée dans une robe japonaise. Elle tenait dans sa main gauche une lampe voilée de rouge, poussait le vantail de sa main droite et découvrait un couloir très étroit et très noir.

— Bonsoir, dit-elle.

Elle sortit dans la rue pour accueillir les visiteurs et, fort tranquillement, leur tendit la main.

— Une fumerie d'opium! murmura l'inspecteur toulonnais à l'oreille de Rémy.

— En avant! ordonna celui-ci.

Et il lança un coup de sifflet sonore.

La femme et les deux hommes sursautèrent. La lampe, projetée sur le sol, s'écrasa et s'éteignit. Trois ombres tentèrent de plonger dans la nuit du couloir.

Mais déjà les policiers étaient sur elles, revolver au poing.

— Haut les mains! ordonna Rémy.

Il y eut des cris, un bruit de luttes, des gémissements. Dans la maison se décelait un remue-ménage de panique.

Déjà l'inspecteur principal avait ceinturé Michel l'Argentin. Un de ses collègues lui passait les menottes. L'autre homme était, lui aussi, garotté. La femme avait réussi à s'échapper et à s'enfoncer dans le couloir. Rémy et le policier toulonnais se jetèrent à sa poursuite. Le corridor aboutissait à un vestibule d'où partaient d'autres corridors.

Un véritable labyrinthe!... Des portes fermées apparaissent çà et là, et rien ne les distinguait entre elles. Comme la femme traquée en poussait une, Rémy fit jaillir la lumière de sa lampe électrique de poche. Il s'engouffra à

la suite de la femme dans un cabinet très nu, au fond duquel était une autre porte.

L'inconnue eut encore le temps de l'ouvrir, mais déjà l'inspecteur principal surgissait.

— Haut les mains! répéta-t-il.

Epouvantée, elle leva les mains et s'immobilisa sur le seuil.

Une pièce se révéla, faiblement éclairée, d'où jaillissait une puissante odeur d'opium. Alentour c'étaient quatre murs tendus de nattes blanches et, sur le sol, des matelas cambodgiens. Au milieu de la fumerie, un grand plateau de marbre noir supportait d'autres petits plateaux de bois incrusté. Dans ces plateaux, s'alignaient des accessoires d'opium, rangés avec ordre. Du plafond pendait un parasol japonais.

Trois hommes et trois femmes, étendus sur les matelas, parmi les coussins, s'étaient arrêtés de rouler des pipes au-dessus de la petite lampe de fumerie à verre renflé et tentaient de se mettre debout.

L'inspecteur toulonnais qui avait rejoint Rémy, braquait sur eux son revolver en criant:

— Haut les mains!...

Effarés et hagards, tous obéirent.

Rémy avait saisi par le bras la femme qui avait tenté de fuir et la traînait dans la pièce.

— De la lumière! cria-t-il.

Une main tourna un commutateur électri-

que. Des girandoles lumineuses éclairèrent la pénombre.

Parmi les femmes, Rémy reconnut les deux dîneuses de l' « Ecrevisse ». Il dévisagea celle dont il tenait le bras. C'était une belle fille, grande, élancée, au corps sculptural, à l'air insolent.

Elle trépignait de rage.

— Qu'est-ce que cela signifie, Martial? cria-t-elle à l'inspecteur toulonnais qu'elle devait connaître... Comme si vous ignoriez la fumerie, à la police... On n'est pas des bandits, tout de même!

— Tu as raison, Suzy, glapit une femme, en voilà des manières de sauvages!

Rémy avait tressailli. Il ordonna :

— Silence!... C'est moi qui interroge et qui commande ici!...

Il se pencha sur le corridor et cria :

— Amenez les deux autres!

Quelques minutes plus tard, les deux inconnus, menottes aux mains, encadrés par quatre inspecteurs, étaient poussés dans la pièce.

On éteignit toutes les lampes à opium. On ferma les portes. Des inspecteurs les gardèrent.

— Causons maintenant, dit tranquillement Rémy.

Il se tourna vers la femme dénommée Suzy et lui dit paisiblement :

— Depuis combien de temps êtes-vous donc de retour en France, mademoiselle Suzanne Marchand?

De stupeur, la jolie fille recula. Mais elle ne songea pas à nier.

— Comment savez-vous mon nom? dit-elle.

— Par l'étude de Me Blin, avoué à Paris, où vous avez été dactylographe avant votre départ pour l'Amérique du Sud avec Michel l'Argentin... Et maintenant, vous allez me dire tous les deux comment vous avez empoisonné Monique Olivier...

Suzy poussa un cri de détresse, et celui qui répondait au sobriquet de Michel l'Argentin un juron. D'un croc en jambe, il renversa l'inspecteur qui se tenait à ses côtés et fonça vers le couloir, les mains enchaînées. Deux coups de revolver tirés par Rémy l'effleurèrent et l'immobilisèrent.

Deux policiers s'étaient jetés sur lui et le frappaient violemment.

Il poussa un cri de douleur, s'affaissa, grommela :

— Je suis fait!

Ce n'était plus qu'un être aux abois.

Ses complices s'en rendirent compte.

Et Suzy déclara :

— Puisque vous savez, je vais tout vous dire... C'est Michel le coupable... Moi, je n'ai su qu'après... Je n'ai rien fait.

CHAPITRE VII

Quatre jours plus tard, l'inspecteur principal Rémy avait ramené à Paris Michel l'Argentin, Suzanne et leur compagnon, qui était interdit de séjour.

A Toulon, la fumerie avait été fermée. Les trois hommes et les trois femmes qu'on y avait découverts seraient poursuivis pour diverses peccadilles. Mais ils avaient été mis hors de cause en ce qui concernait toute complicité dans le crime de la rue de La Ville-l'Evêque.

Suzanne, le mannequin, avait tout avoué, tout raconté.

L'homme surnommé Michel l'Argentin avait longtemps tenté de nier.

Mais deux révélations l'accablèrent.

Au cours de sa perquisition à la fumerie d'opium, Rémy avait trouvé deux petits pots d'argile contenant du curare. Et dans la perquisition qui avait été faite à Paris, au domicile de M^me^ Fernande, où gîtait d'ordinaire Michel l'Argentin, deux autres petits pots d'argile renfermant du curare, et aussi le trousseau de clefs de la porte de la cuisine de

l'appartement de Me Olivier, avaient été découverts.

Alors, l'homme déjà dénoncé par sa complice avoua tout.

Né à Rio de Janeiro de parents français, il n'avait, depuis son adolescence, vécu que de trafic de stupéfiants entre l'Amérique du Sud et les principaux ports, de tricheries au jeu sur les grands paquebots et de l'exploitation des femmes.

Très audacieux, mais aussi très circonspect, très habile, distingué, élégant, beau garçon, il séduisait aisément et avait réussi à ne jamais être inquiété.

Il était éclectique dans ses amours. Pourvu qu'il en tirât profit, la condition sociale et l'âge de ses partenaires lui importaient peu.

C'est ainsi que, depuis des années, il avait exploité l'affection et la faiblesse de l'ancienne tenancière d'hôtel meublé, Mme Fernande. Au hasard de ses fréquents voyages entre le Brésil, l'Argentine et la France, il avait su se réserver chez elle un pied à terre à Paris.

Un procès banal l'avait obligé à avoir recours à un avoué. Quelqu'un lui indiqua Me Blin. Il s'y rendit et connut le clerc Delorme, avec lequel il se lia. Ce fut cet homme qui lui présenta Monique et Suzanne. Toutes deux avaient été ses maîtresses.

Mais, comme il était prudent, il évita de se

montrer jamais en leur compagnie aux alentours de l'étude Blin.

A diverses reprises, il avait incité les deux femmes à partir avec lui pour l'Amérique du Sud, où il leur certifiait qu'elles feraient fortune en quelques années.

Séduites par l'expérience qu'il avait de ce pays, et aussi par sa générosité, les deux jeunes filles avaient accepté en principe.

Mais, durant une de ses absences, Monique avait fait la connaissance de Me Olivier et s'était fiancée dès que la prochaine venue au monde d'un enfant s'était révélée certaine.

Au reste, de tempérament moins aventureux que Suzanne, Monique envisageait avec plus de faveur une vie bourgeoise, même médiocre, qu'une existence plus brillante, mais accidentée.

Elle s'était réfugié dans le mariage.

Suzanne, dépitée, lui en avait voulu.

Lasse de végéter à Paris comme mannequin, cette femme s'était décidée un jour à rejoindre Michel au Brésil.

Elle y avait vécu jusqu'à l'année précédente, avec des alternatives de misère et de richesse.

Néanmoins, elle avait réussi à mettre quelque argent de côté. Sur les injonctions de Michel, et avec son concours pécuniaire, elle avait acheté à Toulon la fumerie d'opium où Rémy l'avait surprise.

L'affaire était bonne et prospérait.

Michel la fournissait de drogues et lui adressait des clients.

Les deux associés avaient des rabatteurs en France et à l'étranger.

Mais Michel n'avait pas renoncé à Monique depuis son mariage.

Sous la menace du chantage, il l'avait revue. Il avait tenté, à diverses reprises, de l'entraîner avec lui. La jeune femme, à certaines heures, paraissait lasse de sa vie uniforme et claustrée, voisine de la gêne.

Cet homme qui vivait largement et semblait toujours riche la tentait. Pour la décider, il avait su lui consentir quelques libéralités. C'est ainsi qu'il lui avait fait cadeau du petit pékinois et d'un manteau de fourrure.

A deux reprises, Monique avait failli quitter son mari, abandonner son enfant.

A chacune de ses visites à Poigny, sa sœur l'y incitait.

Cependant, toujours, elle avait reculé. Et, l'année précédente, lorsque Michel, une fois de plus, était revenu à la charge et l'avait incitée à aller rejoindre Suzanne à Toulon, l'assurant qu'à eux trois la fortune était sûre, Mme Olivier, convaincue maintenant que cet aventurier ne songeait qu'à l'exploiter, avait péremptoirement refusé.

Alors, l'homme s'était répandu en menaces

à son égard et à l'égard de Me Olivier. Maintenant, Monique vivait dans de perpétuelles angoisses. Elle redoutait des violences, un coup de revolver...

Pour éviter qu'il ne vînt rue de la Ville-l'Evêque, comme il l'en avait audacieusement menacée, elle allait aux rendez-vous qu'il lui imposait de temps à autre.

Un jour, il lui déroba dans son sac, le trousseau de clefs de la porte de la cuisine.

— Cela pourra me servir, déclara-t-il, énigmatique.

Monique Olivier s'épouvantait. Elle devenait craintive, méfiante.

Elle n'osait rien avouer à son mari de la confiance duquel elle abusait et dont elle avait trompé la bonne foi.

Elle s'exaspérait. Michel l'Argentin, irrité de sa rébellion, avait résolu de l'impressionner par la crainte de la mort en l'empoisonnant par des fruits confits injectés de curare.

Il avait rapporté d'Amérique quelques pots de ce poison dont il connaissait les propriétés léthargiques, mais inoffensives, à petite dose... Durant quelques jours, Monique serait malade. Et lorsqu'elle aurait compris l'avertissement implacable, elle se déciderait à quitter son mari, par peur d'une vengeance mortelle cette fois.

Michel l'Argentin lui avait fait présent,

l'avant-veille de la Pentecôte, de la boîte de fruits confits préalablement empoisonnés.

Monique Olivier, contre toute probabilité, avait dû manger les poires confites, injectées de curare, les unes après les autres. Et l'effet nocif du poison avait outrepassé les prévisions de l'empoisonneur.

En présence des conséquences de sa vendetta, de la démence de Monique, et malgré l'inculpation de Me Olivier, Michel l'Argentin avait estimé prudent de disparaître. Il était reparti pour l'Amérique du Sud. Il y était demeuré une année. L'affaire semblait classée et Monique désormais incapable de révéler quoi que ce soit. Suzanne pressait son ami de revenir en France, l'assurant qu'il n'y avait plus rien à redouter. Elle avait besoin de lui pour intensifier le rendement de la fumerie d'opium.

Alors, il s'était décidé à reparaître...

***

En Cour d'assises, Michel l'Argentin fut condamné à vingt ans de travaux forcés. Suzanne Marchand fut acquittée.

A l'asile, Monique végétait dans le même état. Les médecins s'étonnaient qu'elle vécût toujours.

Une fois encore, il y eut quelque esclandre

autour de la sympathique personnalité de Me Jean Olivier. On le plaignit à nouveau. Mais nul ne connut jamais le rôle que Germaine Bernier avait joué dans ce drame.

Le héros du public fut « Topsy », le petit pékinois, qui avait provoqué l'arrestation du criminel, son ancien maître.

— Vous voyez bien, mademoiselle Germaine, disait amicalement Rémy à la jeune fille à quelque temps de là, que le hasard joue son rôle dans notre métier!... Je ne suis pas assez sot ni assez présomptueux pour ne pas le reconnaître... Car enfin, si « Topsy » n'avait pas trouvé la boule de cristal de votre collier, je ne vous aurais pas partiellement soupçonnée... Et si vous n'aviez pas emmené le chien aux Champs-Elysées et rencontré cet homme, il y a de grandes chances pour que jamais nous n'eussions découvert le coupable... Moralité : Se défier des pékinois!...

FIN

ACHEVÉ D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES DE
E. RAMLOT ET C^ie
52, AVENUE DU MAINE, 52
PARIS.

1530042

LES CHEFS-D'ŒUVRE DU ROMAN D'AVENTURES

Si Démence vous a plu, vous lirez :

Jean FOURNIER . .	IGGINS & Cº, DÉTECTIVES
S. S. VAN DINE . .	*Philo Vance, expert en crimes*
	LA MYSTÉRIEUSE AFFAIRE BENSON
	LA SÉRIE SANGLANTE
	L'ASSASSINAT DU CANARI
	LE FOU DES ÉCHECS
	L'AFFAIRE DU SCARABÉE
Edgar WALLACE. .	LES QUATRE
	BIG-FOOT
	L'APPARTEMENT Nº 2
	LE ROUBLARD
	LE ROI DE BOGINDA
	LE TUEUR
	LE GENTLEMAN
	LA CHAMBRE Nº 13
	LE MYSTÈRE DES TROIS CHÊNES
Steph. CORBIÈRE	LE VISAGE DANS LA NUIT
et Jean FOUQUET .	LA MACHINE A GUÉRIR DE LA VIE
A. FREEMAN . . .	LA FEMME DU COCAINOMANE
A. C. and CARMEN .	LE FANTOME DE WOLF ROCK
EDINGTON.	UN MEURTRE AU STUDIO
Etienne GRIL. . . .	LES MYSTÈRES DE MILON-LA-CHAPELLE
Marcel MARC. . . .	LES TROIS CRIMES DE VEULES-LES-ROSES
Charles KINGSTON.	LES SEPT MAISONS
	LE MYSTÈRE DE HIGHGATE
Philip MACDONALD	LE NŒUD COULANT
Noyes HART. . . .	LA NUIT DE LADY COURT
Raoul WHITFIELD .	LES EMERAUDES SANGLANTES
	LA MORT DU MAESTRO
A.-W. MASON . . .	LE REFLET DANS LA NUIT
Valter S. Mastermann	LE CRAPAUD MALAIS
Noël VINDRY . . .	LA MAISON QUI TUE
	LE LOUP DU GRAND ABOY
Walter C. BROWN. .	LA SECONDE HYPOTHÈSE
Francis ILES. . . .	PRÉMÉDITATION
Alan THOMAS . . .	LA MORT DE LAWRENCE VINING
Dashiell HAMMET .	LA CLÉ DE VERRE
	LA MOISSON ROUGE
William LE QUEUX.	DOUBLE ZÉRO
	LA GRIFFE DE CRISTAL
Edouard LETAILLEUR	LES YEUX DU MASQUE
Leslie DESPARD . .	UN CRIME PARFAIT
Michel HERBERT	
et Eugène WYL . .	LA MAISON INTERDITE
Leonard FALKNER.	LE MEURTRE DE BROADWAY